

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ÉGLISE ET LES LOISIRS :
LE RÔLE DU CENTRE IMMACULÉE-CONCEPTION, 1951 – 1999

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
JACQUES TRUDEL

MARS 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

À la mémoire de mes parents, qui auraient été si fiers.

REMERCIEMENTS

Il serait injuste de passer sous silence les gens qui m'ont permis de mener à terme un travail aussi colossal. J'aimerais d'abord remercier Sylvie Gagnon des Archives de la Ville de Montréal, Céline Widmer, directrice des Archives des jésuites au Canada, Claude Quentin et toute l'équipe du Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal. Un merci spécial à Louise Desbiens et Huguette Déom, du Centre Père Sablon, avec lesquelles j'ai eu la chance de m'entretenir et d'apprendre à mieux connaître l'homme qu'était le Père de la Sablonnière.

Sans les conseils éclairés de ma directrice de recherche, Dominique Marquis, ce travail serait encore à l'étape de brouillon. Son obsession pour le mot juste et précis, son expertise et sa disponibilité m'ont été d'un très grand secours. C'est à elle que revient une grande part du mérite. Elle a su me guider et me conseiller judicieusement avec rigueur et diplomatie. Dominique, je te suis à jamais redevable.

La motivation nécessaire pour persévérer dans cette tâche me vient de mes trois enfants, Carl, Philippe et Myriam. Vous qui êtes aux études supérieures, continuez à me servir d'exemple.

Comment souligner adéquatement le support indéfectible de mon épouse Catherine? Elle me soutient dans mes entreprises les plus folles depuis plus de trente ans. Sa patience, ses encouragements et les échéanciers qu'elle me fixe me ramènent toujours dans le droit chemin. Elle incarne toujours ma lumière au bout du tunnel.

À tous, le merci le plus sincère.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
L'ÉGLISE ET LES LOISIRS DANS L'HISTORIOGRAPHIE	4
1.1 Historiographie	6
1.1.1 L'évolution des loisirs au Québec	6
1.1.2 L'Église en milieu urbain	12
1.1.3 Le point de jonction : la paroisse Immaculée-Conception	14
1.1.4 Au Canada anglais	17
1.1.5 Aux Etats-Unis	20
1.1.6 En France	23
1.2 Démarche méthodologique	28
1.2.1 Problématique	28
1.2.2 Hypothèses de travail	28
1.2.3 Terrain d'enquête	29
1.2.4 Sources et méthode	30
CHAPITRE II	
L'ÉGLISE ET LES LOISIRS, UNE ADAPTATION EN MILIEU URBAIN	34
2.1 Le milieu de vie de la paroisse Immaculée-Conception	37
2.2 Un monument : le Centre Immaculée-Conception	39
2.2.1 Le parcours d'une idée	39
2.2.2 Le Père Marcel de la Sablonnière, s.j.	43
2.2.3 Former une belle jeunesse, saine de corps et d'esprit	45
2.2.4 Une structure organisationnelle qui fait ses preuves	47
2.2.5 La gestion quotidienne	48
2.2.6 Un enjeu essentiel : l'argent	49

2.2.7 La clientèle	52
2.2.8 L'évolution de l'offre de services	53
CHAPITRE III	
UNE ENTREPRISE RAYONNANTE	57
3.1 Les Jésuites et le Centre	58
3.2 Le charisme d'un homme	62
3.2.1 Relations avec les médias	62
3.2.2 Relations d'affaires	66
3.2.3 Relations politiques	68
3.2.4 Implication des anciens membres du Centre	72
3.3 Un gestionnaire hors pair	73
3.3.1 Sa mission : sauver la jeunesse	73
3.3.2 Un travail incessant	77
3.3.3 Des honneurs individuels	80
CHAPITRE IV	
UNE ŒUVRE PASTORALE DANS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE	84
4.1 L'évolution des orientations	85
4.2 L'action pastorale au fil du temps	89
4.3 Adaptation de l'œuvre pastorale	94
4.4 Adaptation, essoufflement ou incapacité?	100
CONCLUSION	106
BIBLIOGRAPHIE	113

RÉSUMÉ

De façon générale, l'historiographie aborde rarement le développement de la paroisse urbaine et le rôle qu'elle s'est donné comme organisatrice de loisirs pour ses paroissiens. L'objectif de ce mémoire est d'étudier l'œuvre pastorale de l'Église dans le domaine des loisirs, plus particulièrement le rôle du Centre Immaculée-Conception de Montréal entre 1951 et 1999. Dans la perspective d'examiner le projet social du Centre en relation avec les idées de l'Église en matière de loisirs, le milieu socio-économique, l'évolution du projet et les relations entre les différentes instances religieuses sont abordés.

Durant cette période de près de cinquante ans, marquée par la Révolution tranquille et une évolution rapide des mœurs, le Centre Immaculée-Conception connaît, comme la société québécoise et l'Église catholique, des transformations importantes. Nous avons examiné la structure organisationnelle et la gestion du Centre, son offre de services et l'évolution de sa clientèle. Cette recherche démontre que l'Église a su rivaliser avec le secteur commercial des loisirs et qu'elle a même innové, sous certains aspects, en offrant davantage que ses concurrents. L'étude démontre aussi que cette œuvre repose en grande partie sur l'engagement d'un individu, le Père Marcel de la Sablonnière, s.j., qui a réussi à amalgamer deux passions : l'Église et le sport. Le Père de la Sablonnière, l'âme du Centre durant toute la période, a créé une entreprise dynamique et a mis sur pied un important réseau de soutien.

Finalement, cette étude montre que si le succès commercial du Centre ne fait aucun doute, les Jésuites questionnent ce genre d'entreprise pour leur action pastorale à partir des années 1960. Le succès commercial n'assure pas les résultats pastoraux anticipés. Les changements qu'apporte la génération des *baby-boomers*, principalement en ce qui a trait aux valeurs et aux mœurs, et qui sont généralement bien acceptés par le directeur du Centre Immaculée-Conception, se confrontent à une Église qui peine à suivre le rythme de la mutation sociétale. Cet écart entre le Centre et les orientations épiscopales se finalise par un retrait des Jésuites de cette œuvre qui reste une institution de renom encore aujourd'hui au Québec.

INTRODUCTION

L'évolution démographique du Québec au XXe siècle montre une constante augmentation de la population citadine au détriment de la population rurale. En 1921, le processus atteint le point où plus de 50% de la population vit dans une ville¹. Ce phénomène est plus visible dans la région de Montréal qui, à elle seule, regroupe plus de 50% de la population totale de la province². Toutes les institutions doivent s'adapter à ce changement, y compris l'Église catholique. Le « problème de l'heure » pour l'Église, selon le chanoine Lionel Groulx, c'est « l'urgence d'une réadaptation », c'est de saisir

[...] l'opportunité d'un renouvellement de ses méthodes d'apostolat calquées jusqu'à hier sur les besoins d'un peuple essentiellement paysan, transformé tout d'un coup [...] en un peuple d'ouvriers urbains, ouvriers trop souvent prolétaires.³

Afin de réaliser son œuvre pastorale, l'Église doit donc s'adapter à cette nouvelle réalité. Comment garder un certain contrôle spirituel et moral sur les paroissiens dans ce lieu « plein de tentations »?

Au milieu du XXe siècle, une autre réalité se manifeste : le temps dédié aux loisirs augmente considérablement. Grâce aux avancées technologiques, à de meilleures conditions de travail et à une certaine prospérité, une grande partie de la population a plus de temps libres à sa disposition. L'Église souhaite encadrer ces moments de liberté. Dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, située en plein cœur d'un

¹ Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain, Tome II : Le Québec depuis 1930*. Montréal, Éditions du Boréal compact, 1989, p. 55.

² *Ibid.*, p. 525.

³ Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte, tome II : Le Régime Britannique du Canada*, Montréal, Fides, collection Fleur de lys, 4^e édition, 3^e tirage, 1977, p. 402.

quartier ouvrier du Plateau Mont-Royal, le curé Wilfrid Gariépy, s.j., élabore un projet pour répondre à ce besoin d'encadrement. En 1951, il dote sa paroisse d'une infrastructure moderne, un centre de loisirs situé dans un bâtiment de quatre étages qui offre une grande variété d'activités sportives, sociales et culturelles.

Le Centre Père Sablon, anciennement le Centre Immaculée-Conception, est une institution de loisirs située dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal, à proximité du parc La Fontaine à Montréal⁴. Dès ses débuts, le Centre acquiert une excellente réputation et attire une clientèle de plus en plus nombreuse, provenant de tous les quartiers de la ville de Montréal. Sous l'autorité des Jésuites, la direction et l'administration du Centre sont assurées par un jeune membre de la communauté, le Père Marcel de la Sablonnière, s.j., qui devient vite, aux yeux de plusieurs, l'âme du Centre.

Ce mémoire propose d'observer l'évolution des stratégies de l'Église catholique dans le secteur des loisirs en étudiant l'histoire du Centre Immaculée-Conception. Nous chercherons à montrer si le projet social, ou éducatif, du Centre évolue conformément avec les idées de l'Église en matière de loisirs. L'adaptation du Centre aux nouvelles réalités d'une clientèle en mutation, du simple citoyen aux élites sportives, se réalise rapidement sous l'influence du Père de la Sablonnière. Cette adaptation s'opère durant une période où la pratique religieuse et les liens avec le religieux se sont profondément modifiés. Un examen du rôle prépondérant de cet homme et de son œuvre est aussi nécessaire afin de comprendre la réaction de l'Église face à une intervention de plus en plus importante des entreprises commerciales et des différents paliers de gouvernement dans le domaine des loisirs.

Nous avons divisé ce travail en quatre parties. Dans le premier chapitre, en plus de situer le cadre méthodologique de l'étude, nous abordons deux champs

⁴ Le parc fut nommé en l'honneur de Louis-Hippolyte La Fontaine. Le bureau de toponymie de la Ville de Montréal orthographe le nom avec un espace « La Fontaine ». Or, monsieur La Fontaine signait sans espace dans son nom. Sur le site même de la Ville, on l'écrit des deux manières. Pour une question de rigueur, nous utiliserons la forme avec l'espace.

historiographiques : l'évolution de la paroisse urbaine et l'évolution des loisirs au Québec (ses objectifs, ses activités, sa clientèle, etc.). Cette rétrospective est nécessaire pour comprendre la réalité complexe dans laquelle est né et a évolué le Centre Immaculée-Conception. Le second chapitre examine le milieu socio-économique de la paroisse ainsi que la structure opérationnelle du Centre. Il nous permet de saisir la dynamique entre le Centre et son milieu et de voir l'intérêt des paroissiens pour ces installations. Le chapitre trois s'attarde aux relations entre les différentes instances religieuses responsables des orientations du Centre et à la structure administrative du Centre. Il examine les conflits ou les zones de collaboration entre les diverses autorités religieuses que sont l'archevêché, la Compagnie de Jésus et la paroisse. Enfin, il traite du rôle majeur tenu par le Père Marcel de la Sablonnière, directeur du Centre pendant plus de 40 ans. Un dernier chapitre examine les changements de discours ou d'approches de l'Église. Il nous permet de voir comment l'Église s'est adaptée à la nouvelle réalité du siècle et, plus spécifiquement, aux bouleversements qui ont suivi la Révolution tranquille.

Parmi l'ensemble des œuvres de l'Église, le Centre est un moyen privilégié pour contrôler un tant soit peu les temps libres dont jouissent les paroissiens. Il est impératif de cerner les mécanismes qui ont fait que ce centre soit devenu une institution dans son milieu. Cette étude est un des moyens pour comprendre comment l'Église s'est adaptée aux changements profonds commandés par la société en mutation au tournant de la Révolution tranquille, particulièrement en matière d'encadrement des heures de loisirs. Premier centre du genre au Québec, mis en chantier et opéré par une communauté religieuse, il attire toujours aujourd'hui une large clientèle. Comment les Jésuites ont-ils réussi ce tour de force? Mais avant toutes choses, nous devons comprendre le développement de la paroisse urbaine et la place qu'occupe l'Église québécoise dans les loisirs urbains.

CHAPITRE I

L'ÉGLISE ET LES LOISIRS DANS L'HISTORIOGRAPHIE

Après la Deuxième Guerre mondiale, et avec la génération des *baby-boomers*, l'urbanisation accélérée, la consommation de masse, l'influence grandissante de la radio et de la télévision ainsi que l'évolution fulgurante de la technologie, la société québécoise, à l'instar de toutes les sociétés occidentales, a été attirée vers le monde des loisirs. Le *Grand Dictionnaire Terminologique* de l'Office québécois de la langue française définit le terme « loisir » comme une « activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air, etc.) à laquelle on se consacre volontairement pendant son temps libre »¹. On entend par temps libre « le temps que l'on dispose après l'accomplissement des obligations professionnelles et familiales de la vie courante » telles que le travail, la préparation des repas, la lessive, etc.

Traditionnellement, l'Église « organisait » une grande partie de ces temps libres. Or, depuis la fin de la guerre, les Canadiens français semblent délaisser de plus en plus la pratique religieuse, du moins dans leur vie quotidienne. Nous connaissons l'importance du rôle de l'Église dans la société québécoise, notamment avant la Révolution tranquille, grâce aux nombreux ouvrages sur ce sujet, particulièrement les travaux de Jean Hamelin² et de Michael Gauvreau³. Il existe aussi un bon

¹ www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/

² Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois : de 1940 à nos jours*, T. 2 de *Le XXe siècle*, vol. 3. Montréal, Boréal Express, 1984, 425 pages.

³ Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, 457 pages.

nombre d'études sur l'implication plus spécifiques de l'Église dans la vie communautaire. Par exemple, dans les activités éditoriales des Jésuites, Frédéric Boutin⁴ a analysé en profondeur les bulletins paroissiaux de la paroisse Immaculée-Conception publiés au début du XXe siècle tandis que les travaux de Simone Vannucci⁵, pour sa thèse de doctorat, portaient sur les éditions Bellarmin dans l'œuvre de la Compagnie de Jésus entre 1930 et 1960. Or, qu'en est-il depuis le milieu de ce siècle? Ces deux réalités que sont les loisirs et l'Église ont-elles eu une influence, directe ou indirecte, l'une sur l'autre? L'Église a-t-elle été capable de contrôler les loisirs de ses paroissiens dans cette nouvelle réalité urbaine du XXe siècle, dans ce monde en transformation?

Les chercheurs ont peu étudié l'implication religieuse dans le monde du loisir. Pourtant, les religieux ont joué un rôle de premier plan dans ce domaine, notamment à Montréal. Depuis déjà plus de cinquante ans, le Centre Père Sablon⁶ est l'un des endroits où cette influence mutuelle pourrait être observée puisque ce centre de loisirs a appartenu à la communauté des Jésuites pendant près de vingt ans. De plus, le Centre se situe dans un milieu urbain en effervescence, dans une société où le rythme des changements s'accélère radicalement. Pour l'Église, quel était le rôle, la fonction du Centre dans la communauté paroissiale? Et ce rôle, se limitait-il à la seule paroisse de l'Immaculée-Conception ou, au contraire, servait-il de tremplin pour rejoindre une collectivité plus grande?

Pour arriver à comprendre la place qu'occupe le Centre Immaculée-Conception dans le secteur des loisirs à Montréal et dans les activités pastorales de l'Église, nous avons décidé d'examiner l'historiographie de l'évolution des loisirs et celle de la paroisse urbaine au Québec. Dans un deuxième temps, nous nous concentrerons

⁴ Frédéric Boutin, *L'action paroissiale des pères jésuites de la paroisse Immaculée-Conception de Montréal (1909-1939)*, Mémoire M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, 112 pages.

⁵ Simone Vannucci, *Rôle structurant de la Compagnie de Jésus sur la littérature et l'édition au Québec (1930-1960)*, Thèse Ph.D (littérature), Université de Sherbrooke, 2005, 362 pages.

⁶ Afin d'alléger le texte, nous utiliserons simplement « le Centre » dans la majorité des cas. De plus, la majuscule sert à montrer son unicité par rapport aux autres centres de loisirs.

sur quelques ouvrages provenant de l'extérieur du Québec. Nous regarderons des études produites au Canada anglais, aux États-Unis et en France. Enfin, nous élaborerons le cadre méthodologique spécifique à ce travail en abordant la problématique, le terrain d'enquête, les sources qui seront utilisées ainsi que certaines hypothèses de travail.

L'historiographie qui suit devrait nous permettre de mieux comprendre la dynamique des loisirs et l'intérêt de l'Église face à ce phénomène. Le contexte religieux de la Révolution tranquille, la croissance des loisirs et l'évolution des paroisses en milieu urbain ne peuvent que fournir un éclairage adéquat pour entrer dans le monde du Centre Immaculée-Conception, centre qui est un phare dans la communauté et dont la lumière rejailit bien au-delà des frontières paroissiales.

1.1 Historiographie

Nous avons envisagé deux avenues pour ce bilan historiographique : une analyse chronologique des ouvrages ou une approche thématique. Nous avons opté pour la seconde. Méthodologiquement, les deux options se valent. Nous avons décidé de regarder d'abord ce qui touchait le Québec. Nous avons donc deux champs historiographiques à examiner. Le premier aborde l'évolution des loisirs au Québec tandis que l'autre examine l'Église en milieu urbain. Notre sujet se trouve à la jonction de ces deux sphères.

1.1.1 L'évolution des loisirs au Québec

Les premières recherches importantes sur les loisirs au Québec remontent aux années 1980 avec les études sociologiques de Michel Bellefleur. Celui-ci a écrit deux ouvrages importants sur ce sujet, volumes essentiels pour comprendre l'évolution des loisirs au Québec : *L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille*⁷ et *L'évolution du loisir au Québec, essai socio-historique*⁸.

⁷ Michel Bellefleur, *L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986, 221 pages.

⁸ Michel Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec, essai socio-historique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, 412 pages.

L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille livre un compte rendu du positionnement de l'Église dans le domaine du loisir au XXe siècle et de ses réactions alors que l'entreprise privée⁹ s'accapare une place de plus en plus grande dans la sphère du divertissement. L'objectif de l'auteur est de « reconstituer (...) la dynamique sociale à l'intérieur de laquelle le clergé québécois s'est vu dans l'obligation de se saisir de la question des loisirs sous peine de voir lui échapper et causer des torts irréparables tant à sa doctrine qu'aux règles qui en découlent »¹⁰. Bellefleur défend la thèse selon laquelle l'Église est en réaction plutôt que pionnière en matière de loisirs. Selon lui, voulant garder son hégémonie sur des secteurs précis et préconisant une fermeture morale face à certains divertissements qui pourraient entacher les mœurs des paroissiens, l'Église a laissé le champ libre aux entreprises privées commerciales pour combler les besoins de la population¹¹. On peut penser, par exemple, à des activités telles que les salles de cinéma, les salles de danse et autres activités similaires que les entreprises commerciales offrent aux adolescents et aux jeunes adultes de cette période précédant la Révolution tranquille. Ces nouveaux besoins émanent de la société de consommation dont on vante les mérites à la télévision dans les années 1950. Ce transfert, ou plutôt cette prise en charge d'une partie du domaine des loisirs par le secteur commercial, force les paroisses à réagir pour trouver des moyens de garder leurs ouailles dans leur giron.

Cette concurrence des entreprises commerciales, alliée aux coûts engendrés par la mise en place d'activités variées dans la communauté, comme la gymnastique ou la natation qui demandent des infrastructures dispendieuses, a forcé l'Église « à demander massivement la subsidiarité des pouvoirs publics ». Selon Bellefleur, « cette demande a enclenché un processus relativement rapide de sécularisation du

⁹ Le terme « entreprise privée » s'applique aussi bien aux activités de l'Église qu'aux activités d'entreprises à buts lucratifs, par contraste avec le secteur dit « public » qui est associé à l'État. Pour bien distinguer le Centre des autres pourvoyeurs de loisirs, nous utiliserons à l'avenir le terme « entreprise commerciale » pour nous référer à ces derniers.

¹⁰ Bellefleur, *L'Église et le loisir*, p. 12.

¹¹ *Ibid.*, p. 40.

loisir organisé dans [...] la vie communautaire »¹². Le besoin d'argent serait donc, d'après Bellefleur, la raison première du transfert aux pouvoirs publics (aux municipalités ou à des organismes provinciaux) d'une grande partie du domaine des loisirs.

Ce texte est très éclairant sur l'histoire des loisirs et le contrôle de ce secteur d'activités : on y voit poindre le rôle du secteur commercial et l'impact de celui-ci sur les décisions de l'Église. Cependant, la période couverte par ce livre de Bellefleur s'arrête un peu trop tôt. Il nous permet néanmoins de comprendre l'état d'esprit et les défis que doit relever l'Église dans la première moitié du XXe siècle.

Le second livre de Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec, essai socio-historique*, aborde la seconde moitié du XXe siècle et correspond à la période de notre recherche. Dans cet essai, l'auteur analyse l'ensemble du secteur des loisirs, incluant la prise en charge par l'État et la municipalité de ce domaine d'activités, l'implantation massive d'entreprises commerciales dans le divertissement et le combat de l'Église pour garder des acquis qui s'effritent sensiblement, et beaucoup plus rapidement, depuis la Révolution tranquille. Bellefleur élabore un chapitre d'une dizaine de pages qui traite exclusivement de la situation de l'Église¹³.

Ici, Bellefleur développe la même thèse concernant l'Église que dans son livre précédent. Elle repose sur le fait que l'Église est prisonnière de sa doctrine, enchâssée dans un immobilisme patent. « À l'époque, l'Église catholique n'admettait aucunement le pluralisme doctrinal et pratiquait l'œcuménisme uniquement à l'interne, en loisir comme ailleurs, persuadée de la valeur universelle de sa vérité »¹⁴. Bellefleur soutient que la stratégie de l'Église « consistait à reprendre et à imiter, en version catholique, des formules déjà existantes »¹⁵. Par exemple, les Patros et les

¹² *Ibid.*, p. 13.

¹³ Bellefleur, *L'évolution du loisir*, p. 6. D'ailleurs, son chapitre 7 (p. 149) s'intitule « Le déclin du loisir clérical et la Confédération des loisirs du Québec ».

¹⁴ *Ibid.*, p. 30.

¹⁵ *Ibid.*, p. 31.

cercles paroissiaux du début du XXe siècle sont analogues aux YMCA anglophones. Il y a aussi les camps de vacances, mis sur pied en 1910, qui sont des copies des camps canadiens-anglais et américains du siècle précédent¹⁶. Cependant, Bellefleur trouve que l'Église catholique se démarque dans une œuvre qui lui est propre : l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ)¹⁷. À partir de la Révolution tranquille et avec l'éclatement des formes de loisirs (chasse, pêche, tourisme, spectacles de variétés, radio, télévision, etc.), l'État s'implique davantage. Des commissions d'enquête Parent et Bélisle émergent le ministère des Affaires culturelles, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le ministère de l'Éducation avec un Bureau des sports et des loisirs, la refonte de la Loi des cités et villes et, enfin, le ministère des Affaires sociales¹⁸. Ceci marque un recul du contrôle de l'Église en matière de loisirs et ce, sans retour possible. Bellefleur précise :

De la fin du régime duplessiste et du célèbre « Désormais » de P. Sauvé, nous retenons l'énorme perte de pouvoir des derniers tenants de l'idéologie clérico-nationaliste qui avaient occupé le haut de la scène politique et sociale depuis plusieurs décennies.¹⁹

Malgré que cette position traditionnelle sur le poids de l'idéologie clérico-nationaliste au Québec soit aujourd'hui très contestée, il faut reconnaître que l'État augmente de façon importante son rôle dans le domaine des loisirs par la réglementation qu'il met en place. L'État providence et la complémentarité qu'offre le secteur commercial forceront l'Église à abdiquer une large part de sa mainmise sur ce domaine. Avec l'encadrement légal mis en place par les gouvernements depuis 1960, tant sur le plan de l'éducation que sur le plan des loisirs, l'Église n'a d'autres choix que de se soumettre en tentant, tant bien que mal, de garder une certaine influence par le biais de comités (par exemple le comité catholique au ministère de l'Éducation²⁰) ou

¹⁶ *Ibid.*, p. 32.

¹⁷ L'Œuvre des terrains de jeux sera étudiée par Gérard Dion en 1943 et Nadine Morin en 2002. Leurs travaux seront abordés plus loin.

¹⁸ Bellefleur, *L'évolution du loisir*, p.100.

¹⁹ *Ibid.*, p. 86.

²⁰ On entend par ministère de l'Éducation toutes les appellations de celui-ci depuis 1964: ministère de l'Instruction publique, ministère de l'Éducation, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, etc.

d'organismes officiels (via une corporation privée, un organisme sans but lucratif ou autre). En plus de fournir une bibliographie générale volumineuse, l'analyse de Bellefleur est solide, pertinente et cohérente.

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, Bellefleur soutient que le seul lieu de loisir où l'Église innove vraiment est l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ). Malgré cette affirmation, il semble y avoir peu d'intérêt pour cet objet de recherche. Outre *L'Œuvre des terrains de jeux, Sherbrooke, 1929-1962* de Nadine Morin²¹, le seul travail d'envergure concernant l'OTJ date de 1943, soit 57 ans plus tôt²². L'OTJ est une pièce maîtresse dans la stratégie de l'Église pour s'investir dans la paroisse et garder un certain contrôle sur les jeunes. Si « l'Église pouvait compter sur l'école durant l'année scolaire pour inculquer les doctrines chrétiennes aux jeunes », il fallait créer de toutes pièces une organisation pour s'occuper d'eux durant l'été²³. L'OTJ fut la réponse à ce vide. Morin entend donc examiner cette œuvre des terrains de jeux, spécifiquement pour la ville de Sherbrooke. Son objectif est de démontrer que cette œuvre est « révélatrice de transformations fondamentales de la société locale »²⁴. Pour se faire, elle lance une série de questions qui constituent l'essentiel de sa problématique. Elle s'interroge sur la place occupée par l'Église dans le monde du loisir québécois et demande si celle-ci partage le contrôle des activités avec d'autres organismes²⁵. Elle veut aussi faire le point sur la nature des activités offertes par l'OTJ afin de déterminer si elles « avaient un fort caractère religieux, si le message qui s'en dégagait se résumait à être un bon chrétien doté des valeurs catholiques des Canadiens français de l'époque »²⁶. Elle tente de voir des changements d'orientation de l'Église et elle s'interroge sur les conséquences de la

²¹ Nadine Morin, *L'Œuvre des terrains de jeux, Sherbrooke, 1929-1962*, Mémoire M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2002, 122 pages.

²² Gérard Dion, *L'Œuvre des terrains de jeux de Québec*. Québec, Éditions du Cap Diamant, 1943, 122 pages. Cet ouvrage de Dion, réalisé à partir de son mémoire, semble être la première étude de cette œuvre de l'Église. Nous n'avons pas été en mesure de consulter directement cette étude.

²³ Morin, *op. cit.* p. 1.

²⁴ *Ibid.*, p. 8.

²⁵ *Ibid.*, p. 8-9.

²⁶ *Ibid.*, p. 8.

municipalisation des loisirs sur l'OTJ. Pour répondre à son questionnement, Morin a consulté les fonds d'archives de l'Œuvre, ceux de la Ville de Sherbrooke ainsi que les journaux locaux. De plus, le texte de Gérard Dion sert de clé de voûte à l'ensemble de son travail. Concernant son bilan historiographique, Morin s'attarde principalement à des textes sur le monde des loisirs et des parcs. Ce faisant, les stratégies de l'Église sont peu traitées. Toutefois, le chapitre IV du mémoire concerne la sécularisation des loisirs. L'auteure souligne le manque de ressources financières, le processus d'étatisation et le personnel clérical vieillissant pour expliquer la prise en charge des loisirs par les pouvoirs publics, qu'ils soient fédéral, provincial ou municipal²⁷. Par contre, elle avoue que « l'attitude des gens a changé : ils ne veulent plus s'identifier seulement à leur religion, ils veulent pouvoir s'identifier à un groupe social ou à un peuple »²⁸. Est-ce dire que, même si le nom de l'OTJ demeure dans le vocabulaire²⁹, l'Église n'a pas su s'adapter aux réalités de cette société changeante de la Révolution tranquille? Selon Jean Hamelin, dans *Histoire du catholicisme québécois : de 1940 à nos jours*, la lutte entre l'État et l'Église pour les terrains de jeux était déjà engagée depuis les années 1940, lutte qui est des plus vives avec la création du ministère de la Jeunesse en 1945³⁰.

Morin semble nostalgique de cette institution de naguère, elle qui y fut monitrice en 1989. Malgré que le nombre de jeunes qui fréquentent ce type de loisirs soit limité (25 pour le groupe de 10-14 ans)³¹, elle affirme que « l'OTJ n'est pas vraiment disparue puisqu'elle demeure dans la mémoire des gens »³². C'est faible comme argument. Son expérience personnelle vient peut-être teinter sa lecture de la situation. Par contre, elle nuance son constat dans sa conclusion en affirmant que la structure de l'organisation mise en place par l'OTJ demeure, mais que l'œuvre elle-même est maintenant du ressort municipal. L'œuvre du Centre Immaculée-

²⁷ *Ibid.*, p. 88-90.

²⁸ *Ibid.*, p. 97.

²⁹ *Ibid.*, p. 98.

³⁰ Hamelin, *op. cit.*, p. 70-71.

³¹ Morin, *op. cit.*, p. 103-104.

³² *Ibid.*, p. 98.

Conception s'inscrira-t-elle en continuité ou en rupture avec cette tendance d'envahissement du secteur public dans le domaine des loisirs?

1.1.2 L'Église en milieu urbain

Confrontées à des temps nouveaux, « les évolutions [de l'Église] sont lentes et s'effectuent sous l'emprise de l'orthodoxie et de la tradition »³³. Dans sa synthèse sur l'histoire du catholicisme au Québec, Hamelin avance que la période d'urbanisation de 1939 à 1950 sera marquée par de « nouveaux champs d'action » pour la pastorale³⁴. L'action de l'Église se fera notamment par l'entremise de la Ligue ouvrière catholique et son action sociale dans le domaine du logement social, de l'entraide familiale et de l'organisation des loisirs. Mais comment s'articule cette évolution de l'Église dans le quotidien de son œuvre?

Dans *Histoire du catholicisme québécois*, Hamelin expose l'état d'esprit de certains membres du clergé au milieu du XXe siècle à Montréal. Citant les propos de Robert Bernier, s.j., Hamelin confirme que de plus en plus de fidèles échappent à l'action de l'Église³⁵, à tel point que le curé de la paroisse Immaculée-Conception, Wilfrid Gariépy, avoue ne pas connaître ses paroissiens³⁶. Plus grave encore, il estime que ses paroissiens « ne tiennent pas à se rencontrer les uns les autres; que les écoles, les loisirs et les œuvres sociales lui échappent, de même que la plupart des problèmes qui se posent maintenant à l'échelle de la cité »³⁷. Le curé Gariépy conclut que la paroisse n'est plus le centre d'attraction des paroissiens qui se détachent de la pratique religieuse. L'Église a donc besoin de solutions qui appelleront une révision en profondeur de ses interventions en milieu paroissial. C'est dans ce contexte de la fin des années 1950 que se répand, selon Hamelin, la nouvelle orientation pastorale, la pastorale d'ensemble³⁸. Cette orientation se veut

³³ Hamelin, *op. cit.*, p. 62.

³⁴ *Ibid.*, p. 68.

³⁵ « Montréal est une brousse et que les ouvriers sont peu atteints par l'atmosphère paroissial. » Hamelin, *op. cit.*, p. 53.

³⁶ *Ibid.*, p. 56.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*, p. 214-215.

souple et consiste à coordonner et à synchroniser l'ensemble de l'agir pastoral (catéchèse, liturgie, prédication, apostolat, œuvres, etc.). Elle se traduira par l'idée d'une grande mission paroissiale où la réflexion et le travail s'effectuent sur le milieu.

Mais que savons-nous de spécifique sur le milieu qu'est la paroisse de l'Immaculée-Conception? Si l'histoire de l'Église au Québec a été largement étudiée, il en est autrement de son rôle spécifique dans la ville. Le livre de Lucia Ferretti³⁹, *Entre voisins : La société paroissiale en milieu urbain Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, est important dans la mesure où l'auteure fut pionnière dans l'étude de la paroisse en milieu urbain et à ce jour, son travail demeure le plus pertinent pour comprendre la vie paroissiale urbaine. Le but avoué de son étude est de « nourrir une réflexion [...] sur le rôle de l'Église catholique montréalaise dans l'organisation de la vie sociale urbaine »⁴⁰. Elle veut montrer cette Église « comme une institution qui, à partir de sa propre tradition urbaine séculaire, a su non seulement s'adapter aux transformations de la ville, mais a même contribué à l'influencer »⁴¹. En fait, Ferretti expose que l'Église a été obligée de réorienter son action sociale et communautaire afin de se créer une nouvelle pertinence dans ce milieu urbain en pleine croissance, elle qui n'avait, somme toute, qu'une expertise en milieu rural. Fondamentalement, la thèse de l'auteure souligne que l'Église s'adapte à une situation qui est hors de son contrôle, toujours en réaction aux changements qu'elle ne semble pas voir venir. Pour ce faire, l'Église a mis en place une série d'activités et d'organismes pour occuper les gens et s'assurer d'y inclure l'ensemble des fidèles. La paroisse a bien réussi ce travail, particulièrement au tournant du siècle. Pour le démontrer, Ferretti intitule son chapitre V : Une paroisse urbaine dans sa plénitude (1870-1914). Elle montre le rôle intégrateur des activités paroissiales. Que ce soit à travers la société Saint-Vincent-de-Paul, la bibliothèque, le cercle Des Ormeaux, l'association dramatique ou encore l'Association catholique de la jeunesse

³⁹ Lucia Ferretti, *Entre voisins : La société paroissiale en milieu urbain Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 1992, 264 pages.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 3.

⁴¹ *Ibid.*, p. 9.

canadienne-française, tous les organismes communautaires participaient à l'intégration ou venaient en aide aux paroissiens de la communauté.

Le livre de Lucia Ferretti permet de comprendre la dynamique paroissiale et l'importance du rôle de cette institution dans la vie sociale, économique et culturelle de la population locale, particulièrement pour ceux qui arrivent de la campagne et qui sont confrontés à cette nouvelle réalité urbaine en pleine période d'industrialisation. Malheureusement pour nous, la période à l'étude s'arrête trop tôt. Le relais sera pris par Jean-Christian Aubry⁴² dans le cadre d'une autre paroisse, celle de l'Immaculée-Conception, qui sera traitée un peu plus loin. Par contre, Jean Hamelin nous donne un aperçu de ce qui se passe dans les paroisses urbaines, du moins en partie, dans cette période.

1.1.3 Le point de jonction : la paroisse Immaculée-Conception

Une étude récente (2006) sur les espaces publics de culture et de loisirs par Michèle Dagenais⁴³ laissait entrevoir un beau potentiel pour soutenir notre présente recherche. En effet, *Faire et fuir la ville, espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto, aux XIXe et XXe siècles* compare des espaces publics dans deux grandes villes. Elle note dans son introduction que cette publication « procède d'un questionnement et d'une réflexion préoccupés d'en faire surgir la dimension urbaine, d'où mon choix de rapporter à l'espace les phénomènes politiques, sociaux et culturels présentés ici »⁴⁴. Un coup d'œil à la table des matières indique que tout un chapitre est consacré au parc La Fontaine, le plus grand parc de la paroisse Immaculée-Conception. La reconfiguration de l'espace urbain, la culture publique, le contrôle social, le rôle des institutions ne sont que quelques-uns des thèmes qu'elle

⁴² Jean-Christian Aubry, *Pratiques religieuses et vie paroissiale en milieu urbain au XXe siècle. La paroisse Immaculée-Conception de Montréal, 1910-1940*, Mémoire M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1998, 108 pages.

⁴³ Michèle Dagenais, *Faire et fuir la ville, espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto, aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Presses de l'Université Laval, 2006, 252 pages.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 1.

considère. Elle s'attarde au rôle des municipalités, de plus en plus présentes à partir de la fin du XIXe siècle.

Concernant le parc La Fontaine, l'auteure analyse les enjeux liés à cet espace particulier. À la lecture du chapitre nous apprenons que Dagenais a « choisi d'en faire l'élément dynamique de [sa] démarche »⁴⁵. Elle en dresse l'évolution physique (acquisition, aménagement et transformation) et politique (lois, nom du parc, événements). Notre déception fut grande lorsque nous avons constaté que l'aspect religieux, pourtant si présent dans la gestion de ce parc pendant de nombreuses années, y est pratiquement passé sous silence. Les revendications pour l'hygiène et l'éclairage faites par la Ligue du Sacré-Cœur⁴⁶ et l'« autre expérience d'organisation des jeux (...) par les Jésuites à la tête de la paroisse Immaculée-Conception où le parc La Fontaine se trouve »⁴⁷, sont les seules références à l'œuvre religieuse ayant trait à ce parc, le tout dans un seul paragraphe. Tout ce qu'on retient des propos de Dagenais, concernant la relation entre la paroisse et la municipalité, c'est la difficulté financière de la ville à aider l'œuvre des Jésuites en temps de crise. Pourtant l'œuvre déborde largement le cadre chronologique de la crise économique des années 1930, autant avant qu'après. Malgré le fait que la question religieuse ne soit pas son objet d'étude, l'absence de cet aspect, si important dans l'histoire du parc La Fontaine, nous a laissé pantois. Ce livre, malgré ses nombreuses notes, ne donne aucune bibliographie, ni index. Cela s'explique possiblement par le fait qu'il s'agit d'une collection d'articles (parus ou à paraître) dont l'auteure a peaufiné la présentation.

Le seul ouvrage traitant directement de la paroisse de l'Immaculée-Conception est le mémoire de maîtrise de Jean-Christian Aubry *Pratiques religieuses et vie paroissiale en milieu urbain au XXe siècle. La paroisse Immaculée-Conception de Montréal, 1910-1940*. Fortement inspiré des travaux de Lucia Ferretti, et dirigé par Michèle Dagenais, Aubry expose l'histoire de cette paroisse de façon éloquente. Selon lui,

⁴⁵ *Ibid.*, p. 164.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 171-172.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 184-185.

même si les historiens s'intéressent de plus en plus « aux changements urbains au XXe siècle »⁴⁸, ceux-ci ont omis d'étudier le phénomène paroissial. Aubry poursuivra donc le travail de Ferretti, mais avec la paroisse de l'Immaculée-Conception. Son étude débute à la fin de celle de Ferretti car cette dernière n'a qu'effleuré la période 1910-1930. L'orientation que donne Aubry à sa thèse est que l'Église catholique, institution soumise à des tensions issues de la modernité, s'adaptera, se modifiera pour répondre à cette nouvelle réalité⁴⁹. L'auteur avalise les conclusions de Ferretti en soutenant que l'Église a « la capacité de mutation et surtout d'innovation que Ferretti attribue à la paroisse urbaine face à l'urbanité et à la modernité »⁵⁰. Ce qui est intéressant pour notre sujet de recherche c'est qu'Aubry consacre un chapitre entier (le chapitre III) aux structures d'encadrement de l'action des Jésuites. L'analyse du domaine des loisirs est nécessaire, pour Aubry, « car c'est dans celui-ci que semble se manifester clairement, de la part des Jésuites, un certain désir d'adaptation à la vie urbaine »⁵¹.

Les archives de la paroisse Immaculée-Conception ainsi que celles de l'archevêché de Montréal lui ont permis de nous offrir ce troisième chapitre. Globalement, Aubry y dépeint l'organisation structurelle des loisirs, il donne une nomenclature des activités offertes et leur description, il explique l'évolution de l'Œuvre des terrains de jeux et de l'Œuvre des vacances et il constate les difficultés budgétaires liées à ces deux dernières activités. Si ce chapitre est une base solide sur laquelle on peut établir la fondation des activités de loisirs dans la paroisse, l'étude arrête toutefois un peu trop tôt dans le temps pour notre sujet. L'arrivée du Père de la Sablonnière ne se fera que dix ans plus tard pour donner un nouveau souffle au mouvement des loisirs de cette paroisse. Que s'est-il passé durant ce laps de temps? Peut-on prétendre que durant ces dix années, marquées par la fin de la guerre et un retour à la prospérité, il y eut peu de changements dans les œuvres de l'Église? Le travail de l'auteur permet cependant d'avoir un aperçu général de la paroisse. Celle-ci avait déjà une tradition

⁴⁸ Aubry, *op. cit.*, p. 2.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁵¹ *Ibid.*, p. 9.

urbaine (à tout le moins elle s'est adaptée) en matière de loisirs et cette tradition est ancrée depuis déjà plus d'un demi siècle.

1.1.4 Au Canada anglais

Deux auteurs du Canada anglais nous aident particulièrement à comprendre la jeunesse de l'après-guerre en lien avec les loisirs. Le livre de Doug Owram⁵² examine le phénomène de société des *baby-boomers*. L'auteur défend la thèse que les *baby-boomers* étaient conscients qu'ils se créaient une identité propre et, qu'en même temps, ils faisaient leur place dans l'histoire⁵³. Tout cela était possible puisqu'ils vivaient une période de changements intenses, sans précédent dans l'histoire⁵⁴. Un des bouleversements importants, selon Owram, est la perte du contrôle qu'exerçaient les adultes sur les loisirs des enfants au profit de l'influence du groupe des pairs. Cette situation a eu pour conséquence que « Religion simply collapsed as a mass social institution, and the ability of the older generation to socialize this powerful new [generation] was weakened accordingly »⁵⁵.

Cette conclusion d'Owram s'oppose au constat que fait Michael Gauvreau⁵⁶ sur le rôle des acteurs religieux dans cette période. En fait, selon Gauvreau, qui s'est notamment penché sur la question des origines catholiques de la Révolution tranquille, il faut revoir notre lecture de l'ensemble de cette période. Il argumente que les historiens expliquent la Révolution tranquille sous l'angle d'une transformation politique majeure qui résulte en une rapide déconfessionnalisation de la société québécoise⁵⁷. Gauvreau suggère une réinterprétation de ce modèle en se penchant sur les conflits à l'intérieur de la hiérarchie cléricale. En fait, il soutient que

⁵² Doug Owram, *Born at the Right Time: A History of the Baby-Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 392 pages.

⁵³ *Ibid.*, p. xii.

⁵⁴ *Ibid.*, p. x.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 109-110.

⁵⁶ Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, 501 pages.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 3-4.

[...] although powerful currents of conservatism certainly remained within Catholicism, there was a growing ideological diversity in the Church, one marked by powerful lay social and cultural initiatives. These initiatives were generated by people belonging to Catholic Action [...]⁵⁸

Cette crise dans les rangs même de l'Église crée deux factions. L'une favorisant l'action religieuse plus démocratique, inclusive et orientée vers la classe ouvrière; l'autre, plus élitiste et autoritaire, rassemblant davantage des intellectuels catholiques influents qui regardaient leurs prédécesseurs avec dédain⁵⁹. Gauvreau conclut que l'action du premier groupe a été reléguée au second plan par « a small, but vocal group of intellectuals, activists, and social scientists clustered around *Cité libre* » qui avait un ambitieux agenda politique⁶⁰.

Nous avons décidé de mettre en parallèle ces ouvrages d'Owram et de Gauvreau car les principaux acteurs de cette Révolution tranquille sont les *baby-boomers*. L'étude de Gauvreau apporte un éclairage intéressant car il examine un aspect culturel de la Révolution tranquille plutôt méconnu ou, du moins, souvent laissé pour compte. Il explore un point de vue novateur qui nous rappelle la complexité des phénomènes de société.

D'autres monographies dans l'historiographie canadienne-anglaise abordent aussi les thèmes de l'Église ou des loisirs. Ils traitent principalement du monde rural, comme le livre de William Klempa⁶¹ qui ne porte que sur la contribution de l'Église presbytérienne à la vie culturelle canadienne. Toutefois, notons le travail de Marc Raymond Emard⁶². Ce dernier a produit un mémoire de maîtrise intitulé *Religion and Leisure: A Case Study of the Role of the Church as Provider of Recreation in Small Ontario Communities*. Ce travail d'Emard fut utilisé par de nombreux auteurs,

⁵⁸ *Ibid.*, p. 8.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 13.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 355.

⁶¹ William Klempa, *The Burning Bush and a few acres of snow: The Presbyterian Contribution to Canadian life and Culture*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, 293 pages.

⁶² Marc Raymond Emard, *Religion and Leisure: A Case Study of the Role of the Church As Provider of Recreation in Small Ontario Communities*, Mémoire M.A. (Recreation and Leisure Studies), University of Waterloo, 1990, 186 pages.

principalement américains. Dans son étude, Emard cherche à comprendre la relation entre l'Église et les loisirs en examinant, dans un premier temps, l'influence historique de la religion dans le domaine des loisirs. Pour y arriver, l'auteur retrace l'influence religieuse depuis la préhistoire jusqu'à aujourd'hui⁶³. Il poursuit en tentant de voir l'apport de l'Église comme pourvoyeur d'activités récréatives. Il enchaîne en s'attardant à ce même rôle, mais à l'échelle des petites communautés rurales ontariennes. Pour terminer, l'auteur analyse le modèle opératoire historique du rôle de l'Église en tant que pourvoyeur de loisirs sur la scène contemporaine⁶⁴. Pour effectuer son analyse, il a utilisé un questionnaire pour recueillir des données factuelles sur les petites communautés ontariennes. Malheureusement, nous n'avons pas eu accès à l'ensemble des données, seules ses conclusions étant disponibles. Il démontre que l'Église a su, au XXe siècle, s'adapter à une société en mutation. Ses conclusions vont dans le même sens que Ferretti et Aubry. Cependant, dans la dernière partie du siècle, il avance que l'Église n'a pas été capable de maintenir la vitesse de croisière qu'elle s'était donnée, surtout entre les deux guerres⁶⁵. Ici, l'auteur rejoint davantage la position défendue par Michel Bellefleur.

Malgré un titre qui dénote un territoire limité pour son étude, les conclusions ou, du moins, les observations qu'il fait pourraient s'appliquer à un échantillonnage beaucoup plus vaste. L'étude est attrayante car elle tisse des liens évolutifs sur le long terme. Toutefois, l'objet d'étude est rural ou du moins, s'intéresse aux petites communautés. On peut anticiper deux problèmes à la lecture de cet ouvrage : les problèmes de financement auxquels feront face les paroisses plus peuplées de la ville et la compétitivité en milieu urbain des activités de loisirs privés, qui sont peu présentes dans les campagnes.

⁶³ La principale période du mémoire de Marc Raymond Emard étant le XXe siècle, l'auteur ne fait qu'un survol des périodes antérieures. Ainsi, il consacre quatre pages pour couvrir la *Primitive Era* (de la préhistoire à 5000 avant J.-C.) et l'*Ancient Era* (-5000 à -300), douze pages pour le *Classical Era* (-500 à 300), *Middle Ages* (500 à 1300) et *Renaissance and Reformation Era* (1300 à 1700), 9 pages pour *United States and Canada* (1600 à 1800) et 11 pages pour l'*Industrial Era* (1800 à 1900) avant d'aborder sa période principale.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 78-81.

1.1.5 Aux États-Unis

Quelques Américains ont publié des livres au sujet des loisirs tels que la synthèse de Gary Cross⁶⁶, *A Social History of Leisure since 1600*. Cependant, les principaux travaux d'auteurs américains que nous avons consultés sont uniquement ceux d'étudiants universitaires qui fréquentent généralement des facultés de théologie. Les études les plus intéressantes, liées à notre sujet, portent sur les stratégies d'évangélisation de l'Église.

Dans son mémoire de maîtrise de 1998, Tammy Hensley⁶⁷ a tenté de comprendre le lien entre le discours de l'Église et ses actions en matière de programmes sportifs. Son objectif était de voir s'il existe une similitude ou une corrélation entre ce que les responsables des programmes croient essentiel à atteindre (*primary focus*) et ce que les programmes offrent vraiment. Ainsi, dans son étude *An Analysis of the Primary Use of Church Sports Programs in Anderson, Indiana*, Hensley a demandé aux responsables des programmes de sports de l'Église quels devraient être les objectifs desdits programmes. Elle a ensuite comparé ces opinions aux buts des programmes eux-mêmes. Une de ses conclusions est que les programmes sportifs et les installations servaient davantage aux besoins récréatifs des membres que de tremplin pour évangéliser et pour attirer de nouveaux adeptes⁶⁸. Les conclusions de cette étude ne peuvent cependant être généralisées car elles ne tiennent compte que d'un groupe très restreint de répondants et d'institutions⁶⁹. Qui plus est, sa bibliographie est beaucoup trop sommaire, soit environ vingt entrées, dont plusieurs sont les sites Internet ou page Web des programmes récréatifs des ministères

⁶⁶ Gary S. Cross, *A Social History of Leisure*, State College (PA), Venture Publishing, 1990, 297 pages.

⁶⁷ Tammy Hensley, *An Analysis of the Primary Use of Church Sports Programs in Anderson, Indiana*, Mémoire M.A., Ball State University, 1998, 68 pages.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 8.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 4. L'auteure délimite sa recherche aux Églises ayant un programme de sports établi et ce, dans la seule ville d'Anderson, Indiana. De plus le questionnaire a été distribué à un unique représentant de chaque Église, celui responsable du programme, et non à l'ensemble des dirigeants des Églises. Toutefois, l'auteure est très consciente de ces limites. Anderson compte 23 Églises de différentes dénominations pour une population d'environ 60 000 personnes.

religieux eux-mêmes. Par contre, la question soulevée par Hensley sur les buts des programmes permet de réfléchir sur l'impact que pourraient avoir de tels programmes en milieu urbain.

Cette question fut posée en 2006 par un autre universitaire, Brian White⁷⁰. Ce dernier a réalisé une étude sur les cent plus grandes Églises (*megachurches*) de l'année 2004 aux États-Unis (plus grandes en termes de participation aux offices religieux avec une moyenne de 5 800 personnes ou plus)⁷¹. Le but de sa recherche était de voir comment ces Églises utilisaient les activités sportives comme outils d'évangélisation. Puisque l'Église se servait de façon consciente du sport pour rejoindre les non-pratiquants, ce moyen d'évangéliser ou de rapprocher les individus de l'institution religieuse relevait d'une stratégie dynamique concertée. Les grands dirigeants de ces organismes ont confirmé qu'ils utilisaient spécifiquement ces activités pour rejoindre cette clientèle de non-pratiquants⁷². White s'est restreint aux Églises protestantes et n'apporte aucun éclairage sur les catholiques. Il a toutefois fait un survol assez complet de la littérature traitant de son sujet, regroupant sur sept pages des œuvres allant de 1982 à 2004, la majorité étant des monographies datant des trois dernières années. La lecture de ce mémoire et de ses sources nous montre un bel éventail du monde des loisirs et des sports que les *megachurches* veulent utiliser à des fins de prédication. Cela va du jeu de fléchettes à la moto-marine, du « *paintball* » au jeu vidéo en passant par la course automobile⁷³.

Dans la même veine, Jennifer Livengood⁷⁴ examine, dans sa thèse de doctorat, le phénomène de ces *megachurches* aux États-Unis. Elle appelle ce phénomène le *New Paradigm Church* (*Seeker Churches* et *Mega Churches* en sont des

⁷⁰ Matthew Brian White, *Sports Ministry in America's One Hundred Largest Churches*, Thèse Ph.D. (Theology), Ashbury Theological Seminary, 2006, 139 pages.

⁷¹ *Ibid.*, p. 19.

⁷² *Ibid.*, p. 5.

⁷³ *Ibid.*, p. 129-131.

⁷⁴ Jennifer S. Livengood, *The Role of Leisure in Personal Spirituality and Religious Practices of New Paradigm Christians*, Thèse Ph. D. (Recreation, Sports and Tourism), University of Illinois, 2007, 224 pages.

synonymes)⁷⁵. Elle cherche à comprendre le rôle des loisirs et de la récréation dans la vie des membres de deux de ces mouvements des *New Paradigm Churches* : les Églises *Vineyard* et *Tapestry*. Ces Églises attirent une clientèle de plus en plus nombreuse. Malgré le fait qu'elles soient chrétiennes, elles ne sont affiliées à aucun groupe traditionnel. Le modernisme de ces Églises, qui offrent du sport et du divertissement culturel, des présentations vidéos et *PowerPoint* lors des services religieux, des célébrants sans attributs de cérémonie ou encore des activités extérieures adaptées à des clientèles particulières (de véritables centres d'achats avec concession de restaurants, lac artificiel et mur d'escalade, etc.), forcent les Églises traditionnelles à réorganiser leurs approches désuètes⁷⁶.

La recherche de Livengood s'attarde à quatre dimensions de ces Églises et des loisirs, à savoir: la structure et l'organisation des loisirs, les motivations (pourquoi on organise ou on participe à ces activités), le choix de l'activité et, enfin, le lien entre l'expérience de loisirs et le développement de la spiritualité⁷⁷. Cette thèse éclaire certains mécanismes et stratégies que ces Églises utilisent pour s'assurer la fidélité ou la fréquentation des fidèles et, surtout, pour en attirer de nouveaux. L'étude de Livengood, qui travaillait déjà au département des *Leisure Studies* de l'*University of Illinois* à Urbana-Champaign au moment de son doctorat, est possiblement la première à investiguer les mécanismes liés au choix de l'individu. Pour y arriver, Livengood a analysé plusieurs auteurs, mais elle a aussi interviewé 17 personnes à partir d'un questionnaire de treize questions. Malgré tout le sérieux et la rigueur analytique que l'auteure démontre, on ne peut qu'être déçu par un échantillonnage aussi limité. De plus, compte tenu que les Églises qu'elle étudie ont plus de 5 500 adhérents, son échantillon ne représente que 0,003 pourcent d'une seule Église. Il est donc insignifiant sur le plan quantitatif. Nous avons aussi remarqué que le nombre limité de personnes interviewées ou sondées est un problème récurrent dans plusieurs mémoires et thèses, du moins en ce qui a trait à notre sujet.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 17.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 17-18.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 7.

À la lecture de ces ouvrages nous pourrions conclure que de nombreuses Églises utilisent le sport et les loisirs pour attirer et rejoindre une certaine clientèle, mais que ces activités ne serviraient pas spécifiquement à évangéliser ou à convertir. Ce n'est qu'un service offert à la communauté.

1.1.6 En France

Il existe un lien très fort en France entre les loisirs et l'Église. Nous avons pu constater ce lien à travers la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), sans aucun doute la plus importante organisation d'œuvres religieuses en France, qui fêtait son centenaire en 1998. Pour cet anniversaire, un colloque a été organisé cette même année à Brest. Gérard Cholvy a publié les actes de ce colloque⁷⁸. On y fait principalement l'éloge de la FSCF. Par ce colloque, la FSCF « a souhaité en savoir plus sur son histoire »⁷⁹. Nous avons droit dans cet ouvrage à un recensement de l'ensemble des œuvres de l'association : les patronages, les loisirs, le sport, etc. Malgré l'hommage rendu à l'association, le colloque a aussi abordé certains problèmes que devait affronter l'organisme. Ainsi, le rôle spécifique des vicaires dans les patronages ou l'avenir de ces patronages dans le monde d'aujourd'hui sont des exemples des thématiques débattues lors des ateliers. La prise en charge par l'État des sports de haut niveau, étant donné la complexité du sport (olympique en particulier) et la compétition des clubs privés ont aussi été discutées⁸⁰. L'enjeu principal auquel les patronages font face est de garder leur spécificité et de continuer à être reconnus⁸¹. Le colloque a donc permis de voir l'implication communautaire de l'Église en matière de loisirs, principalement sportif, en France. Il a aussi souligné l'importance de la FSCF dans le monde des loisirs. L'apologie que l'on fait de la fédération limite toutefois la portée d'une étude sérieuse puisqu'on expose principalement les bons coups et les grands moments de ce mouvement.

⁷⁸ Gérard Cholvy *et al.*, *Sport, culture et religion : Les patronages catholiques (1898 – 1998)*. Actes du colloque de Brest, 1998, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 1999, 383 pages.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 9.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 356-357.

⁸¹ *Ibid.*, p. 358.

Une étude beaucoup plus complète et, surtout, plus documentée a été publiée en 2003 par Laurence Munoz⁸². Elle a examiné de manière approfondie la FSCF pour sa thèse de doctorat et l'a étoffée afin de publier *Une histoire du sport catholique : La fédération sportive et culturelle de France, 1898-2000*. Son travail repose sur une bibliographie exhaustive comprenant pas moins de 22 entrevues (avec des hauts dirigeants de la FSCF, d'aumôniers de patronages, de théologiens, etc.) et près de 300 sources différentes, tant sur l'histoire du sport, de l'Église que sur les rapports de l'Église aux sports en France. Ce travail sur le sport et l'Église en France est le seul aussi complet. Selon Laurence Munoz, la FSCF regroupe encore aujourd'hui 190 000 licenciés et 1 900 clubs sportifs⁸³.

Au départ Munoz s'interroge : « Qu'est-ce qui légitime l'association des sports et de la religion catholique au sein d'une même institution? »⁸⁴. Sa thèse soutient que « la mise en place d'un dispositif centralisé du sport pour les catholiques répond directement à la nécessité d'un service spécialisé concurrent aux organisations laïques et socialistes »⁸⁵. Son étude, à caractère sociologique, devient intéressante pour nous dans sa seconde partie alors qu'elle analyse les symptômes de la crise identitaire de la FSCF et du conflit de l'Église dans un monde en grande mutation, de la fin des années 1950 à aujourd'hui. Ainsi, l'année 1965 correspond à la fin du concile Vatican II et symbolise le « décrochement [des Français] de la pratique religieuse, la crise des mouvements de jeunesse, l'effondrement des petits séminaires, l'accélération de la baisse des baptêmes, la cassure de la croyance en Dieu »⁸⁶. Ce concile devait permettre à l'Église de se renouveler dans le monde moderne. L'auteure y examine plutôt la « relativité de la notion d'utilité sociale de l'Église »⁸⁷. Elle traite ainsi de la question scolaire, du marxisme et de l'éthique avant

⁸² Laurence Munoz, *Une histoire du sport catholique : La fédération sportive et culturelle de France, 1898 – 2000*, Paris, L'Hamattan, 2003, 337 pages.

⁸³ *Ibid.*, p. 13.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 18.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*, p. 198.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 199.

de poursuivre avec les enjeux et les stratégies de l'Église dans la société dite de consommation. On y voit une certaine rupture entre les patronages et la fédération proprement sportive. La crise entre « les affinitaires » (associations locales) et le « délégataire » (fédération nationale) montre un besoin de spécificité: il est essentiel pour les uns de marquer leur différenciation avec l'autre. Il y a donc un fossé entre le discours national et les pratiques locales, d'autant plus que les associations sont subventionnées par leur commune⁸⁸.

Ces années de turbulences dans les œuvres communautaires de l'Église en France correspondent à la prise en charge par le Père de la Sablonnière du Centre Immaculée-Conception. Il serait éclairant de voir si l'Église catholique au Québec vivait ces mêmes problèmes et si elle usera des mêmes stratégies pour se « renouveler ».

À cet effet, une réflexion a été amorcée au Québec. Gilles Routhier⁸⁹ a publié *L'Église et Vatican II* en 1997. Ce livre est la première publication résultant d'une importante recherche sur « Vatican II et le Québec des années 1960 » amorcée à l'Université Laval⁹⁰. Ce collectif aborde plusieurs aspects du concile dont la relation de l'Église avec trois nouveaux groupes qui s'imposent à elle : les laïcs, les médias et les chrétiens non catholiques⁹¹. Au cœur de leurs recherches, les auteurs tentent de voir, entre autres choses, comment les religieux canadiens réagissent au renouveau et à l'ouverture que semble offrir le concile :

Qu'a représenté au juste Vatican II pour les Églises du Québec et du Canada? Un événement étranger à leur existence tranquille et qui réussit à secouer leur torpeur ou un événement enraciné dans leur évolution au tournant des années 1960?⁹²

⁸⁸ *Ibid.*, p. 308-311.

⁸⁹ Gilles Routhier, dir., *L'Église canadienne et Vatican II*, Montréal, Fides, Collection « Héritage et projet », no.58, 1997, 481 pages.

⁹⁰ *Ibid.*, p.8.

⁹¹ *Ibid.*, p. 9.

⁹² *Ibid.*, p. 8.

Peut-être signe des temps, l'un des comités préconciliaires canadiens (comité de la doctrine) était formé de jeunes prêtres de moins de 35 ans et tous les membres du comité avaient moins de 9 ans d'ordination⁹³. « Les évêques qui participaient au concile étaient des gens de leur époque et de leur génération »⁹⁴. Cela est-il suffisant pour mettre en marche une réforme du rôle ou, à tout le moins, de l'approche de l'Église dans son encadrement de la société?

En créant le ministère du Bien-être social (1958), celui des Affaires culturelles (1961) et celui de l'Éducation (1964), la société civile québécoise décléricalise autant de domaines profanes où le rôle de suppléance de l'Église catholique avait dans le passé abouti à la domination du clergé.⁹⁵

Enfin on perçoit que le catholicisme est en mutation : « il y a un courant de renouveau qui anime les laïcs et les pasteurs les plus attentifs aux signes du temps »⁹⁶. Il reste maintenant à voir si l'Église au Québec, dans le monde des loisirs, adhèrera à ce renouveau ou continuera sa pastorale traditionnelle.

* * *

Au Québec, Michel Bellefleur expose brillamment les difficultés de l'Église dans sa compétition contre le secteur commercial, par son abandon à celui-ci de formes de loisirs auxquelles elle ne pouvait souscrire sur le plan doctrinal. Par contre, l'Œuvre des terrains de jeux lui permettra de garder une influence certaine sur les jeunes, quoique moins apostolique. Enfin, les parcs et les paroisses sont à la fois des lieux d'intégration et de ralliement, qui servent à l'Église à promouvoir son action et à garder une présence ressentie dans la communauté. Au Canada anglais, Emard démontre que, malgré tout, l'Église a su s'adapter à la société en mutation de ce XXe siècle mais qu'elle a eu beaucoup de difficultés à garder la même vitesse

⁹³ *Ibid.*, p. 11.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁹⁵ Jan Grootaers, « Le Catholicisme du Québec et son insertion dans le milieu conciliaire », dans *L'Église canadienne et Vatican II*, sous la direction de Gilles Routhier, Montréal, Fides, Collection « Héritage et projet », no.58, 1997, p. 409.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 470.

d'adaptation en fin de siècle. Si certaines Églises américaines (les Églises réformées) ne sont pas touchées par le concile Vatican II, elles ont toutefois dû innover pour garder et même augmenter leur clientèle. La mise en place des « *megachurches* » et l'élaboration de programmes complets et modernes, adaptés au style de vie américain, montrent un certain réalignement des approches traditionnelles. Ces « *megachurches* » demeurent tout de même des exceptions. Mais pour arriver à de tels résultats, les moyens financiers devaient être à la hauteur des besoins. Pour terminer, en France, la FSCF contrôle ou gère la majorité des organismes de loisirs ce qui, encore aujourd'hui, lui assure une pertinence et une cohérence auprès de la population. Malgré la rupture entre le social et le sportif, la fédération a su garder, même après le concile Vatican II, la mainmise sur les œuvres consacrées aux loisirs et aux divertissements.

Ces écrits servent de fondation pour comprendre le contexte dans lequel le Centre Immaculée-Conception a vu le jour. L'évolution du Centre dans la tourmente de la Révolution tranquille, la concurrence qu'il livre aux autres organismes de loisirs, la place qu'il tient à la fois dans la paroisse et au sein de l'Église en ce domaine sont la suite logique du développement du Centre Immaculée-Conception pour comprendre la place que le Centre s'est taillé comme institution. La prochaine étape consiste donc à examiner ce centre de loisirs et à étudier la dynamique qui lui est propre dans le contexte d'une paroisse urbaine de la fin du XXe siècle.

Ce survol historiographique a permis d'apprécier que, malgré une certaine quantité de travaux qui abordent les sujets soit de l'Église, soit des loisirs, peu ont analysé en profondeur la jonction entre ces deux thématiques. L'on peut aussi observer qu'il y a encore moins d'ouvrages qui étudient la dynamique paroissiale, en particulier en milieu urbain. Au cours de nos lectures, nous avons relevé certains aspects qui permettaient de circonscrire quelque peu l'implication de l'Église dans le domaine du loisir. Cependant, force est de constater que le rôle de l'Église dans les loisirs est un domaine de recherche qui suscite, pour l'instant, peu d'intérêt.

1.2 Démarche méthodologique

1.2.1 Problématique

Notre recherche s'intéresse donc à un domaine où peu de travaux ont été effectués. Nous entreprenons une étude spécifique sur les quelque cinquante dernières années du XXe siècle en touchant un aspect très particulier de l'intervention de l'Église : le monde du loisir. Nous y examinons à la fois les actions des représentants ecclésiastiques du Centre, les conséquences, ou plutôt les retombées, de ces actions sur la paroisse et même au-delà de celle-ci.

Initiateur et fondateur du Centre, le Père Wilfrid Gariépy, s.j., a voulu créer un lieu de rencontres où les jeunes auraient été encadrés dans des activités sportives et de loisirs afin de répondre aux demandes d'une nouvelle génération. Comment le Centre évolue-t-il dans ce nouveau contexte social? Quels sont les objectifs et le rôle du Centre dans la paroisse? Le Centre est-il à l'avant-garde de ce mouvement vers les loisirs qui se développe dans la société en général? Bref, comment le Centre Immaculée-Conception a-t-il su négocier le tournant de la société des loisirs, tout en gardant ses valeurs, dans une période de contestation et de délaissement des pratiques religieuses?

1.2.2 Hypothèses de travail

Nous avons limité nos hypothèses de travail à trois afin de garder le cap sur l'essentiel, à savoir comment une œuvre religieuse a su résister aux bouleversements socioculturels de la seconde moitié du XXe siècle. Pour répondre à cette interrogation, nous privilégions les hypothèses suivantes, à savoir :

1- Que l'Église a su, grâce au dynamisme d'un de ses membres (un jeune ecclésiastique qui prône les valeurs de l'activité physique et est converti à l'œuvre de Don Bosco), rivaliser avec le secteur laïc et commercial dans le domaine très restreint des loisirs;

2- Que le Centre Immaculée-Conception a su moderniser une structure qui a fait ses preuves mais qui se devait d'explorer de nouvelles avenues tout en gardant son caractère pastoral;

3- Que le Centre fut l'occasion pour un individu de faire sa marque et d'allier ses deux champs d'intérêt que sont l'Église et le sport.

Puisque le Centre est le point de mire de cette adaptation de l'Église, il nous semblait essentiel d'observer les changements qui s'opèrent en son sein et de voir l'attrait du Centre pour les paroissiens. C'est la raison pour laquelle l'accent a été mis sur le Centre lui-même et son organisation.

1.2.3 Terrain d'enquête

Le cadre spatial de cette étude est relativement petit puisqu'il ne couvre que la paroisse Immaculée-Conception, le Centre étant à l'origine un centre paroissial. Malgré ces limites très restreintes, il faut noter qu'un certain nombre de jeunes qui fréquentent le Centre sont issus d'autres paroisses de la région métropolitaine. De plus, même si le Centre exploite d'autres lieux pour poursuivre son œuvre pastorale, en outre l'Auberge du P'tit Bonheur, située dans les Laurentides, cette étude se limite au Centre même. Nous avons donc volontairement exclu les activités qui se tenaient hors de l'édifice de la rue Papineau.

Le cadre temporel, quant à lui, couvre la période de l'ouverture du Centre en 1951 jusqu'au décès du Père de la Sablonnière en 1999. Si les loisirs existaient avant dans la paroisse sous l'Œuvre des terrains de jeux ou d'autres vocables, ce n'est qu'en 1951 que le Centre ouvrira officiellement les portes de son nouvel édifice. Son premier directeur, Marcel de la Sablonnière, cumulera ses fonctions jusqu'en 1993, année où il prend sa retraite. Il n'abandonne pas le Centre pour autant, mais ses présences se feront plus sporadiques. Le Père de la Sablonnière décède en 1999. Il nous semblait opportun de terminer l'étude présente à ce moment puisque le Père y avait consacré sa vie.

1.2.4 Sources et méthode

Les sources utilisées pour la recherche sont principalement les archives du Centre Immaculée-Conception conservées au Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Une visite au centre d'archives de l'UQAM a permis de cibler un certain nombre de défis méthodologiques. Ainsi, plusieurs documents sont censurés puisqu'ils font référence à des enfants⁹⁷. Plusieurs documents ne sont pas datés, ni signés. De plus, l'état des documents peut poser problème : certains sont abimés, illisibles ou encore ils nécessitent une traduction (français, anglais, latin, italien, espagnol). L'hétérogénéité des documents (photographies, comptes de taxes, correspondance, films, publicités, etc.), peut rendre l'analyse et l'interprétation difficiles.

Certains documents du Centre n'ont pas été remis aux Services des archives de l'UQAM. Ces derniers sont toujours entreposés au Centre Père Sablon (CPS). La direction générale du Centre, par l'entremise de madame Louise Desbiens, adjointe administrative à la direction générale, nous a laissé les consulter en toute liberté. Nous avons eu une conversation avec elle puisqu'elle a travaillé plusieurs années avec le Père de la Sablonnière et elle nous a autorisé à utiliser ces informations dans notre analyse. Nous avons aussi rencontré madame Huguette Déom, directrice de campagne et du développement de la Fondation Père Sablon. Elle nous a fourni des informations sur l'organisation financière du Centre.

Nous n'avons pu utiliser les archives de l'archevêché de Montréal puisque les documents ultérieurs à Mgr Bruchési (1855-1939) ne sont pas encore accessibles aux chercheurs en raison des règles de prescription de l'archevêché. De plus, l'administration de la paroisse de l'Immaculée-Conception fut transférée des Jésuites à l'archevêché à la fin du XXe siècle. Nous n'avons donc pas accès à leurs fonds

⁹⁷ Selon les lois en vigueur et les règles entourant les différents types d'archives, certains documents sont accessibles, mais partiellement censurés, afin de préserver l'identité de mineurs ou de préserver la vie privée de personnes encore vivantes, par exemple. Il en est de même avec les documents provenant de sources judiciaires.

d'archives à cause des mêmes règles de prescription de l'archevêché. Enfin, les fonds d'Archives des jésuites au Canada (ASJCF) sont accessibles depuis septembre 2009 à la Maison Bellarmin de Montréal⁹⁸. Toutefois, puisque le Père de la Sablonnière est décédé depuis moins de 25 ans, toute sa correspondance personnelle est prescrite. Nous avons consulté quelques documents généraux ainsi que les fonds de certains Jésuites, amis du Père de la Sablonnière, comme celui du Père Léon Arcand, s.j..

D'autres documents complètent cette recherche. Quelques journaux ainsi que les archives de la Ville de Montréal (VdeM) nous ont fourni des détails, principalement sur l'origine de la paroisse et sur l'implantation des Jésuites dans ce quartier du plateau Mont-Royal.

Puisque l'un des objectifs est de voir s'il y a une ingérence, une directive de l'Église (ce qui impliquerait une stratégie délibérée) ou plutôt une initiative personnelle de la part du Père de la Sablonnière, nous avons concentré nos recherches sur les archives et sur la correspondance des principaux acteurs qui sont intervenus dans les affaires du Centre. Nos conclusions sont établies principalement à partir de ces documents.

Dans un travail comme celui-ci, il est indéniable que chacune des sources contribue à forger nos conclusions. Quelque soit leur forme ou leur provenance, ces sources ne forment qu'une parcelle d'un tableau complexe. C'est la juxtaposition de tous ces morceaux qui permet d'obtenir une vue d'ensemble et d'entrevoir la complexité des enjeux et des forces en présence. C'est la raison pour laquelle la provenance des sources est aussi variée et le casse-tête aussi complexe. La richesse qui ressort de ces documents nous permet de mieux apprécier le sujet à l'étude.

⁹⁸ La Compagnie de Jésus a officiellement ouvert son nouveau Centre d'archives des Provinces de la Compagnie de Jésus le 22 septembre 2009 et il est ouvert aux chercheurs.

Nous recherchons les stratégies, les motifs et l'impact des politiques élaborées. À cet égard, la méthode qualitative nous apparaît la meilleure. Nous tenterons de relever principalement la correspondance touchant l'orientation et l'action du Centre ainsi que les décisions prises par les dirigeants du Centre à travers les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ou de l'exécutif du Centre d'une part et des autorités religieuses impliquées d'autre part. Le postulat de départ est que la correspondance journalière devait être fidèle aux objectifs du Centre et que son directeur, le Père de la Sablonnière, veillait à ce qu'il en soit ainsi. Le défi méthodologique de l'analyse et de l'interprétation des sources est aussi important que le dépouillement des sources. Avoir accès à plusieurs fonds d'archives donne l'avantage de pouvoir mettre en parallèle l'information et de faire des recoupements. Ces recoupements permettent de valider l'information de part et d'autre et de la compléter. Même partielles, les archives des Jésuites nous fournissent quelques éclairages et se sont avérées intéressantes à plus d'un égard.

* * *

Ce travail souhaite principalement saisir l'influence d'un homme, d'une institution et d'une communauté dans une période de changements sociaux importants. Il est primordial de connaître le rôle de chacun dans l'évolution du Centre Immaculée-Conception afin de comprendre la place qu'occupe ce centre de loisirs, autant dans les œuvres religieuses, dans la cohésion de la communauté paroissiale, dans son rayonnement au-delà des limites de la paroisse que dans son rôle d'organisme pastoral. À travers ces diverses avenues, on pourra apprécier à sa juste mesure l'importance du Centre pour les loisirs en général, mais surtout on pourra comprendre un des mécanismes qui a permis à l'Église de rester un acteur important, du moins dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, auprès des jeunes dans des secteurs d'activités où les entrepreneurs commerciaux offraient beaucoup plus de possibilités, de choix et de liberté.

Dans les pages qui suivent, nous examinerons d'abord, au chapitre II, l'Église et les loisirs en milieu urbain. Ensuite, le développement du Centre Immaculée-Conception sera étudié dans le chapitre III. Dans le dernier chapitre, nous terminerons avec la question de l'œuvre pastorale du Centre dans cette époque de changements de 1951 à 1999. Il est temps maintenant d'aborder le vif du sujet et d'étudier le Centre Immaculée-Conception lui-même. Un examen de sa structure et de son fonctionnement, de ses origines et du milieu dans lequel il se développe apportera un certain éclairage sur l'adaptation ou non de l'Église en milieu urbain.

CHAPITRE II

L'ÉGLISE ET LES LOISIRS, UNE ADAPTATION EN MILIEU URBAIN

La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle annoncent des changements importants pour le Québec et en particulier pour Montréal. Le taux d'urbanisation passe de 22.8% en 1871 à 63.1% en 1931¹. Montréal bénéficie le plus de cette hausse démographique. Durant cette période, les municipalités de l'île de Montréal croissent de façon considérable et régulière, au point où leur population représente plus du tiers de la population totale du Québec². Ce phénomène d'urbanisation ne touche pas que l'île de Montréal, mais il y est plus important qu'ailleurs. De plus, cet accroissement de population modifie la configuration de la Ville de Montréal par la création ou l'annexion de municipalités à son territoire. Cette croissance démographique affecte aussi l'Église qui, pour répondre aux nouveaux besoins, crée de nouvelles paroisses. C'est dans ce contexte qu'est fondée une nouvelle paroisse dans l'est de la ville, St-Grégoire-le-Thaumaturge. Les changements ne sont pas que d'ordres démographique ou géographique. La société évolue également dans son rapport au travail et aux loisirs. Plus alphabétisée, la population a un accès de plus en plus facile à l'information grâce à la presse de masse³.

¹ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain, Tome I : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, p. 40.

² *Ibid.*, p. 41. L'île de Montréal comptait 12,9% de la population du Québec en 1871, 22,5% en 1901 et atteint 35,5% en 1931.

³ Jean Hamelin et André Beaulieu, « Aperçu du journalisme québécois d'expression française » dans *Recherches sociographiques*, vol. 7, no. 3, 1966, p. 326-330. À titre d'exemple, seulement pour les quotidiens de langue française, le tirage passe de 279 467 exemplaires en 1915 à 788 453 exemplaires en 1965.

Dans l'étalement urbain que connaît l'île de Montréal à la fin du XIXe siècle, une nouvelle municipalité voit le jour. Il s'agit de la Côte de la Visitation dont les limites s'étendent grossièrement entre les rues Papineau, Iberville, Rachel et le chemin de fer du CPR⁴. En 1875, l'un des résidents de ce village, Monsieur Lionais, fait don d'un lopin de terre au coin des rues Rachel et Papineau à Mgr Bourget pour l'érection d'une église⁵. Pour signifier cette prise de possession, le jour de la Toussaint 1875, l'évêque y fait ériger une croix. Ledit terrain étant surélevé, on baptise l'endroit Mont-Thabor possiblement en l'honneur du site homonyme en Galilée⁶. Les travaux de construction de l'église commencent dès l'année suivante. Les murs sortent à peine de terre qu'on arrête la construction : la crise financière qui frappe le Québec depuis 1873 se fait sentir⁷. En 1883, à la demande de Mgr Fabre, nouvel évêque de Montréal depuis la démission de Mgr Bourget en 1876, les Jésuites prennent en charge cette nouvelle paroisse et terminent la construction de l'église. Cette année-là, « le Père Cazeau, mettant en rouleaux les premières pièces d'argent recueillis, peut compter la somme de \$5 »⁸. Il semble que ces premiers fonds, pour les débuts de la paroisse, furent comptabilisés un 17 novembre, fête de Saint Grégoire le Thaumaturge⁹. C'est la raison pour laquelle les Jésuites donnent officiellement ce nom de Saint-Grégoire-le-Thaumaturge à la paroisse, qui est fondée par décret canonique en 1887. Par contre, depuis la fondation, les paroissiens utilisent le terme Immaculée-Conception puisque le scolasticat des Jésuites, adjacent à l'église, porte ce nom¹⁰. Le nom de St-Grégoire est changé par

⁴ Jean-Christian Aubry, *Pratiques religieuses et vie paroissiale en milieu urbain au XXe siècle. La paroisse Immaculée-Conception de Montréal, 1910-1940*, Mémoire M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1998, p. 24.

⁵ Archives de la Ville de Montréal (VdeM), VM6, R3283.2 (1855^b), extrait du volume : *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, compilées par C.E. Deschamps, 1896, p. 1097.

⁶ VdeM, Fonds VM6, R3283.2 (1855e), « Sur le Mont-Thabor germa il y a 75 ans la belle paroisse de l'Immaculée-Conception. », *La Patrie du dimanche*, 4 mars 1962.

⁷ Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, Tome I, p. 77-78.

⁸ VdeM, Fonds VM6, R3283.2 (1855e), « Sur le Mont-Thabor germa il y a 75 ans la belle paroisse de l'Immaculée-Conception. », *La Patrie du dimanche*, 4 mars 1962.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ www.memorablemontreal.com. Le scolasticat sera démoli en 1969 pour faire place à l'école secondaire Jeanne-Mance.

décret le 25 novembre 1910 pour devenir, finalement, la paroisse de l'Immaculée-Conception¹¹.

Parmi ses œuvres apostoliques, la paroisse de l'Immaculée-Conception offre à ses paroissiens, à partir de 1927, des services de loisirs structurés¹². Que ce soit l'été au parc La Fontaine par l'entremise de l'Œuvre des Terrains de Jeux (OTJ) ou l'hiver par l'organisation de ligues de hockey, la paroisse a su mettre en place des activités variées pour ses jeunes. Nous sommes toutefois loin d'un centre de loisirs. Cette idée germe tranquillement jusqu'à devenir la préoccupation principale d'un homme.

L'Église étant de plus en plus confrontée à la concurrence d'une offre de loisirs dit commerciaux, quels moyens mettra-t-elle en place pour protéger ou garder son influence sur sa communauté? Dans ce chapitre, nous aborderons le milieu de vie que représentent à la fois la paroisse et le centre de loisirs dans la seconde moitié du XXe siècle. Nous devons prendre contact avec cette paroisse et son milieu socioéconomique au tournant des années 1950 afin de comprendre la pertinence d'un projet de centre de loisirs dans la paroisse, le contexte de sa construction et les ambitions de ses initiateurs. Nous examinerons ensuite le Centre en tant qu'institution. Quelle est cette œuvre et pourquoi veut-on réaliser un tel centre? Pourquoi la paroisse Immaculée-Conception offre-t-elle des services de loisirs? Nous répondrons à ces questions en examinant les origines du Centre et les objectifs de ses fondateurs. Nous étudierons ensuite la structure administrative et financière du Centre, ainsi que les offres de services, afin d'observer la cohérence entre les objectifs et les moyens mis en œuvre par les gestionnaires du projet. Ces informations mettront en relief l'importance du Centre dans son milieu et l'action des hommes qui ont cru à la nécessité de cette œuvre pastorale pour la jeunesse.

¹¹ VdeM, Fonds VM6, R3283.2 (1855e), extrait du volume : *Paroisses, missions et municipalités du Québec* par H. Magnan, 1925, p. 80.

¹² Université du Québec à Montréal (UQAM), Service des archives et de gestion des documents, Fonds d'Archives du Centre des loisirs Immaculée-Conception, Fonds 13P-900 :01/7, « L'homme du mois », *Revue Commerce*, Hors-texte, mars 1972.

2.1 Le milieu de vie de la paroisse Immaculée-Conception

Les limites actuelles de la paroisse sont fort différentes de celles de sa fondation en 1887. À l'origine, la paroisse est constituée de parcelles de territoire détachées de six paroisses environnantes. Saint-Grégoire-le-Thaumaturge s'étend approximativement de la rue Sherbrooke au sud jusqu'au chemin de fer du Canadien Pacifique bordant le village de la Visitation du Sault-au-Récollet au nord. Dans l'axe est-ouest, les rues Christophe-Colomb et Amherst la bordent à l'ouest tandis que le territoire se termine entre les rues d'Iberville et Molson à l'est¹³. La paroisse se modifie au cours des années et sa superficie est peu à peu réduite. Elle atteint, en 1952, environ le quart de ses dimensions originales¹⁴. La paroisse se situe alors à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Sherbrooke, Fullum, Rachel et Christophe-Colomb¹⁵. C'est à l'intérieur de cette zone relativement restreinte que le Centre Immaculée-Conception ouvre ses portes en 1951.

La population de cette paroisse urbaine croît, dans ses débuts, de façon importante mais, surtout, de manière constante. En 1888, l'année suivant la fondation de la paroisse, les Jésuites effectuent un premier recensement de leurs ouailles. Ils en dénombrent 1 513¹⁶. En 1909, année où l'on commence à démembrer la paroisse Saint-Grégoire à la faveur de paroisses voisines, sa population se chiffre à 20 666 personnes¹⁷. Malgré les nombreux découpages du territoire en faveur des autres

¹³ Un appel téléphonique le 2 mars 2010 au presbytère de la paroisse n'a pu nous confirmer les limites exactes de la paroisse, ni même celles d'aujourd'hui.

¹⁴ Aubry, *op. cit.*, p. 34.

¹⁵ VdeM, Fonds VM6, R3283.2 (1855^e), extrait des volumes : *Paroisses, missions et municipalités du Québec* par H. Magnan, 1925, p.80 et *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, compilées par C.E. Deschamps, 1896, p. 1097. Aubry a aussi réalisé un plan de la paroisse en 1887 (p. 24) et 1905-1952 (p. 34) dans son mémoire.

¹⁶ Aubry, *op. cit.*, p. 26. Le chiffre de 1 513 provient du *Bulletin paroissial de l'Immaculée-Conception*, février et mai 1924. Selon Aubry, il s'agit d'un recensement que les Jésuites ont établi eux-mêmes. Il ne s'agit pas d'un recensement officiel effectué par le gouvernement fédéral.

¹⁷ *Ibid.*, p. 33. Ce nombre de 20 666 provient d'une autre source de la paroisse qu'Aubry utilise : Archives de la paroisse Immaculée-Conception, *Aide mémoire chronologique sur l'histoire de la paroisse I.C. écrit à l'occasion du centenaire (1865-1933)*, s. d., s. a., non classé.

paroisses, la population demeure importante avec près de 19 500 âmes en 1938¹⁸. Elle se stabilise au cours des années suivantes. Selon le Père de la Sablonnière, le territoire paroissial compte près de 15 000 habitants vers 1960¹⁹. Cette baisse significative de la population, entre 1938 et 1960 s'explique par une période de déclin après la Seconde Guerre mondiale : «Dès lors et au cours des années 1960, on observe, dans les quartiers ouvriers de Montréal, un phénomène de déplacement de la population vers les banlieues, phénomène auquel le Plateau ne fera pas exception. »²⁰

Sur le plan socioéconomique, la paroisse peut être définie comme un quartier populaire. Jean-François Aubry en fait une description détaillée dans son mémoire pour la période entre 1900 et 1950²¹. Les principales entreprises du secteur sont les usines Angus de la Canadian Pacific Railways (CPR) et les Abattoirs de l'Est. Malgré ces deux grosses entreprises, bon nombre de résidents de la paroisse se dirigent vers le nord de l'île ou à l'ouest de la rue St-Laurent pour travailler soit dans les carrières Labelle et Dupré ou encore dans le domaine de la confection²². Dans cette même période, des entreprises industrielles s'implantent au sud du quartier, soit le long de deux axes : celui du fleuve et celui de la voie ferrée²³. On retrouve aussi dans le quartier la briqueterie Brunet et les fours à chaux Limoges. La paroisse compte un nombre important de cols bleus et de journaliers. La situation ne semble

¹⁸ *Ibid.*, p. 36.

¹⁹ UQAM, Fonds 13P-160/1, *Possibilités et limites aux loisirs paroissiaux*. Administration paroissiale, septembre-octobre 1960. Estimation du Père de la Sablonnière.

²⁰ Julie Francoeur, *L'histoire du plateau Mont-Royal, des «pieds-noirs» et «nombrils-jaunes» d'hier aux «bourgeois-bohèmes» d'aujourd'hui*, rapport de recherche publié par le CSSS Jeanne-Mance et le CLSC des Faubourgs, en partenariat avec la Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal, janvier 2008, p. 17. Il s'agit d'un rapport interne pour les intervenants du territoire.

²¹ Aubry, *op. cit.*, p. 30.

²² Les carrières seront plus connues sous d'autres noms. Ainsi, la carrière Labelle deviendra la carrière Miron en 1947. Dans ces mêmes années, celle de Dupré prendra le nom de Francon ou encore carrière Saint-Michel. Voir à ce sujet : www.cdec-centrenord.org/carriere-francon/ et www.arrondissement.com/villeray_saint_michel_parc_extension-getDocument/s3-arts-culture/u1224-legendaires-carrieres-saint-michel/

²³ Linteau, *op. cit.*, p. 476.

pas changer beaucoup dans la paroisse car le Père de la Sablonnière fait le même constat en 1960²⁴.

2.2 Un monument : le Centre Immaculée-Conception

Aujourd'hui, la réputation d'excellence de Centre Immaculée-Conception n'est plus à faire. Institution de renom dans son quartier, et même pour l'ensemble de Montréal, le Centre voit le jour grâce à l'entêtement et la persévérance d'un petit nombre d'individus. En fait, les débuts du Centre sont plutôt modestes.

2.2.1 Le parcours d'une idée

Dès 1927, les Jésuites avisent les paroissiens de l'Immaculée-Conception qu'ils désirent offrir des activités aux jeunes garçons durant l'été²⁵. L'Œuvre des vacances accueille bientôt des milliers de jeunes au parc La Fontaine. Elle passe de 430 jeunes en 1927 à plus de 4 300 en 1938²⁶. Au mois d'août 1941, le Père Wilfrid Gariépy, s.j., en devient le directeur²⁷. L'œuvre change de nom en octobre 1941 pour devenir « l'Œuvre des Terrains de Jeux de Montréal incorporée (OTJ) »²⁸. Dans l'ébauche de sa constitution, les buts de l'œuvre sont clairement indiqués:

- a- soustraire les enfants aux dangers physiques et moraux de la rue;
- b- profiter de l'occasion pour développer le physique des enfants;
- c- les former aux vertus sociales en développant les jeux d'équipes et
- d- favoriser la formation morale, civique et nationale de la jeunesse.²⁹

Le mandat du Père Gariépy s'élargit encore lorsque Mgr Charbonneau le nomme, moins d'un an après, « aumônier général de l'Œuvre de Terrains de Jeux que la Ville organise dans les Parcs de Montréal, avec tous les pouvoirs de diriger (...) le côté

²⁴ UQAM, Fonds 13P-160/1, *Possibilités et limites aux loisirs paroissiaux*. Administration paroissiale, septembre-octobre 1960.

²⁵ UQAM, Fonds 13P-110/4, lettre (circa 27 juin 1927) des Pères jésuites aux paroissiens.

²⁶ UQAM, Fonds 13P-110/4. Plusieurs documents montrant des statistiques se retrouvent dans ce dossier. Pour les 430, Extrait du registre de l'Œuvre des vacances, juin 1928. Le chiffre de 4 322 provient de l'Action catholique, 1940.

²⁷ UQAM, Fonds 13P-110/4, lettre du 22 août 1941.

²⁸ UQAM, Fonds 13P-110/7, liste nominative.

²⁹ UQAM, Fonds 13P-110/8, ébauche non datée de la constitution de l'OTJ. Il s'agit vraisemblablement d'une première version. On peut voir dans le même Fonds quelques ébauches et la constitution du 10 octobre 1945.

religieux et moral »³⁰. À ce titre, le Père Gariépy voit à l'ensemble des activités de tous les terrains de jeux mis à la disposition de l'OTJ, qu'ils soient publics ou privés, dans la Cité de Montréal³¹. Par exemple, en 1944, il dirige 46 parcs³². Une réflexion préoccupe ce pionnier de l'OTJ : comment prévenir la délinquance chez les jeunes? Le Père Gariépy « recherchait un moyen efficace pour enrayer la délinquance (sic) juvénile »³³ car il croit que la jeunesse court de graves dangers si elle est laissée libre et livrée à elle-même. Nous avons un aperçu de ses réflexions sur la jeunesse dans un article qu'il a publié dans *Relations* en 1945 :

Qui comptera le nombre des petits qui s'ennuient à mort et dont l'oisiveté occasionne la corruption? Pourquoi la surpopulation de nos écoles de réforme? [...] Comment expliquer cette débauche de cigarettes, cette propension à sacrer, ce rabâchage d'âneries? [...] Pourquoi tant de fillettes issues de familles chrétiennes se livrent-elles au premier voyou qui les sollicite? [...] Rien ne les intéresse. [...] Alors, ils cèdent à la réclame la plus tapageuse; ils s'adonnent aux plaisirs défendus ou moins bons; ils fréquentent les spectacles faciles qui répondent à l'inclination de tout homme.³⁴

Avec l'expérience des étés passés au parc La Fontaine il développe l'idée d'un endroit adapté, sous la direction de l'Église, pour accueillir les jeunes gens, filles et garçons. Pour lui, le seul moyen réaliste pour protéger les jeunes est de leur donner l'opportunité de participer à des activités variées, au goût du jour. Constatant que la jeunesse échappait à l'Église, le Père déclare :

³⁰ UQAM, Fonds 13P-110/7, lettre du 20 juillet 1942 de Mgr Charbonneau au Père Gariépy.

³¹ UQAM, Fonds 13P-110/8, ébauche non datée de la constitution de l'OTJ.

³² Centre Père Sablon (CPS), archives du Centre Immaculée-Conception, document non daté intitulé *Historique : Les Jésuites à l'origine du développement des loisirs à Montréal...*, compilé par M. Guy Lépine, président du Centre Père Sablon et fourni par Mme Louise Desbiens lors de notre entretien le 6 janvier 2011. Le Centre Père Sablon détient encore quelques caisses de documents qui n'ont toujours pas été remis au Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal. Il semble que ce ne soit qu'une question de temps avant que ces archives privées ne soient déposées dans le fonds du Centre Immaculée-Conception à l'UQAM.

³³ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception : Une œuvre du curé Wilfrid Gariépy, s. j. » *Montréal-Matin*, 18 janvier 1964.

³⁴ UQAM, Fonds 13P-110/4, article de Wilfrid Gariépy, « Loisirs chrétiens organisés » dans *Relations*, avril 1945.

Il est bien beau de dire aux enfants, couchez-vous le soir, ne flânez pas dans la rue, venez ici et n'allez pas là. Ce n'est pas ce qu'il faut. En demandant aux jeunes de faire ou de ne pas faire telle ou telle chose, il faut leur en donner les moyens. [...] L'Église et l'école ne suffisent plus à nos enfants. Il leur faut quelque chose de vivant dans ces deux cadres, et si nous ne leur procurons pas cette chose, ils iront la chercher ailleurs [...] ³⁵

L'aumônier est convaincu que la délinquance ne peut disparaître que si l'on offre aux jeunes les moyens de se distraire et pour cela, il faut un endroit adéquat. Selon le Père de la Sablonnière, le Père Gariépy était « hanté » par ces réflexions ³⁶.

C'est fort de cette idée qu'à l'hiver 1937-1938 le premier centre de loisirs de la paroisse voit le jour. Il s'agit alors d'un simple poulailler qui sert de cabane pour chausser les patins ³⁷. En effet, ce premier local était un véritable poulailler, acheté par la paroisse et réaménagé pour permettre les jeux d'intérieur. Le surnom de « poulailler » restera collé au bâtiment durant quelques années et ce, malgré ses transformations intérieures ³⁸. Le local ne répond toutefois pas à la vision du Père Gariépy, qui devient curé de la paroisse Immaculée-Conception en 1943 ³⁹. Il veut protéger les jeunes de sa paroisse contre les méfaits appréhendés de l'urbanisation et leur offrir un lieu qui les éloignera des « mauvais » loisirs commerciaux. L'ancien poulailler n'était pas un endroit suffisamment grand ni adapté aux idées du Père Gariépy qui constate que la jeunesse s'éloigne toujours un peu plus de l'Église.

Au milieu des années 1940, il songe à faire construire un aréna pour ces jeunes ⁴⁰. Cette idée se transforme rapidement en projet de construction d'un véritable centre

³⁵ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), «Une (sic) aréna et un centre sportif pour l'Est.», *Le Devoir*, 26 sept 1945.

³⁶ Ambroise Lafortune, *Par les chemins d'Ambroise*, Montréal, Léméac, 1983, p. 242.

³⁷ *Ibid.*, p. 241.

³⁸ UQAM, Fonds 13P-900 :01/7, « L'homme du mois », *Revue Commerce*, Hors-texte, mars 1972.

³⁹ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception : Une Œuvre du curé Wilfrid Gariépy, s.j. » *Montréal-Matin*, 18 janvier 1964.

⁴⁰ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le temps des souvenirs. » *La Presse*, 1^{er} octobre 1976.

de loisirs et de sport⁴¹. Le projet est lancé en 1944⁴². Le Père Gariépy met sur pied, dès 1945, un comité de souscription qui amasse \$160 000, principalement auprès des paroissiens. Une deuxième souscription est nécessaire pour réunir la totalité du montant requis pour la construction du nouveau bâtiment. Le centre dont rêve le curé voit le jour en octobre 1951. Le 9 décembre de cette année-là, Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, inaugure le Centre Immaculée-Conception. Il s'agit d'un bâtiment de quatre étages et un sous-sol comprenant : une piscine intérieure, seize allées de quilles réparties sur deux étages, des gymnases, une cafétéria, des salles d'entraînement multisports, une salle de billard, une salle pour le patin à roulettes, des bureaux, etc.

Déjà fort occupé avec sa cure et ses activités diocésaines pour les terrains de jeux, le Père Gariépy songe à déléguer une partie de ses responsabilités. Pour administrer ces nouveaux équipements, mais surtout pour gérer la destinée de l'œuvre des loisirs, le curé a besoin d'une personne dynamique, charismatique et qui croit en son projet. Il songe à un jeune aumônier qu'il a vu à l'œuvre au parc La Fontaine et dont les réalisations sont intéressantes. Ce jésuite est tout à fait à l'aise avec les jeunes et son enthousiasme semble contagieux. On ne sait toutefois pas si le curé prend seul la décision d'embaucher le nouveau directeur. Le Père Irénée Beaubien, s.j., un ami du Père de la Sablonnière, soutient que ce dernier « fut désigné par le supérieur provincial comme principal animateur des activités du nouveau centre »⁴³. Quoi qu'il en soit, la personne devant diriger le Centre était trouvée.

⁴¹ Le centre a changé plusieurs fois de nom. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons le nom « Centre Immaculée-Conception ». Il est à noter que le premier nom officiel, selon les lettres patentes de la corporation de 1952 (UQAM, Fonds 13P-112/1) fut « Les loisirs de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal ». Les lettres patentes supplémentaires de 1968 changent officiellement le nom de la corporation qui devient « Centre Immaculée-Conception » (UQAM, Fonds 13P-112/1). Toutefois, les vocables « Services des loisirs de l'immaculée-Conception » (UQAM, Fonds 13P-160/1), « le Poulailier », Le « Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception » (UQAM, Fonds 13P-420/4), « Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception » furent aussi des noms dont le Centre fut affublé.

⁴² UQAM, Fonds 13P-160/1, discours de clôture du comité exécutif du service des loisirs, année 1954-1955.

⁴³ CPS, dossier CIC – témoignages, Père Sablon. Pièce jointe à une lettre du 8 octobre 1997 d'Irénée Beaubien, s.j., à Bertrand Rousseau, PDG du Centre, p. 4.

Le Père Marcel de la Sablonnière est responsable des activités estivales au parc La Fontaine, à titre d'animateur et d'aumônier du parc, depuis 1949⁴⁴. À l'été 1950, juste avant l'ouverture du Centre Immaculée-Conception, le bilan de l'OTJ dénombre 23 équipes formées pour la seule activité du baseball⁴⁵. Ce bilan reflète en quelque sorte l'implication de ce père que le curé Gariépy veut s'adjoindre. Passionné de sports, vicaire de la paroisse, le Père « Sablon », comme l'appelle affectueusement ceux qui le côtoient, semble tout désigné pour cette tâche. Ce jeune homme est aguerri à l'organisation. Il a créé en 1946 la ligue de hockey intercollégiale alors qu'il enseignait au collège Ste-Marie. Il administre ensuite la ligue de baseball du parc La Fontaine qui compte plus de 22 équipes⁴⁶. Par son travail à l'OTJ, le Père de la Sablonnière connaît aussi la jeunesse de la paroisse et ses aspirations. Le Centre ouvre donc ses portes avec un directeur général âgé de 33 ans qui semble, dans les circonstances, un choix naturel.

2.2.2 Le Père Marcel de la Sablonnière, s.j.

Marcel de la Sablonnière est né à Montréal, dans le quartier de Villeray, le 21 mai 1918. Issu d'une famille de treize enfants, il entre au noviciat du Sault-au-Récollet à l'âge de 19 ans et il entreprend son sacerdoce à la paroisse de l'Immaculée-Conception en 1949. Entre ces deux dates, il étudie la rhétorique (1934) et la philosophie (1936), il obtient une maîtrise en histoire de l'Université de Montréal (1942), il complète sa philosophie (1943), il enseigne de 1943 à 1946 et il approfondit ses connaissances en théologie (1950). Il prononce finalement ses derniers vœux en 1952. Un point à ne pas négliger : durant ses années de formation, le Père a fait la lecture de *La vie de Don Bosco*. Ce volume l'influence grandement et la philosophie du prêtre italien guide, à partir de ce jour, le travail du Père de la Sablonnière⁴⁷.

⁴⁴ UQAM, Fonds 13P-160/1, 20^e réunion du conseil des loisirs, 27 septembre 1951.

⁴⁵ UQAM, Fonds 13P-160/1, compte rendu du 27 septembre 1950.

⁴⁶ UQAM, Fonds 13P/160-1, 26^e réunion, conseil du service des loisirs, 24 octobre 1951. Il est à noter qu'il y a une différence quant au nombre d'équipes dans les procès-verbaux de la 20^e et de la 26^e réunion. Toutefois, il y avait assurément plus de 20 équipes impliquées.

⁴⁷ Archives des jésuites au Canada (ASJCF), Fonds Père Léon Arcand, s.j., BO 250/2-7, « Un rêve, une réalité. », document manuscrit non signé dans lequel le Père Arcand fait

Don Bosco a voué sa vie à l'éducation des jeunes de quartiers défavorisés. Lui-même issu d'une famille pauvre, il ouvre un refuge pour les jeunes à Turin au milieu du XIXe siècle. Il offrira, dans ce refuge, des cours de niveau secondaire et professionnel, des activités et des camps de vacances, une bibliothèque, des loisirs. Sa philosophie repose sur la conviction que « l'éducation intellectuelle et professionnelle permet de prévenir la délinquance »⁴⁸. Pour réaliser pleinement son œuvre, il fonde, en 1859, la *Société de Saint François de Sales*, communauté vouée à l'éducation des pauvres. Le Père de la Sablonnière suit donc les traces de Don Bosco et cela se fait sentir dans l'ensemble de son action auprès des jeunes. Le Père nous le rappelle d'ailleurs dans son discours d'adieu lorsqu'il remet les rennes du Centre au nouveau directeur-général, en 1993 :

Mais, et je tiens à le préciser, -ce qui a été tout au long de ce cheminement, ce qui a été ma motivation profonde- c'est ce que j'ai toujours considéré mon mandat comme une véritable mission, à la Don Bosco, ce prêtre de Turin, apôtre des jeunes du milieu du siècle dernier et qui m'avait inspiré ma vocation.⁴⁹

L'implication du Père de la Sablonnière dans la paroisse depuis quelques années déjà, surtout au parc La Fontaine, fait de lui un choix évident pour le curé Gariépy qui loue ses « efforts très appréciables, du côté des sports »⁵⁰. La direction générale du Centre de loisirs lui est donc confiée dès son ouverture en septembre 1951. Le jeune prêtre, à l'instar du curé, voit dans cette œuvre la chance de sauver la jeunesse de l'oisiveté et de la mollesse. Durant plus de 40 ans, il sera à la tête du Centre de loisirs Immaculée-Conception. Ses présences à toutes les tribunes, que ce soit à la radio, à la télévision ou dans les journaux, les conférences qu'il donne, les mémoires qu'il écrit ou les rencontres avec les différents gouvernements

référence au Père de la Sablonnière qui a lu « un livre bouleversant – la vie de Don Bosco – dans sa 2^e année de philosophie, durant une période d'incertitude... » Dans le Fonds Marcel de la Sablonnière, s.j., BO 409/1-1 se trouve un écrin avec deux images. L'une d'elles représente Don Bosco.

⁴⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Bosco. Il existe aussi de nombreux sites sur les Salésiens, congrégation fondée par Don Bosco en 1859. Par exemple, <http://donboscoCanada.org/>.

⁴⁹ CPS, dossier divers discours – Père Sablon. Allocution du Père de la Sablonnière, 23 janvier 1993, p. 5.

⁵⁰ UQAM, Fonds 13P-160/1, 19^e réunion de l'exécutif des loisirs, 19 juin 1950.

(incluant ses représentations auprès des Jésuites), dénotent son attachement au développement de la jeunesse.

Afin d'aider l'ensemble de la jeunesse, il partage ses connaissances et il ne cesse d'encourager l'ouverture de centres de loisirs à travers tout le Québec. Il profite de chaque occasion pour promouvoir les bienfaits du sport et du plein air. Il exhorte même le gouvernement à prendre ce dossier en charge, étant très conscient qu'une œuvre pastorale ne peut financièrement répondre à tous les besoins en ce domaine. Sauf exception, il n'a jamais considéré le secteur « commercial » comme un adversaire, mais plutôt comme un partenaire, une autre alternative ou un complément pour le développement en matière de loisirs et de sports pour la jeunesse.

2.2.3 Former une belle jeunesse, saine de corps et d'esprit

Si l'on se fie aux lettres patentes de la corporation enregistrées le 2 juillet 1952, la mission du Centre est :

[D'] organiser, établir, maintenir et exploiter dans les limites de la Paroisse catholique de l'Immaculée-Conception [...] un centre de loisirs avec en vue le développement moral, intellectuel, culturel, social et physique des membres de la Corporation et autres qui participeront à ses activités;⁵¹

Puisqu'il s'agit de « protéger » l'ensemble des jeunes des méfaits de la vie urbaine et de l'oisiveté, il faut être en mesure de les occuper en leur offrant une panoplie d'activités qui les attirent tous, garçons et filles, jeunes et moins jeunes. Si le sport est le fer de lance du Centre, les activités à caractère socioculturel ne doivent pas être en reste, sans quoi cette jeunesse sera perdue au profit d'activités commerciales aux desseins moins nobles. Le cinéma, la danse et toute une variété d'activités déjà offertes dans les loisirs paroissiaux seront ainsi offerts aussi au Centre. L'entreprise inquiète certains membres du clergé, en commençant par

⁵¹ UQAM, Fonds 13P-112/1, lettres patentes de la corporation du 2 juillet 1952, p. II.

l'archevêque de Montréal, Mgr Paul-Émile Léger, qui, dès 1951, met le Centre en garde, dès son ouverture, contre un éventuel « glissement » :

Le Centre paroissial ne doit pas viser un but temporel, mais s'efforcer d'arriver à une fin plus noble, soit établir un contact plus étroit entre les jeunes et les prêtres et l'Église. Les nombreux temps libres dont nous bénéficions de nos jours nous avantagent beaucoup au point de vue loisirs, mais il ne faut pas s'amuser pour s'amuser, un point c'est tout. Cela ne vaut rien. Il faut s'efforcer d'acquérir ainsi des qualités que nous pourrons ensuite mettre au service de l'humanité et de l'Église.⁵²

Néanmoins, reconnaissant que « quelque 20 000 jeunes couples vont se perdre à toutes les semaines [...] dans les clubs de nuits montréalais », l'archevêque remercie ceux qui œuvrent, dans la paroisse, à offrir des loisirs « sains »⁵³.

Suivant le conseil de l'archevêque, le Père de la Sablonnière mettra tout en œuvre pour offrir, principalement aux jeunes, mais aussi à toute la population, de plus en plus d'occasions de participer à un éventail d'activités qui respectent les règles morales édictées par l'Église. Par exemple, pour les membres du Centre, la saison de ski commence par la bénédiction de l'équipement; on invite l'évêque à prononcer des discours ou à célébrer une messe en plein air; on impose des restrictions en matière d'habillement pour les activités comme le refus du port de la jupe pour les filles⁵⁴ ou l'interdiction du port des bermudas pour tous dans le Centre⁵⁵. Pour le personnel, les mêmes règles s'appliquent.

Ainsi, dès les premières années d'opération, on offre au personnel des conférences ou des causeries sur les mœurs et la morale ou sur l'implication de l'Église dans les loisirs⁵⁶; les réunions s'ouvrent et se terminent généralement par une prière; on

⁵² VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le rôle éminemment social des centres de loisirs », *La Presse*, 10 décembre 1951. Propos recueillis lors de la bénédiction officielle du Centre.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ UQAM, Fonds 13P-160/2, procès-verbal de la réunion du 3 novembre 1954.

⁵⁵ UQAM, Fonds 13P-160/11, procès-verbal de la réunion du 3 juillet 1951. Ce sujet est récurrent jusqu'à ce qu'on tolère le short ou le bermuda en 1958. Voir Fonds 13P-160/3, réunion du 22 janvier 1958.

⁵⁶ UQAM, Fonds 13P-160/1, procès-verbal de la réunion du 18 février 1952.

demande la collaboration de tout le personnel pour participer aux événements sociaux, tels que les campagnes de financement, et religieux du Centre⁵⁷. Par exemple, dans le service des loisirs de la paroisse on discute d'une étude du comité diocésain d'Action Catholique intitulée « Loisirs et dimanche », dans laquelle on retrouve une mise en garde contre les sorties du samedi soir qui empêchent d'assister à la messe ou de communier.

Le Père de la Sablonnière se sert aussi de la religion à d'autres fins. Ainsi, il utilise la tribune offerte par la messe du dimanche pour livrer des messages relatifs au Centre⁵⁸. Les annonces faites à la fin de l'homélie servent de véhicule publicitaire pour augmenter l'achalandage des paroissiens au Centre qui a été construit, en premier lieu, pour répondre à leurs besoins.

2.2.4 Une structure organisationnelle qui fait ses preuves

Les « Loisirs de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal » sont incorporés à titre d'organisme sans but lucratif le 2 juillet 1952⁵⁹. Son conseil d'administration est composé de neuf membres dont cinq Jésuites. Au début, la corporation a le droit de détenir jusqu'à \$600 000 de biens immobiliers. Cependant, le succès que connaîtra le Centre et l'agrandissement de son édifice nécessiteront une modification de ce montant qui sera révisé en 1968. Les lettres patentes supplémentaires indiquent alors des changements administratifs importants. Le nom devient « Centre Immaculée-Conception » et la valeur des biens immobiliers peut maintenant atteindre cinq millions de dollars. De plus, le conseil se divise dorénavant en deux classes d'administrateurs : la classe « A », au nombre de 6, sont tous Jésuites et la classe « B », au nombre de 7, sont des administrateurs laïcs⁶⁰. Ce changement vers une organisation complètement laïque est issu, entre autres, d'une recommandation du bureau d'études des

⁵⁷ UQAM, Fonds 13P-160/1, procès-verbal de la réunion du 19 janvier 1953.

⁵⁸ UQAM, Fonds 13P-160/5, procès-verbal de la réunion du 22 août 1950.

⁵⁹ UQAM, Fonds 13P-112/1, lettres patentes de la corporation du 2 juillet 1952.

⁶⁰ UQAM, Fonds 13P-112/1, lettres patentes supplémentaires du 15 mars 1968.

ministères de la Compagnie de Jésus en 1966⁶¹. Le rapport suggère aussi que la corporation achète le Centre et le terrain, les Jésuites ne devant s'occuper que de l'aspect pastoral des loisirs. Le Père de la Sablonnière œuvrera, malgré tout, au sein du Centre jusqu'en 1993 et en sera le principal défenseur.

2.2.5 La gestion quotidienne

Une structure simple était déjà en place dès 1948 alors qu'on élaborait les plans du centre à venir. Composée d'un président, d'un aumônier et d'une secrétaire, la fonction principale de ce comité était d'organiser la levée de fonds pour la construction du futur édifice qui abritera le Centre. Lorsque le Père de la Sablonnière prend la direction du Centre en 1951, il commence une certaine décentralisation de la structure, tout en gardant le contrôle sur les décisions finales. Tranquillement, il forme des comités distincts pour chacune des activités. Chaque comité est présidé par un spécialiste de son domaine dont les fonctions sont la gestion quotidienne de son secteur d'activité : mettre sur pied les équipes ou les ligues, voir à la disponibilité et à la qualité des équipements, gérer la discipline, etc. Par exemple, Richard Belec, co-fondateur de la fédération de baseball amateur du Québec, assume la direction du comité de baseball et de hockey. Il travaille avec le Père de la Sablonnière pendant plus de 30 ans. André Simard, adjoint depuis 1964, se voit confier la responsabilité du comité gymnastique en 1972, année où il participe aux jeux olympiques des jeux à Munich⁶². Il en va ainsi de tous les comités. Chaque directeur de comité est choisi en fonction de ses compétences. Le Père coordonne le tout en organisant des rencontres individuelles pour régler les problèmes ponctuels. De plus, il réunit régulièrement l'ensemble des directeurs des comités pour faire état de la situation ou dresser le bilan d'une session. Ainsi, chaque activité, sport ou projet relève d'un comité ayant beaucoup de latitude dans sa gestion propre. Cela permet

⁶¹ UQAM, Fonds 13P-160/7, minutes de la réunion du conseil d'administration de Centre, 8 septembre 1966. Le bureau d'études des ministères de la Compagnie s'occupe d'évaluer les différentes œuvres de la Compagnie de Jésus et de faire rapport au Père Provincial afin de déterminer le futur ou la suite de l'œuvre.

⁶² UQAM, Fonds 13P-100/11, bulletin de nouvelles du Centre, 4 novembre 1964 et Fonds 13P-720/10, conférence de nouvelle, circa janvier 1972.

au directeur général de se dégager d'une grande partie de la gestion quotidienne et de se concentrer sur les enjeux qu'il juge essentiels tels que les campagnes d'abonnement ou de financement.

2.2.6 Un enjeu essentiel : l'argent

Les coûts modiques reliés à l'achat d'une carte de membre ou à la location d'une salle ne permettent pas à un organisme sans but lucratif de couvrir l'ensemble de ses frais d'exploitation. Le Centre Immaculée-Conception ne fait pas exception. Pour combler son déficit d'opération et pourvoir à l'agrandissement de ses installations, le Centre se dote de plusieurs modes de financement. Outre les cartes d'abonnement et la location, ces moyens se classent en trois groupes distincts : les campagnes de financement auprès du grand public, les dons des gouverneurs et des patrons d'honneur et, finalement, les fonds publics.

Le poste budgétaire le plus important, quoique le plus ponctuel, est certainement l'immobilisation. La recherche de fonds sert à améliorer ou à agrandir l'édifice et ainsi à fidéliser la clientèle en offrant des ressources matérielles à la fine pointe de la technologie. Dans ces circonstances, le Centre fait appel à des souscriptions publiques et à la générosité de donateurs. La plateforme qu'offre la messe dominicale pour diffuser l'information sur les campagnes de financement aux paroissiens est importante et l'on recueille de cette manière une partie importante des sommes nécessaires. Grâce aux deux premières campagnes de souscription de 1945 et de 1950, les Jésuites ont pu construire un édifice neuf, de quatre étages, et ouvrir un centre de sports et de loisirs moderne. De même, les souscriptions subséquentes ont permis l'agrandissement de l'édifice. Évidemment, les sommes requises varient chaque année selon les besoins et l'usure des infrastructures. Par exemple, la campagne de financement de 1982 avait un objectif de \$325 000, celle de 1985 visait \$450 000. La dernière en liste est une campagne quinquennale (2007-2011) de 24 millions de dollars afin de rénover la façade, les infrastructures et

les équipements du Centre et toutes les œuvres s'y rattachant⁶³. Une autre partie des revenus provient de recettes d'activités de financement telles l'organisation des parties de cartes aux jambons!⁶⁴ Ces campagnes de financement ont des objectifs beaucoup moins importants et servent principalement à financer les activités spécifiques des sections comme l'achat de chandails ou d'équipement sportifs.

Une deuxième façon de se procurer des fonds est de s'adresser directement aux mieux nantis. Le Père de la Sablonnière a su, tout au long de sa carrière, tisser des liens avec des gens d'affaires influents autant qu'avec des professionnels de toutes les sphères d'activités. Le Père contacte directement ces personnalités. Et ces « gouverneurs » ou « patrons d'honneur » répondent à ses demandes. Il les intéresse à ses projets et en fait des partenaires. Par exemple, on peut retrouver au conseil d'administration du Centre, Pierre Péladeau (président de Québecor et du quotidien *Le Journal de Montréal*) ou Marc Bourgie (président de l'entreprise de pompes funèbres Urgel Bourgie). Durant les premières années, le Père organise le dîner des gouverneurs, activité annuelle qui réunit les généreux donateurs et qui permet d'amasser les sommes suffisantes pour lancer différents projets et cela, sans augmenter de manière indue les frais d'inscription des enfants au Centre. Les gouverneurs sont des hommes d'affaires qui sollicitent d'autres hommes d'affaires. Le Père leur fixe un objectif. Il sait être convainquant puisque tous mettent la main dans leur gousset. Encore aujourd'hui, la très grande majorité des fonds provient de corporations ou de fondations qui étaient, à l'origine, partenaires avec le Père de la Sablonnière⁶⁵. D'autres entreprises se sont ajoutées, au fil du temps, à une liste déjà

⁶³ Ce travail visant spécifiquement le Centre Immaculée-Conception, nous n'avons pas inclus, de façon générale, ce qui a trait à l'Auberge « Le P'tit Bonheur », le camp « Jeune-Air », les salons du camping, etc.

⁶⁴ UQAM, Fonds 13P-305 :02/27, prix distribué lors de la partie de cartes, 17 mars 1959. Les parties de cartes aux jambons sont des soirées de cartes où l'on distribue 60 jambons comme prix de présence. Ces jambons sont fournis par des grossistes en alimentation ou des boucheries comme commandites.

⁶⁵ Entretien le 24 janvier 2011 avec Huguette Déom, directrice de la campagne et du développement de la Fondation Père Sablon. La liste complète de la dernière campagne en 2007 regroupe une grande partie du « Québec Inc » : Hydro-Québec, Vidéotron, Groupe Jean Coutu, Gesca, KPMG, Cirque du Soleil, Samson Bélaïr, les banques TD, Nationale, BMO, Québecor et Sun Média, Bombardier, CGI, etc.

longue. Afin de souligner l'apport important de ces donateurs, la corporation du Centre a instauré une récompense pour ceux qui adhèrent à un programme de dons planifiés : l'Ordre de la Sablonnière.

Enfin, le Père de la Sablonnière sollicite des subventions auprès des gouvernements municipal et provincial. Ces demandes répétitives l'amènent nombre de fois à Québec ou directement au bureau du premier ministre à Montréal. Ces contacts se développent en amitié avec certains dirigeants provinciaux, notamment avec Robert Bourassa⁶⁶.

Le parcours personnel du Père de la Sablonnière lui a aussi permis de tisser des liens bénéfiques pour le Centre. Prenons par exemple ses études de maîtrise en histoire. En quoi cela pourrait-il bien aider un centre de loisirs? Le Père de la Sablonnière a produit un mémoire intitulé *La Révolution française et Joseph de Maistre*. Ce fait dénote un intérêt du Père pour l'histoire, et pour cette période en particulier. Le Père s'intéresse notamment à Napoléon. Or, ce champ d'intérêt lui ouvre la porte de la Société Napoléonienne Internationale dont le fondateur est nul autre que Ben Weider, président de la compagnie Weider, fabriquant d'appareils et de produits pour la musculation. Une amitié sincère se développe entre les deux hommes. Weider, qui a écrit le livre *Qui a tué Napoléon ?*, le dédicace ainsi pour le Père : « 3 juin '97 - Au père Sablon - Vous êtes mon grand ami depuis toujours et pour toujours. Ben »⁶⁷. Ben Weider contribue régulièrement aux campagnes de levées de fonds du Centre, puis à la Fondation Père Sablon. Il sera l'un des plus importants contributeurs financiers du Centre. À son décès, la famille poursuivra sa collaboration avec le Centre. En son honneur, la salle de musculation du Centre a été rebaptisée « salle Ben Weider ».

Le personnel administratif du Centre Immaculée-Conception est, au début, relativement restreint : le Père de la Sablonnière, une secrétaire et un petit comité de

⁶⁶ Cet aspect sera traité au chapitre III dans la section sur les relations politiques.

⁶⁷ ASJCF, Fonds BO 409/1-6. Ce livre est le seul que l'on retrouve dans les archives du Père de la Sablonnière, avec son mémoire de maîtrise, à la maison Bellarmin.

gestion. S'ajoute à ce petit groupe le personnel pour chacune des activités. Richard Bélec, André Simard, André Blake, Yolande Denis, etc., sont des professionnels dans leur domaine respectif. Ils sont tous laïcs et rémunérés. Cette masse salariale représente une forte proportion du budget annuel. Au début, le directeur n'était pas rémunéré. Toutefois, n'étant pas salarié, le Père de la Sablonnière ne pouvait être couvert pour l'assurance-maladie, à titre d'employé, par la compagnie d'assurance. Le Centre a dû remédier à cette situation et octroyer un salaire au Père⁶⁸.

L'ensemble des activités de financement permet au Centre de boucler son budget, d'offrir des services à un coût concurrentiel et raisonnable. Il permet surtout au Centre de s'adapter à une clientèle de plus en plus nombreuse et exigeante.

2.2.7 La clientèle

Un centre qui fonctionne par abonnement voit sa clientèle fluctuer d'une année à l'autre. Le but est ici de voir la provenance de la clientèle, à savoir si elle se limite à la seule paroisse ou, plutôt, si la réputation du Centre attire des gens de l'extérieur. Nous n'avons pas trouvé de listes d'abonnés ou de comptes rendus pour toutes les années. Par contre, quelques documents épars fournissent un bon éclairage sur le sujet. La campagne d'abonnement de 1957-1958 indique que le Centre compte 3 885 membres actifs dont 1 789 sont des non-paroissiens⁶⁹. Cette tendance de près de 50% de la clientèle hors paroisse préoccupe le directeur. Non que la survie du Centre soit menacée, mais il a été créé pour desservir la communauté paroissiale et il est important que le Centre profite d'abord aux gens de la paroisse. Ce problème d'abonnement en provenance de la paroisse est récurrent. Le Père de la Sablonnière écrit en 1976 au Père Côté, s.j., vicaire économe des Jésuites pour lui faire part de ses inquiétudes. Il lui demande de baisser le coût d'inscription des activités du samedi de 40 à 20 dollars pour les enfants des paroissiens car, sur 400

⁶⁸ UQAM, Fonds 13P-160/7, procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, 11 février 1966.

⁶⁹ UQAM, Fonds 13P-160/3, feuille manuscrite du compte rendu de la campagne d'abonnement pour l'année 1957-58 signé par G. Lagarde.

inscriptions, seulement 25 habitent de la paroisse⁷⁰. Malgré l'achalandage important au Centre, comment se fait-il que les paroissiens ne soient pas empressés de s'y inscrire? Le prix est-il inabordable pour les revenus des citoyens habitant ce secteur de la ville? Cette récurrence est-elle sporadique ou annuelle? Le Centre répond-il vraiment aux besoins de ses paroissiens ou seulement à ceux d'une clientèle de sport d'élite? Nous n'avons pu trouver d'analyse sur la clientèle pouvant répondre à ces questions. Le Père voyait là un problème auquel il fallait trouver une solution. Un ajustement du prix pouvait peut-être faire partie de la solution.

2.2.8 L'évolution de l'offre de services

Le Centre, dès son ouverture, se démarque par l'ampleur et la variété des activités qu'il offre au public. Malgré une organisation complètement indépendante, le Centre reste longtemps considéré comme le centre paroissial. Prolongement en quelque sorte de la paroisse, il offre toujours des activités que les loisirs paroissiaux offraient déjà à sa clientèle. Dans une réunion du service des loisirs de 1948, le comité fait le tour de l'offre de service aux paroissiens⁷¹. Les activités sportives qui y sont discutées sont le badminton (garçon et fille), le tennis sur table, le hockey, la patinoire, la lutte et la boxe, les quilles, la gymnastique. Les activités artistiques, culturelles ou les hobbies comprennent le travail sur cuir repoussé, la couture, le tissage, les cours de l'Ambulance St-Jean, la radio, la photographie et un club de poissons exotiques. Enfin, on projette une discothèque, des voyages organisés, une kermesse et une exposition artisanale. En tout donc, une vingtaine d'activités. Les nouvelles possibilités mises à la disposition des administrateurs (nombre de locaux, piscine, gymnase, palestre) permettent d'augmenter de façon significative le nombre de participants aux activités et la diversité des loisirs offerts. Plus qu'un centre culturel et sportif, le Centre Immaculée-Conception est un lieu de divertissements toutes catégories. Au 15^e anniversaire du Centre, en 1965, sur le seul plan sportif on

⁷⁰ UQAM, Fonds 13P-100/25, lettre du 14 septembre 1976 au Père Pierre Coté, vicaire économe de la paroisse.

⁷¹ UQAM, Fonds 13P-160/1, compte rendu de la 1^{re} réunion du service de loisirs de l'Immaculée-Conception tenue le 25 octobre 1948.

dénombrer une vingtaine d'activités⁷². On peut y pratiquer le badminton, la natation, les quilles, le tennis sur table, la lutte, la boxe, le hockey, le baseball, le ski, l'escrime, l'athlétisme, les sports de piste et pelouse, la gymnastique, la gymnastique olympique, la gymnastique rythmique, la culture physique féminine. Le Centre permet aux athlètes d'atteindre les plus hauts niveaux de performance. Certains de ses athlètes participent aux championnats canadiens ou même aux jeux olympiques. Certains autres atteignent les ligues professionnelles. On peut nommer, par exemple, Robert Cléroux en boxe, Bernard Geoffrion, Serge Savard et Guy Lapointe en hockey, Yolande Denis en badminton, Philippe Chartrand en gymnastique, etc. Sur le plan des activités socioculturelles, on va au théâtre, on pratique la danse folklorique et la danse populaire; on adhère au Cercle des bons spectacles, à Ciné-jeunes, à la discothèque ou aux amis du voyage; on suit des cours de conversation anglaise, de maintien, d'art domestique ou de diction. En artisanat, on offre les émaux sur cuivre, la mosaïque, les arts plastiques, etc.

Éventuellement, les offres de services du Centre s'ajusteront à la nouvelle réalité d'une population très jeune, liée à la société de consommation. Le Centre s'adapte aux exigences de cette clientèle avide d'une grande variété d'activités⁷³. S'ajouteront au fil des ans, par exemple, des cours de judo et de tae kwon-do, de plongée sous-marine, de handball, d'escrime, de volleyball, d'aérobic et de tennis. Ces activités sportives s'éloignent des activités traditionnellement offertes que sont le baseball l'été et le hockey l'hiver. Avec la piscine intérieure, intégrée au bâtiment original, la natation se pratique maintenant toute l'année dans la paroisse.

Le champ culturel s'ajuste aussi à la demande : des cours de danse moderne, d'expression corporelle, de ballet-jazz apparaissent. Le Centre met sur pied un service de garde, une bibliothèque pour les petits, des projections de films populaires. Le Centre est un bâtiment multifonctionnel qui peut s'adapter à toutes

⁷² UQAM, Fonds 13P615 : C3/2. Le bottin téléphonique du Centre au 10 novembre 1965 recense l'ensemble des comités du Centre.

⁷³ UQAM, Fonds 13P-100/25, lettre du 15 novembre 1976 à François Bastien de Robert Binette.

sortes de demandes et bonifie son offre avec d'autres activités ponctuelles telle une participation au défilé de la Saint-Jean-Baptiste ou au marathon de Montréal.

Un autre exemple de cette adaptation concerne les rencontres sociales. On peut louer des locaux pour des danses ou des soirées privées (mariage, Chevaliers de Colomb, etc.). Ces rencontres doivent toutefois respecter les bonnes mœurs. Dans la constitution du Centre de 1952, les pouvoirs demandés par la corporation ne permettent pas « de demander, obtenir ou exploiter une licence octroyée par la Commission des Liqueurs du Québec »⁷⁴. Le gouvernement Lesage réforme la loi en 1961 puisque la *Loi des liqueurs alcooliques* de 1921 est « inapplicable et, par conséquent, inappliquée » par les services de police⁷⁵. De plus, « l'évolution des mœurs entraîne naturellement avec elle une nouvelle ouverture d'esprit au Québec »⁷⁶. Le conseil d'administration du Centre modifie sa constitution en 1968. Dans les lettres patentes supplémentaires on peut lire :

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants : Occuper de façon éducative les loisirs du public en général et des membres et abonnés de la corporation en particulier et, sans limiter la généralité de ce qui précède, établir et exploiter des centres et des camps et **organiser tout genre d'activité ou entreprise à cette fin.**⁷⁷

À partir de cette date, l'alcool ne semble plus être une entrave à la location de salles. Ainsi, Robert Binette, l'adjoint au directeur, un laïc, donne, en 1969, l'autorisation au nom du Centre d'un permis de boisson pour des activités de financement dont les profits seraient versés aux sections sportives⁷⁸. Que s'est-il passé entre 1952 et 1969? La direction du Centre y a peut-être vu un autre moyen d'aller chercher des revenus supplémentaires pour assurer le succès de certaines activités.

⁷⁴ UQAM, Fonds 13P-112/1, lettres patentes, 2 juillet 1952, p. iv.

⁷⁵ Robert Prévost, Suzanne Gagné et Michel Phaneuf, *L'histoire de l'alcool au Québec*, Montréal, Stanké, 1986, p. 126.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 136.

⁷⁷ UQAM, Fonds 13P-112/1, lettres patentes supplémentaires, 15 mars 1968, p. ii. (Les caractères gras sont de l'auteur du mémoire.)

⁷⁸ UQAM, Fonds 13P-100/20.

* * *

Le Centre Immaculée-Conception est situé dans un quartier populaire de Montréal et il fut créé à la suite de la détermination d'un homme, le curé Gariépy, qui a voulu protéger la jeunesse contre l'ennui, la débauche et la délinquance⁷⁹. En remettant les guides du Centre au jeune Père de la Sablonnière, le curé ne se doutait pas de l'immense développement que connaîtrait son projet. D'un centre de loisirs communautaire, le Père de la Sablonnière en a fait une corporation efficace. Il a mis en place une structure d'affaire qui offre des loisirs variés répondant aux besoins d'une clientèle tout aussi variée. Avec le temps, l'offre de service s'est bonifiée pour répondre au goût du jour. Elle a permis de fidéliser une partie de la clientèle et d'en attirer une nouvelle. Le Centre est devenu un point de rencontre, un lieu d'attrait, un endroit d'appartenance, presque une famille⁸⁰. Cette évolution rapide, alliée aux activités connexes du Centre, tel les salons et les camps de vacances, aura un impact majeur sur sa renommée. Nous devons maintenant regarder de quelle façon l'Église a négocié ces changements et, surtout, comment le Centre a évolué dans cette période. Le Centre répond-t-il toujours aux objectifs fixés par les Jésuites lors de l'élaboration de ce projet? Comment le Père de la Sablonnière parvient-il à concilier tous les changements qu'apporte les *baby-boomers* et la Révolution tranquille et de garder le Centre à l'avant-plan? Le prochain chapitre nous convie aux tribulations d'une institution aux prises avec des changements sociaux majeurs alors que le temps alloué aux loisirs est de plus en plus important. Cette nouvelle réalité exige des administrateurs du Centre de recourir à un type de gestion où l'engagement de ses dirigeants sera déterminant.

⁷⁹ UQAM, Fonds 13P-110/4, articles de Wilfrid Gariépy, « Loisirs chrétiens organisés » dans *Relations*, avril 1945.

⁸⁰ Entretien avec Louise Desbiens, adjointe administrative à la direction générale du Centre Père Sablon, le 6 janvier 2011.

CHAPITRE III

UNE ENTREPRISE RAYONNANTE

Dès la naissance du projet d'un centre de loisir dans la paroisse, ses instigateurs ont élaboré les conditions nécessaires pour sa réussite. L'offre variée de services, bien arrimée aux besoins des paroissiens et des autres citoyens de la grande région de Montréal, la structure mise en place, la construction d'un bâtiment adéquat, le personnel qualifié et engagé, les compétences de gestionnaire de son directeur, tout convergeait pour faire de ce projet une réussite. Cependant, dans les années 1960, années de changements sociaux importants, de plus en plus de fidèles délaissent la pratique religieuse. De plus, l'État questionne son rôle ainsi que celui de l'institution religieuse dans la société. Amorçant un processus de laïcisation, l'État choisit d'occuper davantage des secteurs laissés traditionnellement à l'Église, tels que l'éducation ou les services sociaux.

Pour conserver sa place dans cette nouvelle réalité, l'Église doit questionner son action pastorale ou, du moins, évaluer les options qui s'offrent à elle et à ses œuvres. Dans cette perspective, nous examinerons la position de l'Église vis-à-vis du Centre ainsi que des méthodes utilisées par Marcel de la Sablonnière pour s'assurer de la survie financière du Centre, mais aussi de son rayonnement dans la communauté montréalaise.

Pour commencer ce chapitre nous aborderons les relations entre l'Église, les Jésuites et le Centre. Ensuite, nous analyserons les relations qu'entretient le Père de la Sablonnière avec différents groupes qui auront un impact direct sur l'avenir du Centre, à savoir : les médias, les hommes d'affaires, les politiciens et les anciens

membres du Centre. Enfin, nous examinerons le dévouement du Père de la Sablonnière envers la jeunesse dans cette entreprise.

3.1 Les Jésuites et le Centre

On l'a vu, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, l'Église s'occupe des loisirs depuis longtemps. Partant d'un comité paroissial¹, le curé gère les loisirs avec un comité élargi, le conseil du service des loisirs. Ce dernier chapeaute les différents sous-comités qui le composent : comité artisanat, comité bibliothèque, comité des sports, Groupe de l'Immaculée-Conception, comité abonnement, etc. Ce conseil voit à la bonne marche (financière, administrative et pastorale) des nombreux comités. Le centre paroissial, quant à lui, est considéré simplement comme un autre comité. Il sert, entre autres, à recueillir des fonds par des activités de financement pour l'ensemble des sous-comités. À l'ouverture du nouvel édifice, le Père de la Sablonnière rend compte des opérations financières du Centre au comité exécutif du conseil des loisirs. Toutefois, avec l'ascendance rapide du Père de la Sablonnière et la structure légale qui sera mise en place dès 1952, le conseil du service des loisirs perd graduellement son emprise sur le Centre. Le contrôle de la gestion du Centre passe à un autre niveau. Comment les différentes institutions religieuses impliquées de près ou de loin dans le Centre (corporation paroissiale, archevêché et maison-mère des Jésuites) interagissent-elles?

Mgr Bruchési, archevêque de Montréal à la fin de la construction de l'église de la paroisse en 1898, accorde aux Jésuites la pleine juridiction de l'administration de la paroisse qui connaissait alors des problèmes financiers. Il en résulte que la maison-mère des Jésuites y nomme le curé et oriente les œuvres pastorales. Toutes décisions importantes (financières, religieuses ou autres) doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la maison-mère et le Centre doit se plier à la volonté de la Maison Provinciale. En effet, ce sont ces dirigeants qui détiennent le pouvoir de poursuivre ou d'arrêter l'œuvre. Ainsi, le curé Gariépy, avant même la construction de l'édifice actuel, se soumet à la volonté de son ordre. Le curé voulait alors un

¹ UQAM, Fonds 13P-160/1, procès-verbal de la réunion du 19 novembre 1954.

aréna extérieur adjacent au Centre. Devant les récriminations du scolasticat, qui se plaignait du bruit des jeunes sur la patinoire, le Provincial refuse la construction de l'aréna. Le curé utilise jusqu'au dernier de ses recours en interpellant directement le général de la Compagnie à Rome. À la fin, il a dû renoncer à cette partie de son projet et rentrer dans le rang².

Très sensible à cette situation, et parce que ses vœux l'y obligent, le Père de la Sablonnière se fera aussi obéissant devant la Maison Provinciale que le Père Gariépy. Cependant, il fait preuve d'autant de ténacité pour défendre la survie de l'œuvre qui lui tient à cœur : « J'ai cependant la ferme conviction que ce serait dommage pour la Compagnie de laisser cette forme d'apostolat social où nous avons tracé la voie à plusieurs. » Il poursuit sa réflexion en comparant l'œuvre du Centre à celle des autres centres récréatifs et il implore le représentant de la Maison Provinciale, le Père Jean d'Auteuil Richard, s.j. : « (...) allez voir si d'abord ils fonctionnent aussi bien que la nôtre, deuxièmement s'il s'y exerce une véritable action sacerdotale »³. Un autre exemple de sa ténacité à l'égard de ses supérieurs : le Père de la Sablonnière voulait un terrain pour l'agrandissement du Centre alors que le scolasticat de l'Immaculée-Conception voulait le vendre à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal (CECM). Il envoie des missives à tous les intervenants pendant 6 ans (1961-1967)⁴. À la fin, afin de dénouer ce contentieux à la faveur du Centre, le Père menace même de démissionner de sa charge car il considère qu'il est dans l'impossibilité « mentale » de travailler dans ces conditions⁵.

² UQAM, Fonds 13P-110/16, lettre du Père Léon Pouliot au Père Gariépy, 29 août 1948. Malgré la tentative du Père Gariépy de passer par-dessus la tête du Provincial (lettre du Père Gariépy au Père Janssens, général de la Compagnie de Jésus à Rome, 13 septembre 1948), l'aréna ne sera pas construit.

³ UQAM, Fonds 13P-425/4, lettre de Marcel de la Sablonnière à Jean d'Auteuil Richard, 13 septembre 1963.

⁴ Entre autres intervenants il y avait le Père Recteur de la Maison de l'Immaculée-Conception (scolasticat), la consulte de la Maison Bellarmin, la consulte Provinciale et les membres du Conseil d'Administration du Centre.

⁵ UQAM, Fonds 13P-160/7, lettre de Marcel de la Sablonnière au Révérend Père Roger Cantin, 10 novembre 1967.

Bien que le Père de la Sablonnière défende le Centre bec et ongles et ce jusque dans les hautes instances de sa communauté, il n'en demeure pas moins soumis à la structure de sa communauté. Par exemple, lorsque vient le temps de fixer la tarification des activités, le Centre reçoit des directives qui encadrent les décisions des administrateurs. Ainsi, dans une note manuscrite du Père Recteur datée du 27 septembre 1951 on peut lire :

Mon cher Père,
Le R.P. Provincial ayant été mis au courant de notre dernière consulte, ne veut pas qu'on charge plus d'un dollar pour la carte de membre du Centre paroissial, et cela pour tout le monde, et sans privilèges. Pour les étrangers de la paroisse, il voudrait qu'on exige \$10.00. Pas d'enfants de l'extérieur.⁶

L'existence même de l'œuvre du Centre est tributaire d'une décision de la Maison Provinciale. C'est pourquoi le Père doit rencontrer la Commission de Révision et de Promotion des Ministères pour discuter de l'avenir de l'œuvre⁷. Par contre, fait important, le Père Laurendeau, s.j., qui siège à cette commission, reconnaît que « le statut juridique spécial du Centre, qui est incorporé, lui accorde une grande autonomie à l'égard des autorités tant du scolasticat que de la paroisse ».

Fondamentalement, les Jésuites suivent les diverses orientations diocésaines. Les administrateurs du Centre sont donc confrontés à des situations conflictuelles telles que la question du port du bermuda⁸, la tenue d'activités mixtes ou encore la possibilité d'offrir des activités payantes le dimanche⁹. Dans certains cas, le Centre s'adresse directement au diocèse pour obtenir une autorisation, processus qui s'avère souvent très long. Par exemple, questionnant l'interdit sur le port du short

⁶ UQAM, Fonds 13P-160/1, note manuscrite du Père Recteur au Père de la Sablonnière, 27 septembre 1961.

⁷ UQAM, Fonds 13P-100/15, lettre de Louis Laurendeau, s.j., à Marcel de la Sablonnière, 8 novembre 1966.

⁸ UQAM, Fonds 13P-160/3, procès-verbal de la réunion du conseil de l'exécutif, 22 janvier 1958. Selon Mme Desbiens, ancienne secrétaire du Père de la Sablonnière avec qui nous avons discuté le 6 janvier 2011, le Père a confronté et obtenu, malgré la position de l'Église, l'acceptation de cette dernière pour que les filles puissent porter le bermuda pour jouer au tennis.

⁹ UQAM, Fonds 13P160/2, procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 10 novembre 1954.

pour les activités physiques, le curé Gariépy obtient une réponse positive du diocèse pour un changement de la politique quelque cinq ans plus tard¹⁰. À l'occasion, le conseil d'administration du Centre décide par lui-même¹¹.

Même si le Centre et la paroisse sont tous les deux sous l'autorité des Jésuites, il existe certains points de friction entre eux. Issu d'un comité paroissial, celui des sports, le Centre, malgré son immeuble détaché et son administration indépendante, est toujours considéré comme le comité des loisirs de la paroisse (représenté par le curé et l'exécutif du comité paroissial des loisirs) par celle-ci. Or, dans les faits, le Centre est une entité légale séparée et le Père de la Sablonnière le gère comme tel. Le développement rapide du Centre et une confrontation entre son directeur et l'exécutif des loisirs paroissiaux amène le Père de la Sablonnière à s'adresser directement à la consulte Provinciale, maison-mère de la Compagnie de Jésus. Il commence à gérer le Centre comme une entité distincte. Le but de cette organisation est de centraliser tous les loisirs au Centre¹². Le divorce à l'amiable se confirme en 1952¹³. Malgré tout, chacun ayant besoin de l'autre, le bon voisinage règne entre la paroisse et le Centre.

Si d'emblée on peut estimer que le contrôle de la destinée du Centre repose sur la bonne volonté de la Maison Provinciale des Jésuites, celle-ci laisse les coudées franches aux administrateurs du Centre. Par contre, la Consulte tient à être informée de l'évolution de tout dossier le concernant. Le directeur ne semble pas avoir eu de directives particulières pour l'œuvre pastorale. Puisqu'il y a encore prescription sur

¹⁰ À cet effet, voir UQAM, Fonds 13P-160/2, procès-verbal de la 11^e réunion du comité exécutif, 3 mars 1952 et UQAM Fonds 13P-160/3, procès-verbal, réunion du comité des services des loisirs du 22 janvier 1958. Le Congrès diocésain accepte finalement le port du bermuda dans les centres. Le short sera donc toléré au Centre Immaculée-Conception.

¹¹ UQAM, Fonds 13P-160/2, procès-verbal de la réunion du 3 novembre 1954. La question du port de la jupe pour les joueuses de ballon-panier se régla par un refus unanime de la part du conseil d'administration parce qu'elle était considérée comme trop courte.

¹² UQAM, Fonds du Centre de l'Immaculée-Conception, 13P-160/1, 26^e réunion du conseil du service des loisirs de l'Immaculée-Conception, 24 octobre 1951.

¹³ UQAM, Fonds 13P-160/2, procès-verbal de la 11^e réunion du comité exécutif du service des loisirs, le 3 mars 1952. Le Père de la Sablonnière, directeur du comité des sports (le Centre) et M. Dubuc, président du comité exécutif (la paroisse) ont une prise de bec, ce dernier considérant qu'il y avait excès dans les sports.

de nombreux documents, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Nous devons donc examiner d'autres aspects pour comprendre comment l'Église, à travers cette œuvre, a réussi à demeurer à l'avant-scène des loisirs. Pour cela, nous devons regarder les relations entre le Centre et ses autres partenaires sociaux, ceux qui ont assuré sa pérennité.

3.2 Le charisme d'un homme

Au début des années 1950, les goûts en matière de loisirs changent. La population découvre, entre autre par la télévision, une gamme continuellement renouvelée de sports et de divertissements. Comme nous l'avons observé au chapitre II, le Centre s'adapte à cette réalité des années 1950 et 1960 en offrant une vaste panoplie de services. Contrairement aux loisirs commerciaux, qui se spécialisent généralement dans un seul type d'activité (sport ou quilles ou théâtre ou cinéma, par exemple). Cette variété d'activités assure le succès du Centre qui est facilement vérifiable par le nombre des inscriptions¹⁴. Le Centre pouvait déjà compter sur une partie de l'achalandage que lui apportent les œuvres au parc La Fontaine. L'engouement pour le Centre vient aussi de la renommée qu'il acquiert du fait que ses athlètes performant bien, autant sur la scène canadienne que sur la scène internationale. Le Père s'assure de la visibilité des résultats des athlètes dans les médias d'information, ce qui attire d'autres sportifs de classe « élites », principalement en gymnastique. C'est aussi vrai en hockey, en badminton, en théâtre, etc.

3.2.1 Relations avec les médias

Dès ses débuts à titre de directeur du Centre Immaculée-Conception, on constate le sens très développé du Père de la Sablonnière pour les relations publiques. Il sait comment utiliser les médias d'information. Il utilise toutes les tribunes offertes, tous les médias d'informations disponibles, afin de faire la promotion du Centre. Personnalité agréable et charismatique, le Père sait se faire des amis. Mais plus que cela, c'est sa persévérance, voire son entêtement, son refus du « non » qui est

¹⁴ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265). À titre d'exemple, il y a plus de 3 300 membres actifs en 1957. *Montréal-Matin*, 9 juillet 1957, « Année extraordinaire au centre de l'Immaculée-Conception ».

remarquable. Il revient constamment à la charge avec de nouveaux arguments, il persuade et il convainc les plus récalcitrants. Il comprend que c'est par un étalage constant des réussites du Centre et de sa variété d'activités qu'il peut maintenir un engouement pour le Centre. En monopolisant les feux de la rampe, s'assurant d'une visibilité constante et régulière, le Père s'offre la plus belle vitrine de recrutement.

Pour arriver à ces résultats, le Père de la Sablonnière développe un réseau de communication. On pourrait dire qu'il crée un département de relations publiques en un temps où le concept existe à peine. Il envoie constamment des communiqués aux différents quotidiens de même qu'aux émissions sportives de la radio et de la télévision, qui est inaugurée en 1952, pour diffuser les résultats sportifs des athlètes ou promouvoir les différents événements du Centre. Pour s'assurer de n'oublier personne, le Père tient une liste de tous les journaux avec le nom des journalistes affiliés à chacun d'eux, ainsi que celle des postes de radios et des chaînes de télévision avec leurs animateurs vedettes ou les directeurs de la programmation. Sur ce tableau, le Père détermine le type d'informations à envoyer : communiqués, invitations à ses conférences, conférences journalistiques générales, résultats sportifs selon le sport, etc. À cet égard, il travaille de manière très systématique. Il est conscient de l'impact des médias. Sur cette liste, on retrouve tous les animateurs-vedettes de l'époque : Roger Baulu (CKLM), Rhéaume Brisebois (CJMS), Claude Mouton (CKAC), André Rufiange (*Dernière Heure*), Jean Aucoin (*Petit Journal*), Denis Brodeur (photographe), tous des personnalités qui marqueront l'histoire du journalisme sportif au Québec¹⁵. Sa liste comprend des stations de télévision francophone (Télé-Métropole et Radio-Canada) et anglophone (CFCF), des postes de radio de langue anglaise (CJAD), des journaux de quartier (*Progrès de Villeray*, *Guide Mont-Royal*, *Messenger de Lasalle*, *Courier Laval*, etc.), des quotidiens (*La Presse*, *le Devoir*), des hebdomadaires (*Échos-vedettes*, *Semaine*

¹⁵ UQAM, Fonds 13P-100/26, lettre de Claude Mailhot à Robert Binette, 4 novembre 1977. Cette relation avec les médias ira dans les deux sens. Certaines stations de radio, comme CKVL, enverront la liste de leur personnel sportif au Centre. On voit arriver la nouvelle génération de journalistes sportifs tels que Claude Mailhot, Jean-Paul Chartrand, Pierre et Paul Houde, Jo Malejac et Jean-Paul Sarault.

illustrée). Cette liste n'est que partielle. Elle démontre cependant que le Père diffuse largement les activités du Centre. Avec l'ensemble des journaux de quartier et certains journaux nationaux dans sa liste, on voit aussi que le Centre se projette au-delà des frontières de la paroisse.

Il établit ensuite des contacts avec des magazines variés et il participe à de nombreuses émissions de télévision, autant pour enfants que des émissions de variétés. Les relations amicales qu'il entretient avec les médias favorisent aussi sa propre visibilité sur la scène nationale. On l'invite à faire partie d'un jury pour l'Union canadienne des journalistes de langue française¹⁶, à fournir sa biographie pour publication dans *L'Élite Canadienne Française*¹⁷ ou encore à ouvrir le stage de l'Association Canadienne de Hockey Amateur¹⁸. Il est même le sujet d'un documentaire de Daniel Bertolino dans la série « Via le monde »¹⁹. Ces événements montrent que le Père est sollicité de partout et qu'il est aussi populaire que le Centre lui-même. Il sera appelé à prononcer de nombreuses conférences partout en province et au-delà. Le bouche à oreilles, les émissions de radio et de télévision, les écrits et les conférences, bref, le Père bénéficie de la complicité des médias pour s'assurer de la propagation de ses idées au-delà des frontières du Québec.

Tout cela n'est pas que de l'information. Le Père veut aussi changer les mentalités. Il croit sincèrement au bienfait du sport et de l'implication des jeunes dans toutes sortes d'activités. C'est pourquoi son intervention dans les médias ne se limite pas à cette simple diffusion d'informations. Lecteur assidu, le Père communique régulièrement avec les éditorialistes et les journalistes qui écrivent des articles de fond sur le sport en général et sur le plein air en particulier. Répondant à un chroniqueur du journal *La Patrie* sur les bienfaits du plein air en 1963, il explique :

¹⁶ UQAM, Fonds 13P-900 :01/1, lettre du 13 juin 1964 de Gilles Desrochers à Marcel de la Sablonnière.

¹⁷ UQAM, Fonds 13P-900 :01/2, lettre du 4 novembre 1968 de Micheline Laurin à Marcel de la Sablonnière.

¹⁸ UQAM, Fonds 13P-900 :01/1, lettre du 11 août 1968 de Gérard Simond à Marcel de la Sablonnière.

¹⁹ UQAM, Fonds 13P-900 :01/6, Via le monde de Radio-canada. « 20 ans, Père Sablon. ».

Les jeunes ont de plus en plus besoin de s'évader de la grande ville pour respirer l'air pur des montagnes, pour pratiquer des sports qu'ils aiment, pour faire provision d'amitié... Les auberges de jeunesse [...] sont les endroits tout indiqués pour eux. [...] Il n'y a pas de meilleur apprentissage de la liberté et aussi... de meilleur préservatif, que cette vie de groupe.²⁰

Ses interventions personnelles auprès des journalistes ont pour but d'approfondir la réflexion sociale engagée dans le domaine du loisir. Il affirme que « le loisir, c'est l'apprentissage de la liberté » et que plus le choix d'activités offert sera grand, « plus nous leur donnerons la chance d'exercer un choix où se traduira et s'épanouira leur personnalité »²¹. Le Père de la Sablonnière voit dans les médias un terrain fertile pour interpeler les gouvernements afin que le sport devienne une des priorités sociales en matière d'éducation. Il blâme d'ailleurs la CECM de ne pas remplir ses obligations en matière d'éducation physique²². Dans un éditorial sur la jeunesse diffusé en mars 1962 à CJMS, on cite le Père de la Sablonnière qui revient sur la question scolaire: « Les racines et la base même du problème se situent à l'école. C'est durant la période de scolarité que les jeunes doivent être initiés à l'éducation physique et soumis à une discipline sportive »²³. L'éditorialiste mentionne que le Père avait fait sienne la position défendue par le président des États-Unis, John F. Kennedy, qui déclarait: « Nos jeunes gens ne sont pas vigoureux. Ils manquent d'énergie et de musculature ». Pour changer cette situation il faut offrir aux jeunes des infrastructures comme le Centre. Le Père profite aussi des médias pour souligner ce qu'il considère des bons coups du gouvernement. À titre d'exemple, il félicite directement le Premier ministre Johnson pour la nomination du nouveau

²⁰ UQAM, Fonds 13P-100/8, lettre de Marcel de la Sablonnière à Monsieur Lépine (La Patrie), 25 mars 1963.

²¹ UQAM, Fonds 13P-100/8, lettre de Marcel de la Sablonnière à Monsieur Séguin (La Patrie), 25 mars 1963.

²² UQAM, Fonds 13P-720/4, communiqué de presse de Marcel de la Sablonnière, 17 septembre 1962.

²³ UQAM, Fonds 13P-100/6, éditorial exclusif diffusé à CJMS, samedi 3 mars 1962. Le Père s'appuie sur un article paru dans le *Sports Illustrated* et repris par *Le Devoir* du 31 décembre 1960 sous le titre « Nous ne voulons pas d'une génération de spectateurs ». Pour l'article dans *Le Devoir*, voir UQAM, Fonds 13P-100/1.

ministre d'État délégué au Haut-commissariat de la jeunesse, des loisirs et des sports²⁴, félicitations qu'il rend publiques dans les journaux montréalais²⁵.

Le Père s'assure que le Centre soit le point de mire des médias. Il vérifie que tous les journalistes reçoivent les informations du Centre. Il félicite personnellement d'une lettre les cadres qui ont des promotions. Il encourage les dirigeants dans leur mise en valeur du plein air et du sport en commentant par écrit les éditoriaux ou les articles de fond. Enfin il encourage tout le monde dans leurs ambitions. Pour illustrer ce fait, en 1973, Pierre Leroux, de CJMS, dépose une demande auprès des autorités pour obtenir une licence d'exploitation d'un réseau de télévision. Le Père lui envoie une lettre, le 24 septembre, l'appuyant dans sa démarche²⁶. Environ un mois plus tard, le Père envoyait une lettre tout à fait semblable à Jack Tietolman, fondateur de CKVL, qui avait entrepris la même démarche²⁷. Les deux réseaux se faisaient directement concurrence. Mais pour le Père de la Sablonnière, pas question d'en favoriser un. Ce qui compte, c'est de maintenir de bonnes relations partout.

3.2.2 Relations d'affaires

Outre les relations que le Père entretient avec les médias, il a su créer de forts liens avec la communauté d'affaires. Ces liens, souvent personnels, permettent au Centre de combler ses immenses besoins financiers. Les entrées d'argent provenant des cotisations de membres ne sont pas suffisantes pour assurer la gestion financière des salaires ou de l'achat d'équipement. Peu après les deux campagnes de souscription pour la construction de l'édifice d'origine, on parlait déjà d'agrandir le Centre. Il fallait donc trouver d'autres sources de financement. C'est là qu'intervient le Père de la Sablonnière. Il met en place des activités bénéfiques : parties de cartes,

²⁴ UQAM, Fonds 13P-100/18, lettre du 22 mars 1968 de Marcel de la Sablonnière à Daniel Johnson.

²⁵ UQAM, Fonds 13P-100/18, communiqué du 25 mars 1968, « MERCI AU PREMIER MINISTRE » qui fut envoyé aux quotidiens *La Presse*, *Le Devoir*, le *Journal de Montréal* et le *Montréal-Matin*.

²⁶ UQAM, Fonds P13P-100/22, lettre du 24 septembre 1973 à Pierre Leroux.

²⁷ UQAM, Fonds P13P-100/22, lettre du 1er novembre 1973 à Jack Tietolman.

banquets des gouverneurs, dîners gastronomiques, vins et fromages, etc. De plus, le Centre et le Père de la Sablonnière étant indissociables, les campagnes promotionnelles, tant d'abonnements que de financement, sont établies en fonction de cette réalité. Dans un rapport interne du milieu des années 1960, les publicistes ne s'en cachent pas, il faut montrer l'étroite association entre le Centre et le Père : « Il est à remarquer que le Père Directeur est lui-même mieux connu que le Centre. (...) on l'identifie comme un apôtre dévoué et très accepté dans le domaine des loisirs »²⁸. Il faut cependant entourer le Père de personnalités connues afin que les gens voient l'élite d'affaires de Montréal faire front avec le Père. Il tisse ainsi des liens avec la communauté d'affaires. Ces hommes d'affaires restent par la suite fidèles au Père et à son œuvre.

Malgré les sommes récoltées, une partie importante des sommes est perdue en frais de location de salle et aux coûts des repas (le banquet des gouverneurs se déroule généralement à l'hôtel Reine Élisabeth). Le Centre engage, dans les années 1970, une directrice des campagnes de financement. On délaisse le souper des gouverneurs pour se centrer directement sur les dons. On confie à des hommes d'affaires importants la présidence de ces campagnes. Par exemple, André Cailler, alors président et chef de la direction de Gaz Métro, devient président de la campagne financement en 1990. Il occupera cette fonction jusqu'à la campagne de 2006-2007, soit durant près de 15 ans²⁹. Le Centre, via sa fondation, engrange ainsi les sommes nécessaires pour poursuivre son œuvre auprès des enfants et des athlètes.

Bien que relativement peu présent dans les relations d'affaires, l'aspect religieux n'y est cependant pas exclu. Si on ne parle pas de l'œuvre religieuse dans les campagnes de financement, on peut la voir, à l'occasion, dans les contrats

²⁸ UQAM, Fonds 13P-425/4, rapport interne sur l'élaboration d'une campagne de souscription pour l'agrandissement du Centre, circa 1964-1966, p. 3-5.

²⁹ Les données ont été compilées à partir des documents imprimés pour les différentes campagnes de financement du Centre. Ces documents sont gardés dans un dossier intitulé 'campagne de financement' que Mme Louise Desbiens m'a permis de consulter au Centre le 6 janvier 2011.

d'opération. Ainsi, dans un des contrats liés au domaine de la construction, signé en 1948, il est stipulé que l'entrepreneur doit « suspendre tous les travaux le dimanche et les jours de fêtes religieuses d'obligation »³⁰. De même, dix ans plus tard, dans le contrat de location de l'espace « cafétéria », on indique clairement que le « vendredi ainsi que les autres jours d'abstinence complète, ...ne devra servir de viande »³¹. Ces mentions liées à la pratique religieuse dans les contrats sont relativement très peu nombreuses. L'action pastorale du Père de la Sablonnière se fait plutôt avec les membres du Centre et non avec ses bailleurs de fonds ou ses fournisseurs.

Le Père de la Sablonnière entretient scrupuleusement ses relations d'affaires, tout comme avec les artisans des médias. Il scrute les journaux et envoie des lettres de félicitations à ceux qui obtiennent des promotions importantes ou des nominations à des conseils d'administration. Il ne néglige pas, d'ailleurs, de rendre des services. Il écrit aux autorités concernées pour appuyer ou poser la candidature de ses amis pour des distinctions honorifiques³². Avec le temps, ces relations d'affaires deviennent de plus en plus intimes, ce qui ne peut nuire aux campagnes de financement. Par exemple, dans sa correspondance, « vous » devient « tu » et « mon cher monsieur » passe à « mon cher Philippe ». Cette intimité se retrouve aussi dans la correspondance avec certains politiciens.

3.2.3 Relations politiques

Les relations politiques du Père remontent à l'ouverture du Centre en 1951. Dans les années 1950, le Père participe déjà aux comités consultatifs de l'Union Nationale pour contribuer de ses commentaires à l'avancement des politiques gouvernementales en matière de sports. Le Père se rend à plusieurs de ces commissions sur la jeunesse et le sport afin de soutenir le développement de la santé et du sport chez les jeunes. En 1961, le député fédéral Lionel Chevrier

³⁰ UQAM, Fonds 13P-425/1, devis descriptif des travaux de construction, contrat de 1948, page « e », article 22.

³¹ UQAM, Fonds 13P-420/4, contrat de location, 31 juillet 1958.

³² CPS, DOSSIER - Lettres de recommandation. On peut voir différents documents dont des lettres appuyant la candidature de Charles Cadieux, vice-président de Woolworth du Canada, pour l'homme du mois et de Ben Weider pour l'obtention de l'Ordre du Canada.

louange déjà le travail du Père et de son œuvre pour la population montréalaise dans une intervention à la Chambre des Communes³³. Quelques années plus tard, un commissaire du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux Sports, Pierre Duceppe, lui-même un ancien du Centre, va plus loin encore dans son éloge: « ...le Centre de Loisirs Immaculée-Conception, qui est une source de rayonnement dans ce quartier ouvrier de l'est de la ville et dans tout le monde des loisirs. Et ce, grâce à votre travail »³⁴.

Dès 1962, étant donné son dévouement à la cause du sport et de la jeunesse, le gouvernement canadien l'invite à devenir membre de l'Association Olympique Canadienne (AOC). Il devient le premier francophone à occuper une telle fonction. Le gouvernement canadien fait aussi appel à son expertise dans divers dossiers. Dans une lettre du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, datée du 19 juillet 1966, on y lit que « La réussite de votre centre nous porte à vouloir apporter à d'autres moins favorisés les avantages dont les Montréalais peuvent bénéficier »³⁵. On demande au Père des renseignements afin de promouvoir une « vie enrichissante, tant sociale, récréative, éducative que familiale, dans les milieux ruraux à faibles revenus ». Toujours en 1966, le ministère de la Santé Nationale et du Bien-être Social le nomme membre du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur, fonction qu'il occupe parallèlement à son poste de directeur du Centre³⁶. Le Parti Progressiste Conservateur l'approche également en 1974 pour

³³ UQAM, Fonds 13P-425/4, lettre du 2 octobre 1961 de Marcel de la Sablonnière à Lionel Chevrier.

³⁴ UQAM, Fonds 13P-900 :01/2, lettre du 7 mai 1968 de Pierre Duceppe à Marcel de la Sablonnière. Voir aussi Michel Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec, essai socio-historique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 127 et 138. Le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports fut créé en avril 1968 par le gouvernement de Daniel Johnson (père). Sa structure incluait un haut commissaire et 2 commissaires, l'un aux sports et l'autre aux loisirs et à la jeunesse. Monsieur Duceppe occupait ce dernier poste.

³⁵ UQAM, Fonds 13P-100/14, lettre du 19 juillet 1966 d'Hélène Gélinas, Directrice des projets-pilotes, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au Centre Paroissial Immaculée-Conception.

³⁶ UQAM, Fonds 13P-100/14, lettre du 8 mars 1966 d'Allan J. MacEachen à Marcel de la Sablonnière.

participer à l'élaboration de sa politique nationale en matière de sport, loisirs et santé physique³⁷.

Politiquement, c'est toutefois avec le Premier ministre Robert Bourassa, qui nage fréquemment au Centre, que le Père entretient les liens les plus intimes³⁸. Durant les premières années, le ton de la correspondance entre le député Robert Bourassa et le directeur du Centre est cordial et les lettres sont de nature officielle. Les deux individus ont à cœur le développement des loisirs. Dans une lettre de 1966, le député de Mercier se dit un « fervent partisan du développement des facilités de camping au Québec »³⁹. Dans sa réplique, le Père de la Sablonnière en profite pour lui exprimer son opinion forgée lors d'un voyage aux États-Unis que « seul l'état (sic) a le pouvoir et les argents nécessaires pour créer, aménager des espaces considérables pour la récréation et le plein air »⁴⁰.

Des activités communes permettent aux deux hommes d'apprécier leurs intérêts similaires. Ainsi, tous deux participent au symposium organisé par l'Université Laval en 1967 sur le thème de « Réalisation de l'aménagement polyvalent de la forêt »⁴¹. Le Père lui demande même de présider la campagne de financement annuelle de 1971, proposition que le premier ministre accepte⁴². Avec les années qui passent et malgré le fait que la correspondance reste officielle puisque son correspondant est premier ministre, le ton change et devient plus familier avec des « mon cher Robert »⁴³. Il semble que la relation entre le Père de la Sablonnière et Robert Bourassa ait été suffisamment proche pour que ce dernier songe à lui offrir le poste de ministre à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Dans ces circonstances, une

³⁷ UQAM, Fonds 13P-100/23, lettre du 4 avril 1974 d'Otto Jelinek à Marcel de la Sablonnière.

³⁸ Entretien avec Mme Louise Desbiens du Centre, 6 janvier 2011.

³⁹ UQAM, Fonds 13P100/15, lettre du 10 août 1966 de Robert Bourassa à Marcel de la Sablonnière.

⁴⁰ UQAM, Fonds 13P-100/15, lettre du 19 août 1966 de Marcel de la Sablonnière à Robert Bourassa.

⁴¹ UQAM, Fonds 13P-100/16, lettre du 21 février 1967 de Réjean Fafard, président du Symposium de l'Université Laval sur la 'Réalisation de l'aménagement polyvalent de la forêt.

⁴² UQAM, Fonds 13P-615 :03/3, lettre du 6 octobre 1971 de Claude Trudel, secrétaire administratif de Robert Bourassa à Marcel de la Sablonnière.

⁴³ UQAM, Fonds 13P-100/23, lettre du 10 septembre 1974 à Robert Bourassa.

candidature pour le Parti libéral du Québec aurait grandement intéressé le Père⁴⁴ mais il y aurait renoncé, les dirigeants jésuites ne voulant pas appuyer un parti plutôt qu'un autre⁴⁵.

Il arrive parfois qu'on demande au Père d'intercéder auprès des politiciens pour corriger une situation. Ainsi, le Père de la Sablonnière, répondant au secrétaire-trésorier de Coteau-du-Lac (village), lui indique qu'il pourrait peut-être l'aider dans son litige financier avec le « Haut Commissariat des Sports et Loisirs » (sic). Coteau-du-Lac avait reçu une subvention de \$450 sur son budget déficitaire de... \$19 600⁴⁶.

Toutes ces interventions n'ont qu'un but : que la jeunesse ait accès partout à des services de loisirs et de plein air de qualité. Voyant l'ampleur des coûts liés à ces services, le Père commence à quémander de façon régulière des fonds publics pour son œuvre sous le gouvernement libéral de Jean Lesage, et particulièrement avec le ministre de la Jeunesse Paul Gérin-Lajoie⁴⁷. La situation politique est favorable, la situation économique aussi. Le ministre acquiesce aux demandes répétitives du Père de la Sablonnière et visite même le Centre, avec son épouse, pour en voir les retombées⁴⁸. À partir de ce moment, les demandes d'aide financière seront systématiques.

⁴⁴ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), *Journal de Montréal*, 30 novembre 1976 « Le Père Sablon : fête de l'amitié ». On retrouve une référence du ministre Marcel Léger à cette candidature du Père qui ne s'est pas matérialisée.

⁴⁵ Entretien avec Mme Louise Desbiens, au Centre, 6 janvier 2011.

⁴⁶ UQAM, Fonds 13P-100/20. Lettre du 29 septembre 1969 de Marcel de la Sablonnière à Albert Sabourin.

⁴⁷ UQAM, Fonds 13P-100/4, lettre du 26 mai 1961 de Marcel de la Sablonnière à Paul-Gérin Lajoie pour obtenir la dernière tranche d'un octroi de \$25 000. Nous avons ainsi répertorié des lettres de 1959 (Fonds 13P-100/4, lettre du 13 août 1959 de Jacques Laroche, cabinet de Paul Sauvé) jusqu'en 1974 où le Père demande au Premier ministre Bourassa une subvention consolidée de \$100 000 pour l'ensemble des activités du Centre (Fonds 13P-100/23, lettre du 24 septembre 1974 de Marcel de la Sablonnière à Robert Bourassa).

⁴⁸ UQAM, Fonds 13P-100/8, lettre du 27 février 1963 de Robert Morin, du cabinet du ministre, à Marcel de la Sablonnière.

3.2.4 Implication des anciens membres du Centre

Le Centre profite de la notoriété de ses anciens membres pour en recruter de nouveaux. Le prestige que lui offre la renommée de vedettes qui y ont débuté leurs activités assure une visibilité qui est loin de lui nuire. Le Centre, qui affiche des combats de boxe dans le cadre du tournoi des *Golden Gloves*, utilise la grande popularité de son ancien champion boxeur, Robert Cléroux, pour publiciser ces événements. Il en va de même pour Bernard Geoffrion. Nul ne fut sollicité davantage que cet ancien porte-couleur des Canadiens de Montréal. Mandé pour de nombreux banquets, que ce soit dans le cadre d'une soirée bénéfice ou d'un gala de mérite sportif, Bernard Geoffrion se fait un point d'honneur de participer autant que possible à ces événements. C'était une façon de garder contact avec ses racines et de rencontrer ses fans. Le Père de la Sablonnière utilise toutes les occasions pour s'adjoindre cette vedette de hockey. À l'occasion, Geoffrion était accompagné des autres vedettes du club telles que Jean Béliveau, Jacques Plante, Gilles Tremblay, Doug Harvey et Butch Bouchard. Il arrive à l'occasion que ces célébrités offrent des dons en argent ou en biens au Centre⁴⁹.

Puisque le Centre est aussi un centre de culture et de loisirs, certaines personnalités se distinguent dans des disciplines autres que sportives. Par exemple, Ginette Reno fait ses premières représentations publiques au Centre. Elle en est reconnaissante au Père et contribue, par la suite, à l'animation de certains galas et ce, à la demande du Père. Beaucoup d'autres en feront autant. Parmi les personnes qui ont fréquenté le Centre et qui ont percé dans le domaine artistique notons Juliette Huot, Béatrice Picard, Dominique Michel, etc.

On retrouve aux campagnes de levées de fonds, particulièrement au banquet des gouverneurs, de nombreuses personnalités « en vue » des années 1960, 1970, 1980. Félix Leclerc, Yoland Guérard, Aimé Major, René Lecavalier, Roger Baulu,

⁴⁹ UQAM, Fonds 13P-100/23, lettre du 26 septembre 1974. Le Père remercie Jean Béliveau pour le don d'une motoneige reçue l'année précédente par le joueur de hockey. Elle est destinée au centre de plein air.

Maurice Richard, la liste contient certains des plus grands noms du Québec de cette époque et ce, dans tous les domaines.

3.3 Un gestionnaire hors pair

L'histoire du Centre et la vie du Père sont indissociables. Le travail et l'influence du Père de la Sablonnière dans la destinée du Centre sont indiscutables. Le but n'est pas ici de sacrer une idole, mais de voir l'impact que le Père Marcel de la Sablonnière a eu sur l'institution qu'est devenue le Centre. Nous essayerons de comprendre l'homme qu'il était et le rôle qu'il a joué dans la progression du Centre.

Ce Jésuite, qui jouait avec les enfants du parc La Fontaine, ne les délaissera jamais. Ses déclarations à l'aube de l'exposition universelle de Montréal de 1967, lorsqu'il affirme que la jeunesse de 1967 est plus importante que l'Expo, en font foi⁵⁰. Ses convictions l'amènent à s'attaquer à des objectifs de plus grande envergure afin d'atteindre le plus de jeunes possible. Son désir est de voir tous les jeunes actifs et en santé. Pour atteindre ces objectifs, il part en croisade. Il veut que les gouvernements s'impliquent concrètement dans des programmes et des installations au service des jeunes, quelque soit le niveau de gouvernement. Il recherche aussi l'implication de tous les partenaires possibles. Sa quête aura des répercussions sur toute la société et, par ricochet, sur l'image que l'on garde de ce prêtre.

3.3.1 Sa mission : sauver la jeunesse

Rappelons que le projet d'un centre de loisirs découle de la préoccupation du Père Wilfrid Gariépy de voir la jeunesse à l'abri de la délinquance et de la tentation, vision que fera sienne le Père de la Sablonnière. L'action entreprise par les Jésuites en 1927 au parc La Fontaine attire déjà une clientèle importante. Une liste des paroisses participant à l'Œuvre des vacances montre qu'en 1933 sur les 3 103 jeunes présents au parc, 736 proviennent de l'Immaculée-Conception et les autres,

⁵⁰ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Plus important que l'Expo... La jeunesse de 1967! », *Le Devoir*, jeudi 6 février 1964.

d'au moins 63 paroisses différentes, incluant des paroisses anglophones⁵¹. Convaincu de la véracité de la pensée du Père Ganépy à l'effet que « les loisirs restent le moyen le plus efficace d'attirer la masse de jeunes et de les attacher à la paroisse urbaine », le Père de la Sablonnière met en garde les institutions de loisirs de ne pas offrir que du sport mais d'offrir la plus grande variété possible « pour rallier le grand nombre »⁵². Ses convictions profondes et son omniprésence au Centre se conjuguent pour lui donner une vision beaucoup plus large que la simple gestion administrative du Centre sur une base quotidienne. Par exemple, dans une présentation au maire de la ville d'Outremont lors d'une séance d'un comité d'étude pour la construction d'un complexe de loisirs, le Père de la Sablonnière déclare :

En vous occupant d'une manière tout spéciale des jardinières d'enfants, petit à petit vous parviendrez à attirer la jeunesse et à répondre à ses besoins [...] le projet doit répondre aux besoins des enfants de 3 à 15 ans.⁵³

Sa passion se traduit en un travail constant et acharné qui résulte en un engagement toujours plus grand. Il déclare qu'au « service des jeunes, la vie vaut toujours la peine d'être vécue » et applique cette philosophie dans son quotidien⁵⁴. Il veut aussi aider les autres à aider la jeunesse et exporter, en quelque sorte, non pas son modèle d'organisation, mais l'idée que tous doivent, selon leurs possibilités, participer à des activités pour leur propre santé physique et morale. Lui-même est un grand adepte de sport et de plein air⁵⁵. Il souligne que

⁵¹ UQAM, Fonds 13P-110/4. Liste des paroisses de Montréal qui ont envoyé des enfants prendre part aux jeux organisés par l'œuvre des vacances. 26 juin 1933 au 23 août 1933.

⁵² UQAM, Fonds 13P-900 :02/1. Texte de base pour une conférence de Marcel de la Sablonnière intitulée « LOISIRS POUR LES JEUNES », circa 1956.

⁵³ UQAM, Fonds 13P-100/10. Rapport de la 3^e séance du comité d'étude pour la construction d'un centre de loisirs à Outremont, 20 février 1964, p. 2.

⁵⁴ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « 'Au service des jeunes, la vie vaut toujours la peine d'être vécue' », *Montréal-Matin*, 18 janvier 1964.

⁵⁵ Le Père est lui-même un skieur accompli et un adepte de plein air. Entretien avec Mme Louise Desbiens, au Centre, 6 janvier 2011.

[...] si l'enfant est habitué en bas âge et de façon régulière à la pratique des sports, il ne voudra plus s'en départir. Le sport peut avoir l'effet d'une drogue. Mais, pour cela, il faut que l'enfant le pratique assidûment dès le bas âge.⁵⁶

Selon lui, si les sports et l'éducation physique étaient bien pratiqués dans les écoles avec les enfants de 6 à 8 ans, les adolescents de 13 à 15 ans continueraient de pratiquer ces sports. Le discours qu'il tient ne change guère tout au long de sa carrière. Les titres des articles dans lesquels il admoneste les gouvernements à agir le démontrent : « À l'État de bâtir l'homme de demain »⁵⁷, « Le Père 'Sablon' s'est fait l'avocat du sport et de la vie en plein air »⁵⁸, « Pour combattre la délinquance juvénile »⁵⁹.

Le gouvernement Duplessis avait déjà commencé un processus en ce sens avec la « Loi instituant le Conseil provincial des sports » en 1939, mais la loi n'a jamais obtenu la sanction royale⁶⁰. Le directeur du Centre fait pression pour « qu'on la ressuscite » afin que le gouvernement s'implique concrètement dans le dossier des sports et des loisirs⁶¹. Marcel de la Sablonnière ne fait pas dans la dentelle. S'il adore la jeunesse, il veut les sortir de l'apathie dans laquelle il les voit se diriger.

Sans l'éducation physique obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement, l'œuvre des loisirs voit son action paralysée, tandis que se multiplient (sic) la race des « flancs-mous » et des « traîneux de restaurants », qui coûtent d'ailleurs plus cher au Québec par la recrudescence de la délinquance et des délits de toutes sortes et la nécessité de bâtir des maisons de réforme.⁶²

⁵⁶ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Que le sport soit la drogue des jeunes », *Le Nouveau Journal*, 7 mars 1962.

⁵⁷ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « À l'État de bâtir l'homme de demain », *Montréal-Matin*, 4 février 1964.

⁵⁸ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le Père 'Sablon' s'est fait l'avocat du sport et de la vie en plein air », *La Patrie*, semaine de 10 avril (circa 1966).

⁵⁹ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Pour combattre la délinquance juvénile », *Journal de Montréal*, 2 mai 1985.

⁶⁰ Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec*, p. 44. La loi devait créer un comité aviseur en matière de développement des sports, mais elle ne fut jamais mise en opération. Bellefleur n'aborde pas la raison de cette situation.

⁶¹ UQAM, Fonds 13P-100/1, *Le Devoir*, 12 octobre 1960 « Ressusciter et améliorer le Conseil provincial des sports. »

⁶² VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « A l'État de bâtir l'homme de demain », *Montréal-Matin*, 4 février 1964.

Par contre, il ne blâme pas les jeunes. C'est l'État qui doit s'imposer en cette matière. En 1965, on souligne clairement la position du Père à la radio de CJMS. Le 5 juin, dans un éditorial sur la jeunesse et le sport, monsieur Paul Coucke fait état que le Père de la Sablonnière souhaite la prise en charge de la santé des jeunes par le gouvernement, via un organisme⁶³. Ce changement d'attitude pourrait être attribuable aux énormes besoins financiers du Centre. Cependant, le Père de la Sablonnière embrasse déjà une cause qui dépasse les capacités du Centre. Il veut des équipements de sports et de plein air accessibles pour tous les jeunes du Québec. Mais avant que le gouvernement ne mette en place ses propres structures, le Père remplit un peu le vide en offrant aux jeunes une multitude d'activités au Centre Immaculée-Conception. Il fait du Centre Immaculée-Conception le premier centre du genre au Québec. Mais le Centre ne peut, à lui seul, encadrer toute la jeunesse. Par les conférences qu'il donne, il mobilise autant les paroisses que l'entreprise privée à contribuer à l'essor du développement des loisirs partout dans la province et même au-delà. Le Père encourage aussi les gouvernements à prendre la direction financière des structures et des infrastructures de loisirs (au sens large) et les convie même à prendre le contrôle réglementaire par la mise sur pied d'un organisme ou d'un ministère. Il voit d'un œil favorable le secteur public côtoyer le secteur privé. Enfin, avec le désengagement des jeunes envers la pratique religieuses et de ses institutions cléricales, le Père reconnaît que l'avenir repose sur une structure laïque de l'organisation des loisirs. Les Jésuites aussi d'ailleurs arrivent aux mêmes conclusions. Au milieu des années 1960, ils songent déjà à se retirer du Centre, du moins de la partie entreprise, pour se consacrer seulement à l'œuvre pastorale⁶⁴. Pour le Père de la Sablonnière, l'important, c'est de mettre en place une organisation, quelle qu'elle soit, qui favorise les loisirs et l'occupation des

⁶³ UQAM, Fonds 13P-100/13, lettre du 10 juin 1965 de Marcel de la Sablonnière à Paul Coucke.

⁶⁴ UQAM, Fonds 13P-100/15, lettre du 8 novembre 1966 du Père Louis Laurendeau au Père de la Sablonnière. La Commission de Révision et de Promotion des Ministères de la Compagnie de Jésus se questionne sur l'existence même du Centre dans ses œuvres.

jeunes afin que ces derniers développent de saines habitudes. Cette ouverture du Père a permis à l'œuvre de survivre aux changements.

3.3.2 Un travail incessant

Si le Centre fonctionne à plein régime durant l'année scolaire, c'est une autre histoire au moment des vacances d'été. Les jeunes n'ont que le parc et la rue. Marcel de la Sablonnière trouve alors une solution. En 1962, le Centre fait l'acquisition de l'Auberge « Le P'tit Bonheur » située au Lac Supérieur dans les Laurentides. Les jeunes ont ainsi des activités pour combler leurs temps libres à l'année. La gestion de l'auberge est indépendante du Centre et elle est incorporée distinctement. Pour cette raison, et puisque l'auberge est un domaine de villégiature, nous avons décidé de ne pas l'inclure directement dans notre étude. Nous devons toutefois le mentionner afin de souligner que l'œuvre du Père ne se limite pas qu'au Centre Immaculée-Conception.

Le Père voit aussi à la promotion des loisirs et du plein air auprès des adultes. Avec son équipe, il sera l'instigateur, en 1962, du premier « Salon du Camping et Famille » (qui deviendra le Salon Experts, Chasse, Pêche et Camping) et du premier « Salon International des Sports d'Hiver de Montréal ». Il en profite pour fonder l'Association Canadienne des Centres de Loisirs. Le succès du plein air ne se dément pas. Le salon des sports d'hiver atteint 100000 visiteurs en 1969⁶⁵ tandis que celui du camping, qui accueillait plus de 80000 visiteurs en 1966⁶⁶, doit déménager du Centre Paul-Sauvé à la Place Bonaventure.

La fenêtre sur le monde que lui offre l'AOC, dès 1962, lui permet aussi de voyager et d'augmenter sa « zone d'influence ». Il assiste à de nombreux jeux olympiques (Rome, Tokyo, Mexico, Munich, Innsbruck, Montréal, etc.) et tisse ainsi d'innombrables contacts. Lors d'une conférence à Rome en 1966, le Frère Marcel

⁶⁵ UQAM, Fonds 13P-100/20, lettre du 3 septembre 1969 de Marcel de la Sablonnière à J.D. Molson.

⁶⁶ UQAM, Fonds 13P-100/14, lettre du 9 mars 1966, de Marcel de la Sablonnière à René Lévesque.

Montpellier, s.c., rencontre monsieur Yves Bouvyer, secrétaire de l'Union générale de l'enseignement libre, qui recherchait des délégués canadiens pour un congrès international devant se tenir à Strasbourg en 1967. Ne connaissant nullement le Père de la Sablonnière, le Frère Montpellier lui écrit néanmoins, en lui donnant les coordonnées de Bouvyer⁶⁷. Suite à cela, le Père entreprend une correspondance avec ce dernier. Cette anecdote montre la notoriété du Père de la Sablonnière. Il profite de ses contacts avec différents organismes dans le monde pour inviter des athlètes de renommée internationale à venir au Centre⁶⁸. Il invite, par exemple, une médaillée olympique en gymnastique, la tchèque Vera Caslavská, à faire des démonstrations et à parler aux jeunes athlètes afin de les encourager à persévérer. À l'inverse, il est sollicité par le ministère du tourisme tchèque pour assister à des rencontres sportives, les « Spartakiades », en Tchécoslovaquie⁶⁹. Il utilise ces voyages pour approfondir ses connaissances et promouvoir le sport chez les jeunes.

Le Père de la Sablonnière participe aux travaux de plusieurs associations telles que l'Association des Sportsmen ou l'Association Américaine de Plein Air. On le voit aussi dans des congrès mondiaux comme le Congrès mondial des chroniqueurs de la vie au grand air. Ces voyages lui permettent de rencontrer d'autres personnalités en vue dans le monde tel que Hergé, le fameux dessinateur de la bande dessinée Tintin. Ce dernier, de passage à Montréal pour un salon du livre, ne manque pas de venir au Centre saluer le Père et il en profite pour signer des autographes pour les jeunes⁷⁰. Il rencontre aussi Maurice Herzog, le premier alpiniste à escalader l'Annapurna, avec qui il échange une correspondance sporadique. Herzog est

⁶⁷ UQAM, Fonds 13P-100/14, lettre du 24 mars 1966 de Marcel Montpellier, S.C. à Marcel de la Sablonnière. La lettre a été envoyée directement au Centre Immaculée-Conception de Rome. À preuve que Montpellier ne connaissait pas le Père de la Sablonnière, il le prénomme « André ».

⁶⁸ UQAM, Fonds 13P-100/13, lettre du 15 septembre 1965 de Marcel de la Sablonnière au vice-consul de la République socialiste tchèque.

⁶⁹ UQAM, Fonds 13P-100/12, lettre du 19 mars 1965 du ministère du Tourisme tchécoslovaque à Marcel de la Sablonnière. Voir aussi les lettres du 22 avril 1965 de Marcel de la Sablonnière à Jean-Richard d'Auteuil et du 13 mai 1965 à Madame Spirkoova dans le même Fonds.

⁷⁰ Tristan Demers, *Tintin et le Québec : Hergé au cœur de la révolution tranquille*, éd. Hurtubise, Paris, 2010, p. 74. Cette visite eut lieu en avril 1965.

Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports de France et aussi, comme le Père, le premier à l'origine des bases de plein air et de loisirs dans son pays.

Tout comme pour le Québec ou pour le Canada, les demandes de conseils pour l'établissement de centres de loisirs proviennent de maints endroits à travers le monde comme Haïti ou la Martinique. Par exemple, à la demande de deux Pères de la congrégation Saint-Sacrement projetant de construire un centre de loisirs à Bogota en Colombie, le Père répond en fournissant de la documentation sur les activités, la formation professionnelle, la description des équipements immobiliers⁷¹. Il souligne toutefois la nature particulière de la structure corporative du Centre Immaculée-Conception.

L'action du Père dépasse la simple promotion des valeurs du sport pour les jeunes. Il utilise le Centre pour offrir une chance aux démunis dont certains proviennent de l'extérieur de la paroisse. Qu'un jeune provienne d'une famille pauvre, le Père l'accepte gratuitement ou en offrant un rabais substantiel⁷². Cette générosité et la nature du Centre amènent même des représentants de la justice à s'adresser au Père pour remettre des jeunes dans le droit chemin. Ainsi, lorsqu'un juge de la Cour du Bien-Être Social lui demande la faveur d'inscrire un jeune délinquant au Centre, le Père accepte, s'exécute et va même au-delà de la demande en inscrivant aussi les deux frères de l'individu. Et cela, tout aussi gratuitement⁷³. Il existe de nombreux exemples de ce type d'actions charitables du Père.

Le Père de la Sablonnière est aussi invité à prononcer de nombreux discours sur les loisirs et sur l'organisation d'un centre sportif et culturel devant de nombreux

⁷¹ UQAM, Fonds 13P-100/23, lettre du 15 janvier 1974 de Marcel de la Sablonnière aux Pères Hamel et Laurin, S.S.

⁷² UQAM, Fonds 13P-100/10, lettre du 12 mai 1964 à Luce Jalbert de Marcel de la Sablonnière.

⁷³ UQAM, Fonds 13P-900 :01/4, correspondance entre le juge André Fauteux de la Cour du bien-être social et le Père de la Sablonnière entre 30 mai 1974 et le 9 septembre 1974.

conseils de villes ou organismes paroissiaux à l'extérieur de Montréal⁷⁴. Il est aussi consulté directement pour mettre sur pied des centres sportifs tels que le Foyer-Patro de Rivière-du-Loup⁷⁵. Des projets de collaboration sont aussi mis en place entre les différents organismes, qu'ils soient municipaux ou privés⁷⁶. Par exemple, si certaines activités ne sont pas offertes par un des centres, ils peuvent travailler en complémentarité et se partager l'offre de service. Ce genre de collaboration existe avec le Centre St-Denis, par exemple. L'expertise du Père ne se limite pas aux bonnes œuvres et à l'organisation des loisirs. C'est pourquoi on l'invite à participer à plusieurs comités, autant gouvernementaux que ceux d'organismes concurrents du Centre.

L'engagement du Père pour la jeunesse ne connaît pas de barrière et il s'implique dans tout ce qu'il croit bénéfique. Il collabore donc, par exemple, à l'élaboration de politiques pour le YMCA afin de favoriser l'intégration d'une clientèle francophone⁷⁷ ou participe à un symposium sur l'aménagement des forêts pour les loisirs⁷⁸.

3.3.3 Des honneurs individuels

La carrière de Marcel de la Sablonnière n'a qu'un seul but. Aider les jeunes à se développer sainement par la pratique du sport ou des loisirs, principalement des loisirs de plein air. Sans rechercher les honneurs, son engagement, son dévouement, mais surtout sa passion pour les jeunes, ont fait en sorte que ces honneurs ont rejailli sur lui.

⁷⁴ Le Père prononcera plus de 350 conférences sur les loisirs dans sa carrière dans des villages partout au Québec. À ce sujet, voir en particulier les nombreuses lettres dans UQAM, Fonds 13P-100/12.

⁷⁵ UQAM, Fonds 13P-100/12, lettre du 22 janvier 1965 de Ronald Landry, ptre, au Père de la Sablonnière. Le Père reçoit souvent des lettres de remerciements qui confirment son aide directe. Ici, on peut y lire : « J'ai profité de votre expérience, et j'ai pu constater tout le dévouement que vous déployez dans le domaine de l'Éducation et des Loisirs. »

⁷⁶ UQAM, Fonds 13P-100/26, lettre du 3 juin 1977 de Robert Binette au Père Yvon Laroche, directeur-général du Foyer Le Patro (Centre St-Denis) dans le but d'échanger une aide technique entre les deux centres.

⁷⁷ UQAM, Fonds 13P-100/17, lettre du 29 novembre 1967 de Rix Rogers à Marcel de la Sablonnière.

⁷⁸ UQAM, Fonds 13P-100/16, lettre du 21 février 1967 de Réjean Fafard à Marcel de la Sablonnière.

En 1972 le gouvernement du Canada lui octroie l'Ordre du Canada pour « ses activités, ses écrits, et ses lectures » en matière de sports et de loisirs. Il obtient une promotion au sein de l'Ordre en 1991 avec le titre d'Officier. Sur le territoire québécois, quelques institutions reconnaissent le travail, et surtout l'influence, du directeur du Centre Immaculée-Conception pour faire bouger la jeunesse. Au Québec, le Père reçoit deux doctorats *honoris causa* pour son travail dans le monde du loisir. Le premier lui est décerné par l'Université du Québec à Trois-Rivières en 1977 pour « son importante contribution au développement et à l'organisation du sport amateur et des loisirs au Québec... »⁷⁹. En 1988, au nom du gouvernement du Québec, le Premier ministre Robert Bourassa lui décerne le grade de Chevalier de l'Ordre national du Québec pour l'ensemble de son œuvre⁸⁰. Le second doctorat lui est remis en 1991 par l'Université de Montréal. Marcel de la Sablonnière reçoit aussi les honneurs des plus hautes institutions sportives québécoises : il est intronisé en 1993 au panthéon des sports du Québec à titre de bâtisseur⁸¹. Tous ces honneurs augmentent sa visibilité sur le plan national. Il obtient un troisième *honoris causa*, cette fois hors des frontières du Québec. L'Université de Moncton lui attribue cette distinction en 1995 pour « son rôle déterminant pour la jeunesse »⁸². Cependant, pour Marcel de la Sablonnière, le point culminant de sa carrière sera l'honneur de recevoir, au nom du Canada, la flamme olympique en Grèce pour son transfert vers Montréal pour les jeux de 1976⁸³. Marcel de la Sablonnière reçoit aussi des reconnaissances de l'étranger pour son apport dans les domaines du sport, du plein air et des loisirs. Par exemple, le *Sport Magazine* de New York lui remet le

⁷⁹ Résolution de l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières du 31 août 1977.

⁸⁰ <http://www.ordre-national.gouv.qc.ca>

⁸¹ <http://psdq.blogspot.com/search/label/Intronis%C3%A9s%201993>

⁸² Discours de présentation du Père Marcel de la Sablonnière lors de la remise du doctorat *Honoris Causa* de l'Université de Moncton en mai 1995, p. 3.

⁸³ CPS, biographie écrite en 2010 du Père de la Sablonnière par monsieur Guy Lépine, PDG du Centre Père Sablon, intitulé « Père Marcel de la Sablonnière ». Ce texte est pour des fins promotionnelles.

Sport Service Award, prix remis aux « dedicated leaders in the development and growth of athletic activities within their community »⁸⁴.

* * *

Ce chapitre nous a permis de voir comment le Centre jouit d'une autonomie plus que substantielle vis-à-vis des instances de l'Église. Certes, il doit se plier à la volonté des dirigeants de la communauté. Si l'œuvre est religieuse, le Centre n'est pas un organisme religieux à proprement parler. Sa structure est corporative et, avec le temps, les Jésuites se retireront de son conseil d'administration. Ce départ des Jésuites laisse d'emblée les coudées franches au directeur du Centre qui poursuit, néanmoins, son action pastorale. Les autorités de la Maison Provinciale ne semblent pas intervenir dans la gestion du Centre qui, somme toute, remplit bien son mandat d'offrir à la jeunesse des activités sportives, culturelles et de plein air.

Les liens que le Père de la Sablonnière a tissés avec les médias assurent au Centre toute la visibilité que la radio, les journaux et la télévision peuvent lui offrir à une époque où ces médias sont en pleine croissance. Le Père a été un visionnaire et l'œuvre en a profité. Cependant, le Centre n'est pas la paroisse. Financièrement, le Centre Immaculée-Conception bénéficie des nombreuses relations que le Père a établies tout au long de sa vie. Que ce soit des relations d'affaires, politiques ou personnelles, le Père a influencé toutes ces ressources pour ériger une institution de premier ordre et en assurer la viabilité financière. Plus important encore, il a créé un sentiment d'appartenance et de fidélité auprès des membres qui se manifeste année après année. Et maintenant, ce cercle d'influence se régénère et croît par lui-même. Les anciens, pour qui le Centre était un lieu de fraternisation, une véritable maison familiale, s'impliquent régulièrement pour garder leur *Alma mater*.

⁸⁴ UQAM, Fonds 13P-100/17, lettre du 14 décembre 1967 d'A.C. Silverman à Marcel de la Sablonnière.

On a vu tout au long du chapitre la présence sentie du Père de la Sablonnière. Il n'est pas seul dans cette entreprise. Il en est toutefois la bougie d'allumage, la source d'énergie. Les succès du Centre, sa croissance et son influence dans le monde du loisir au Québec sont-ils un reflet de l'ensemble de l'action de l'Église en ce domaine? Comment cela se traduit-il en œuvre pastorale? Le Centre a-t-il atteint les buts pour lesquels il a été mis sur pied? Ces questions nous amènent à regarder, dans le chapitre suivant, l'ensemble de l'œuvre pastorale du Centre Immaculée-Conception.

CHAPITRE IV

UNE ŒUVRE PASTORALE DANS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Jusqu'à maintenant, nous avons présenté la nature des réalisations du Père de la Sablonnière et le rôle important du Centre dans la communauté. Cependant, nous devons aussi examiner s'il existe une corrélation entre les activités quotidiennes du Centre et les objectifs ou la mission pour lesquelles il fut construit. Nous examinerons donc, dans le présent chapitre, si l'œuvre du Centre Immaculée-Conception a évolué conformément à son objectif pastoral. A-t-on réussi à garder les jeunes dans un environnement « sécuritaire » par rapport aux dangers pressentis de la ville? Le Centre a-t-il atteint les objectifs pastoraux qu'on lui avait fixés?

Pour répondre à ces questions, nous examinerons la corrélation entre les objectifs initiaux de l'œuvre et les actions posées par la direction du Centre afin de déceler s'il y a une rupture entre les deux. Nous enchaînerons en regardant comment les orientations du Centre se modifient dans le contexte social des années 1960. Enfin, nous tirerons quelques conclusions générales sur l'Église et sa capacité d'adaptation aux nouvelles réalités de la fin du XXe siècle.

Dans bien des cas, on peut observer des disparités entre le discours tenu et les actions posées. Qu'en est-il au juste de l'Église et de l'œuvre des loisirs qui nous intéresse? Commençons donc par jeter un regard sur le discours à l'origine de l'œuvre et des gestes qui seront posés en fonction de ce discours.

4.1 L'évolution des orientations

On l'a vu, au milieu du XXe siècle, le curé Gariépy s'était fixé le but très ambitieux de préserver les jeunes de la délinquance. Il a laissé de nombreuses traces de sa perception de cette mission, voire de sa philosophie, puisqu'il a écrit plusieurs articles parus dans la revue *Relations* durant les années 1940. Il travaille à promouvoir une réorganisation de l'ensemble des activités de loisirs, principalement les activités estivales liées aux OTJ. Il montre déjà un intérêt particulier pour la jeunesse. Il soutient que « l'enfant doit y vivre [aux terrains de jeux] dans une atmosphère pure et tonifiante comme celle qu'il rencontre à l'école et dans sa famille »¹. Il souhaite que l'Église s'implique dans le domaine des loisirs. Selon lui, « les loisirs n'ont pas suffisamment intéressé le monde catholique » et le peuple a trouvé son divertissement dans les salles de cinéma, de danse, ou autres, « où il prend ses maîtres [...] généralement sans autre culte que celui de la piastre »². Il ne s'insurge pas contre le cinéma « que Pie XI lui-même louait sous certains aspects », mais plutôt contre toutes les heures infructueuses passées à ce genre de loisirs. Il en va de même pour les boissons alcoolisées:

Nul ne s'insurge contre un usage tempéré des boissons. Toutefois, quand les statistiques officielles de 1943 indiquent à la Commission des Liqueurs un chiffre d'affaires de \$34,213,789, et des ventes de bière pour \$22,940,424, ne faut-il pas déplorer un excès, et nous demander s'il ne se perd pas trop de santé, d'argent et de bonheur dans les longues heures consacrées à boire et à se dégriser?³

Si le curé s'inquiète des activités de divertissements des adultes, il s'inquiète tout autant pour les enfants qui ne savent que faire durant les fins de semaine et les vacances estivales. Sans compter les bambins qui sont « condamnés, jeunes, à s'ennuyer dans la maison, sujets aux impatiences et aux réprimandes éternelles de la

¹ UQAM, Fonds 13P-110/11, « Terrains de jeux et paroisses », *Relations*, mars 1944.

² UQAM, Fonds 13P-110/4, « Loisirs chrétiens organisés », *Relations*, avril 1945.

³ *Ibid.*

maman » parce qu'ils n'ont pas de cour ou de chambre pour jouer⁴. Il suggère donc la mise en place d'un comité des loisirs qui veillera à encadrer les jeunes dans chaque paroisse, sous la direction d'une commission régionale formée de représentants paroissiaux. Cette commission verrait à coordonner le travail de paroisses. Enfin, un Conseil provincial chapeauterait l'ensemble des commissions régionales. Formé de vingt membres provenant des commissions régionales, le Conseil provincial aurait comme mandat de donner « aux loisirs de partout l'orientation qui convient ». Il voit dans ce conseil une similitude avec le Comité de l'Instruction publique. Il n'aborde pas la question de savoir de qui relèverait ce Conseil, mais il ferait aussi de la place aux anglophones, au prorata de leur population. Pour lui, la base de cette structure existe déjà avec l'Œuvre des terrains de jeux. Sa réflexion autour de cette idée fait germer dans son esprit le projet d'un centre de loisirs bien structuré. Conscient que « la jeunesse nous échappe », le discours du curé Gariépy pour la promotion de son projet est centré sur la prévention de la délinquance chez les jeunes qui n'ont pas de lieu pour se délasser⁵. Le Centre se veut un refuge pour les jeunes, pour tous les jeunes.

La pensée du Père Gariépy est alors tout à fait conforme à celle de la hiérarchie catholique. Ainsi, l'archevêque de Montréal déclarait, lors de l'ouverture officielle du Centre en décembre 1951, que « la jeunesse d'aujourd'hui vit et grandit dans un climat d'indifférence dans une société [...] qui n'admet pas les valeurs de l'amitié et de l'entraide »⁶. Il veut que l'aumônier du nouveau centre de loisirs soit une présence « de lumière, de chaleur et d'amitié ». Il profite de l'occasion pour inviter tous les chrétiens de Montréal à « purifier le climat social » de la cité, principalement en bannissant la littérature obscène.

⁴ *Ibid.*

⁵ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Un aréna et un centre sportif pour l'est », *Le Devoir*, 26 septembre 1945.

⁶ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Rôle éminemment social des centres de loisirs », *La Presse*, 10 décembre 1951.

Au milieu des années 1950, ce discours tend à se modifier quelque peu. La société change et la perception du Père de la Sablonnière sur les dangers qui guettent la jeunesse semble aussi se transformer. Plutôt que de parler de délinquance, les propos du Père se font moins dramatiques, le ton devient plus modéré. Dans les conférences qu'il prononce, il fait davantage référence à l'importance de « soustraire nos jeunes à l'influence bien souvent malsaine des loisirs commercialisés » ainsi que des avantages qu'offrent les loisirs pour combattre l'oisiveté et trouver un équilibre des valeurs en plus des avantages physiques évidents⁷. Moins agressive, cette nouvelle orientation vise les concurrents directs du Centre et non la société en général. Le discours devient plus positif et propose des alternatives avec des buts et des valeurs qui y sont rattachés. Par exemple, le Père parle des bienfaits des groupes mixtes, de « voir dans la jeune fille une compagne à connaître, estimer, aimer peut-être (...) » ou des qualités de vrais sportifs tels que le sens de l'équipe, la franchise et la discipline.

Lors du dixième anniversaire du Centre, le cardinal Léger fait une allocution publique largement diffusée dans les journaux. Son message parle de la responsabilité de l'adulte dans la formation des jeunes : « C'est à nous de lui offrir des moyens de contrôler cette marée montante de passion afin de permettre à l'être humain de s'exprimer »⁸. Il affirme que le métier d'homme ne s'improvise pas. Les jeunes doivent avoir « le désir de gagner, avec les vertus qu'on enseigne aux jeunes des loisirs et des sports : droiture, sincérité, discipline et respect »⁹. Même s'il reste moralisateur, ce discours est loin du ton et des propos tenus dix ans plus tôt. Le cardinal n'a peut-être pu que constater que la délinquance n'a pas autant frappé la jeunesse qu'il le craignait.

⁷ UQAM, Fonds 13P-900 :02/1, discours intitulé « Loisirs pour les jeunes », circa 1955-1956.

⁸ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Pour réussir, il faut accepter les règles du jeu », *Le Devoir*, 8 mars 1962.

⁹ *Ibid.*

Même si dans les quinze premières années d'existence du Centre on retrouve presque toujours une référence sur les dangers qui guettent la jeunesse dans les causeries ou les conférences qu'il donne, le Père de la Sablonnière met plutôt l'accent sur les avantages que procurent les loisirs, sur la variété d'activités que le Centre offre et sur la confiance qu'il faut accorder aux jeunes. Il tente de convaincre autant les parents et la hiérarchie de l'Église qu'ils doivent s'ajuster à l'époque dans laquelle ils vivent et qu'ils doivent faire confiance aux jeunes. Il soutient que les jeunes qui pratiquent de saines activités sportives ou culturelles, et qui fréquentent d'autres jeunes, ne peuvent que s'épanouir et devenir de meilleures personnes¹⁰. Il appliquera cette philosophie tout au long de sa carrière en donnant à maintes reprises la chance à des jeunes qui risqueraient de s'éloigner du droit chemin de se reprendre en main à travers le Centre.

Après ses premières expériences olympiques, le Père parle presque exclusivement des bienfaits du sport et des retombées positives que procure la participation des jeunes aux diverses activités de loisirs, grâce aux activités elles-mêmes, mais aussi grâce aux rencontres qu'ils peuvent y faire. Rappelons que depuis 1961, le Père est membre de l'Association Olympique Canadienne. L'intérêt qu'il porte à cet organisme, qui favorise le développement de la cause qui lui tient à cœur, l'amène à nuancer son discours. Ses rencontres avec des gens de tous les milieux, de toutes les régions du Canada et ses voyages à l'étranger ont façonné sa vision. Il soutient toujours le même but, la même vision vis-à-vis la jeunesse et le sport. Ce qui change, ce sont les mots qu'il utilise pour en faire la promotion. Les expériences vécues par le Père altèrent quelque peu sa pensée et la manière de formuler ses idées.

Le discours des dirigeants du Centre est donc en mutation et il suit l'évolution de la société dans laquelle il s'intègre. Le Père de la Sablonnière est un observateur

¹⁰ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Plus important que l'Expo...La jeunesse de 1967! », *Le Devoir*, 6 février 1964.

privilegié de cette société qui se transforme, principalement chez les jeunes qu'il côtoie quotidiennement. Il est aussi l'un des principaux porteurs de ce changement de discours, particulièrement en ce qui concerne les sports.

Le discours des dirigeants du Centre reflète-t-il vraiment les préoccupations de l'Église? Il est difficile de se prononcer de façon définitive sur cette question, mais il est possible d'émettre quelques hypothèses. Il ne fait nul doute que l'engagement du Père de la Sablonnière est sincère et que les propos qu'il tient sont à la fois convaincus et convaincants. Toutefois, lorsqu'on analyse les comptes rendus des réunions des organismes liés au Centre¹¹, nous n'y trouvons que très peu de traces des orientations initiales portant sur la protection de la jeunesse contre la délinquance. Par exemple, dans le mémoire présenté pour l'agrandissement du Centre en 1961, on parle « de mieux servir la cause des loisirs »; nulle mention de la mission première du Centre ou des buts pour lesquels on l'a construit¹². Les préoccupations semblent toujours d'ordre financier. Pendant l'étude des différents projets proposés pour l'agrandissement, le comité exécutif du Service des Loisirs du Centre rejette le premier plan « à l'unanimité parce qu'il ne donnerait pas de chance d'augmenter les revenus, ne servirait qu'à améliorer les services et coûterait beaucoup trop cher »¹³. Cet exemple souligne l'importance de la préoccupation financière par rapport aux services offerts. Nous reviendrons un peu plus loin sur ce poids des aspects financiers de l'œuvre.

4.2 L'action pastorale au fil du temps

Le but premier du Centre est d'offrir des activités pour que les jeunes se tiennent loin des lieux de perdution, de la délinquance urbaine. Pour ce faire, on doit mettre à leur

¹¹ On fait référence à tous les comités, que ce soit celui des loisirs paroissiaux, de l'exécutif des loisirs, du conseil d'administration du Centre, du comité des sports, etc.

¹² UQAM, Fonds 13P-160/4, Mémoire présenté à la consulte du Scolasticat de l'Immaculée-Conception, 7 décembre 1961.

¹³ UQAM, Fonds 13P-160/3, procès-verbal de la réunion du 6 mars 1961 du comité exécutif du Service des Loisirs.

disposition un lieu physique, le Centre, et des activités autant sportives que culturelles. En fait, on doit leur offrir une variété d'activités qui permettent d'intéresser l'ensemble des jeunes donc d'avoir un éventail aussi large que possible pour atteindre tout le monde. Une fois que les jeunes sont inscrits et présents aux activités, l'action pastorale peut se faire. Cette action vise tout d'abord l'assainissement des mœurs et la promotion des valeurs chrétiennes. En fait, cela signifie de former de bons citoyens avec des valeurs catholiques. Les gestes posés pour arriver à ce résultat sont multiples : conférences, fêtes, écoute attentive, motivation à participer aux activités, célébrations diverses, cours de catéchèse, etc.

Cette œuvre pastorale peut être divisée en deux catégories : les activités à caractère « religieux » et les interventions que nous appellerons « morales ». Comme nous l'avons déjà souligné dans un chapitre précédent, des activités proprement religieuses ont lieu, notamment la bénédiction des skis, les fêtes religieuses, les messes en plein air, la prière lors des réunions, etc. Dans la pratique, les interventions religieuses s'adressent à tous les membres du Centre. Ce sont des activités publiques qui, parfois, permettent mêmes aux non-membres de participer.

Dans un article de *La Presse* publié en 1992, le Père de la Sablonnière raconte les débuts du Centre et de ses activités d'été au parc La Fontaine. Il souligne que chaque premier vendredi du mois d'août, entre 1951 et 1962, le cardinal Paul-Émile Léger venait au parc célébrer une messe le matin et revenait le soir, pour un chapelet, diffusé sur les ondes de CKAC¹⁴. En posant ce geste, le cardinal Léger donnait au Centre Immaculée-Conception un rôle de carrefour pour les catholiques montréalais. Nous avons aussi observé que la prière, lors des réunions, était récitée

¹⁴ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le Centre Immaculée-Conception : 1951-1964, reflets d'une époque », *La Presse*, 14 octobre 1992.

au moins jusqu'en 1966¹⁵. Cependant, ce type d'activité, strictement religieuse, n'est certes pas dominant dans les activités du Centre. Ce n'était pas son but.

La seconde catégorie de l'œuvre pastorale est l'intervention « morale ». Nous pouvons regrouper dans cette division l'essence du Centre, c'est-à-dire tout le travail pour garder les jeunes hors de la rue, et tout ce qui concerne l'aide réclamée par les jeunes. Les interventions visent plutôt les individus et ont un caractère davantage confidentiel et privé. Les jeunes ont des problèmes et se confient au Père. Il utilise alors le dialogue et les loisirs pour les soutenir et les aider à trouver des solutions aux épreuves que la vie leur envoie. Une des préoccupations du Père est l'accessibilité du Centre pour les plus démunis. Le directeur acceptera souvent de diminuer les frais, ou même de les annuler complètement, afin de permettre à tous de faire partie du groupe et de profiter du bienfait des activités. Cette ouverture et cette générosité font partie des valeurs de l'œuvre qu'il construit, mais cette générosité peut aussi causer quelques problèmes.

Les besoins d'écoute et de conseils pour les jeunes sont énormes, et un seul homme ne suffit pas à la tâche. Dans un rapport aux Jésuites de 1954, proposant une réorganisation et un changement de personnel, le Père de la Sablonnière décrit ainsi ses préoccupations :

La majeure partie de mon temps, après-midi comme soirée, je la passe à recevoir des gens qui ont franchement besoin du prêtre. Il est urgent qu'il y ait plus d'un Père à prendre en charge les soucis spirituels et moraux de notre jeunesse. Sans quoi, nous passerons peu à peu à côté des véritables buts des fondateurs du Centre. Il nous faut amener notre jeunesse au Centre, c'est bon, mais il faut lui faire du bien, c'est encore mieux.¹⁶

¹⁵ UQAM, Fonds 13P-160/7, procès-verbal du Conseil d'administration du 16 novembre 1966.

¹⁶ UQAM, Fonds 13P-100/4, rapport du 29 mars 1954 de Marcel de la Sablonnière au Père Goulet, s.j., p. 4.

Dans ce rapport, le Père demande au Père Goulet, s.j., de permettre « à un scolastique de faire sa régence au Centre » afin de l'épauler dans sa tâche. Il voudrait obtenir les services du Père Lang, qu'il a déjà vu à l'œuvre auprès des jeunes. Nous n'avons pu retracer si ce dernier est venu au Centre. D'ailleurs, nous n'avons pas trouvé de suite à ces revendications. Il est toutefois probable qu'une aide quelconque lui ait été fournie.

Un second problème est le manque de souplesse de l'Église. Michael Gauvreau a bien cerné le fossé qui s'est creusé entre les générations. Citant Judith Jasmin, il déclare que les jeunes « trust aside any form of authority, whether it be family, clerical or social » et il poursuit en disant que

what was ultimately compelling about the 1960s was the drama of contestation between this new cultural climate of freedom, represented by assertive youth, and the still-powerfull forces of reaction, concentrated in police forces and religious bodies.¹⁷

Le manque de souplesse de l'Église ainsi perçu par la génération des *baby-boomers* marque l'écart entre l'institution religieuse et celle des loisirs. Un article du *Devoir* de 1955, montre un des enjeux auxquels est confronté l'Église avec cette nouvelle génération :

C'est un des tours de force du Centre d'avoir attiré les jeunes par milliers, en se départissant avec habileté du caractère revêche que prend trop souvent à leurs yeux l'imposition d'un devoir, d'une obligation, d'une règle de vie.¹⁸

Décriant les « scrupules vieillots » tels que la séparation des sexes lors des activités, l'un de ces journalistes félicite le Centre de s'adapter à cette saine réalité de voir les jeunes se côtoyer. Il ne mentionne cependant pas que ce changement de

¹⁷ Gauvreau, *op. cit.*, pp. 138-139.

¹⁸ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le succès repose sur une organisation sans lacune », *Le Devoir*, 10 décembre 1955.

« scrupules vieillots » avait reçu l'aval de l'archevêque¹⁹. L'auteur de l'article voit d'ailleurs le sacerdoce se transformer, grâce au Centre, et s'appuyer maintenant sur la bonté et la confiance. Cela dit, de nombreux jeunes participent aux activités sans coercition, ni obligation religieuse, mais ils

[...] deviennent meilleurs ou restent bons, parce que l'occasion du mal n'y est pas; [ils] reçoivent, sans s'en apercevoir, des principes que la famille n'ose plus ou ne peut plus donner; et [ils] se préparent à devenir de bons citoyens, à l'abri des occasions faciles de dégénérescence.²⁰

Cette approche, qui semble novatrice pour l'Église, est évidemment remarquée par ses dirigeants puisqu'ils l'endossent. Le cardinal Léger reconnaît lui-même la valeur de cette façon d'opérer et lui donne sa bénédiction. Il déclare en décembre 1955 que le Centre est « ... une école de vertu, pas seulement physique mais morale aussi »²¹. L'Église change elle aussi, elle n'a pas le choix, mais la transformation s'opère très lentement. Selon Gauvreau, il y aurait eu, spécifiquement au Québec, une faction importante de réformistes au sein de l'Église catholique qui acceptait cette idée d'un fossé générationnel et qui aurait ainsi fait taire la branche conservatrice. Il conclut en affirmant qu'« in this respect, Catholicism was thus a principal contributor to a key attribute of modernity »²².

Mais l'œuvre elle-même est en changement, à l'instar de la société dans laquelle elle se manifeste. En 1966, le Père de la Sablonnière avoue déjà que l'œuvre n'est plus tout-à-fait pastorale. « Au départ, souligne le directeur, les jeux et les loisirs s'avéraient une perspective pastorale; de nos jours, toutes ces activités relèvent

¹⁹ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le centre de l'Immaculée célèbre 10 ans d'activité », *La Presse*, 7 mars 1962.

²⁰ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Le succès repose sur une organisation sans lacune », *Le Devoir*, 10 décembre 1955.

²¹ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Son éminence et les loisirs », *Le Devoir*, 10 décembre 1955.

²² Gauvreau, *op. cit.*, p. 139.

surtout des laïcs »²³. En fait, l'action pastorale qui s'y effectue encore correspond aux buts que le Père Gariépy lui avait donnés au tout début. Cependant, les acteurs religieux semblent se faire de plus en plus discrets dans leur rôle d'accompagnateurs spirituels. Les activités du Centre font partie du quotidien des paroissiens et de ceux qui s'intéressent aux sports, aux activités culturelles ou autres. Le Centre ne semble pas être « paroissial », mais il semble appartenir davantage à la communauté montréalaise. L'écoute, la générosité, la sollicitude, le dévouement, l'empathie sont toujours présents mais, puisqu'ils ne se situent plus dans un cadre religieux à proprement parler, la surveillance « des bonnes mœurs » n'apparaît plus aussi omniprésente. La promotion des valeurs chrétiennes est aussi toujours présente, mais elle est abordée autrement que par un constant discours moralisateur ou par des activités religieuses.

Si l'on considère que la vision pastorale du Père de la Sablonnière est d'occuper les jeunes par le sport et les loisirs afin de les développer sur les plans physique et spirituel, nous devons admettre qu'il a atteint son objectif. En ce sens, le Centre attire les jeunes et il remplit sa mission de les garder hors de la rue. Les chiffres des inscriptions le confirment. Cependant, ces jeunes ne sont pas nécessairement présents tous les jours ou tous les soirs et ils ne viennent pas tous de la paroisse. Que font-ils alors? Il est difficile de le savoir car nous n'avons pas trouvé d'étude et de statistiques à ce sujet. Par contre, l'engouement pour le Centre, lui, est bien concret.

4.3 Adaptation de l'œuvre pastorale

Afin d'accomplir sa mission, le Père veut créer, dès les débuts du Centre, un esprit de famille où règne un climat sain. Le nombre de membres provenant de l'extérieur de la paroisse croît sans arrêt. Avec un délaissement de la pratique religieuse, les

²³ VdeM, Fonds VM6, R3186.2 (4265), « Un groupe de jeunes ont entrepris de mener une campagne de recrutement pour le Centre de l'Immaculée-Conception », *La Presse*, 19 octobre 1966.

activités qui s'apparentent à la morale ou aux valeurs sont tranquillement abandonnées et deviennent quasi-marginales. On consacre de moins en moins de temps aux fêtes religieuses. Le Père continue d'offrir des tarifs avantageux ou même la gratuité dans certains cas. Il est toujours présent pour écouter, conseiller, reconforter, ce qui reflète davantage l'humanisme du Père que ses fonctions strictement religieuses. On évoque de moins en moins l'Église, on parle de moins en moins de valeurs religieuses, mais plutôt de valeurs sociales et morales comme la bonne conduite. Voyons certaines circonstances, au-delà des changements sociaux, qui font que l'action pastorale s'étirole au Centre.

Le Père de la Sablonnière est considéré comme avant-gardiste. Pourquoi? Il n'est certes pas le premier à s'occuper des jeunes, plusieurs membres de plusieurs communautés religieuses ont œuvré pour la jeunesse. Les OTJ en sont une preuve et elles existaient bien avant l'arrivée du Père de la Sablonnière. Toutefois, nous croyons qu'il faut mettre le terme avant-gardiste en relation avec le développement social du Québec. Sa vision du développement des jeunes par le sport et les loisirs afin d'acquérir de saines habitudes de vie arrive à un tournant important de l'histoire du Québec. Pour remplir les objectifs fixés d'abord par le Père Gariépy, puis enrichis par lui, il sera innovateur et il utilisera tous les outils mis à sa disposition. De plus, il vit avec les jeunes et il est sensible à leurs revendications. C'est un homme de son temps et il veut changer les habitudes de vie de la population. Mais sa vision ne s'arrête pas là. Il entreprend une véritable croisade pour amener les gouvernements à s'engager irrémédiablement et de façon soutenue dans un domaine qui, jusque-là, relevait de la sphère privée. Pour y arriver, il est avant-gardiste dans sa façon de faire. Par exemple, il a recours à la générosité des hommes d'affaires en créant un réseau social établi sur les liens personnels d'amitié; il met en place une structure corporative pour son œuvre, qui pourrait ainsi échapper au contrôle religieux; il se lie d'amitié avec des dirigeants politiques. Tout au long de sa carrière, il tente de convaincre, non de choquer. Par contre, il est persévérant et il veut que les choses progressent.

Une de ses forces est qu'il aborde souvent des sujets controversés. Ainsi, dans les années 1950-1960, la promiscuité entre les jeunes gens de sexes opposés fait l'objet de vives discussions. Le Père est un ardent défenseur des fréquentations mixtes chez les jeunes, il leur fait confiance. Loin d'être réfractaire à cette idée, il évolue toutefois au rythme des changements qui sont socialement acceptable pour l'époque. Il instaure donc des activités mixtes en 1963-1964 (natation, badminton, ballon-volant, etc.) et des excursions mixtes (fin de semaine de ski ou à l'auberge)²⁴. Évidemment, le tout se déroule sous l'œil vigilant de l'aumônier. Une telle orientation ne plait pas à tous et le Père doit se justifier. Par exemple, suite à une conférence où il aborde les activités mixtes, et n'ayant pas mentionné l'âge des participants, il fut accusé par l'éditeur du journal local de favoriser les « fréquentations précoces »²⁵. Une mise au point a été nécessaire afin d'arrêter la polémique, le Père clarifiant que l'organisation de rencontres entre jeunes dont il était question visait « spécialement les jeunes gens et jeunes filles de 18 ans et plus » et qu'il « ne s'agit pas pour moi [...] de favoriser les fréquentations précoces ». Il invite aussi certains jeunes à fréquenter le Centre, faisant valoir la possibilité de rencontrer d'autres jeunes et y trouver, peut-être, l'âme-sœur²⁶. Cette situation n'est pas nouvelle puisque le Père célèbre régulièrement des mariages de couples qui ont commencé à se fréquenter au Centre²⁷.

Les loisirs commerciaux proposent à leur clientèle des activités qui, parfois, vont à l'encontre de certaines valeurs véhiculées par l'Église. Pensons à la danse ou au cinéma. Pour concurrencer les loisirs commerciaux et considérant sa grande

²⁴ UQAM, Fonds 13P-160/12, document non daté intitulé « Reprise générale des activités au Centre Imm.-Conc. ».

²⁵ UQAM, Fonds 13P-900 :01/1, lettre du 19 octobre 1963 de Marcel de la Sablonnière à monsieur et madame Maurice Landry.

²⁶ UQAM, Fonds 13P-900 :01/1, lettre du 13 novembre 1962 de Marcel de la Sablonnière à Marie-Jeanne Paquette.

²⁷ UQAM, Fonds 13P-900 :01/7, « L'homme du mois », *Revue Commerce*, Hors-texte, mars 1972.

autonomie, le Centre offre ces mêmes activités qui incluent une discothèque et la projection de films hollywoodiens avec des acteurs tels que James Dean ou Audrey Hepburn²⁸. Le Père permet ce type d'activités. Nous n'avons pas trouvé de correspondance montrant un quelconque litige à ce propos entre l'archevêché, les Jésuites et le Père. Cela ne signifie aucunement que l'archevêché approuvait ces projections. Peut-être n'était-il pas au fait de tous les détails ou ne pouvant tout simplement pas contrôler la diffusion importante de ces films, on s'en remet au bon jugement du Père.

Dans les années 1950 et 1960, les médias, particulièrement la télévision, offrent des possibilités novatrices en matière de diffusion de l'information. Le Père les a abondamment utilisées à des fins promotionnelles. Il semble qu'il évaluait les médias comme un actif positif pour son œuvre. Cependant, les médias ont longtemps été considérés comme une arme à double tranchant pour l'épiscopat. Comme le note Jean Hamelin :

Les mass médias posent un double problème à l'épiscopat. Ils diffusent des valeurs et des normes de comportement en contradiction avec ses préceptes et ils mettent en cause son autorité dans l'Église même.²⁹

Même s'il est jésuite et qu'il restera prêtre toute sa vie, Marcel de la Sablonnière est l'un des premiers ecclésiastiques à délaisser la soutane pour des habits civils³⁰. La mise de côté de ce symbole religieux montre l'importance du changement qui s'opère chez le Père. Son col romain sera maintenant un accessoire qu'il utilisera

²⁸ UQAM, Fonds 13P-720/2 et 13P-720/3, communiqués des années 1958 à 1961. On présente toutes les semaines les films du ciné-club. Le Centre projette les productions de l'heure comme *Le Carnaval des Dieux* avec Rock Hudson, *La Fureur de vivre* avec James Dean ou les films d'Hitchcock. *Le Journal d'Anne Frank*, *Le Pont de la rivière Kwai*, *À l'Est de l'Éden* et *La Fille de Province* avec Bing Crosby et Grace Kelly sont d'autres exemples.

²⁹ Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme*, p. 152.

³⁰ UQAM, Fonds P13-900 :01/7, article intitulé « Merci Sablon! », *La Presse*, 27 janvier 1993. L'abandon de la soutane est permis suite au Concile Vatican II. Nous ne connaissons pas le moment précis où le Père de la Sablonnière prit la décision d'endosser l'habit civil.

sporadiquement, selon les circonstances, et non plus de façon permanente³¹. Cela montre aussi que le Père s'identifie peut-être de plus en plus comme homme d'action dans les loisirs que comme prêtre.

Comme nous l'avons déjà vu, certaines questions sont référées à l'archevêché, en particulier celles touchant la tenue vestimentaire comme le port du bermuda, du short ou la longueur des jupes pour les filles. Le Père sait cependant où est la ligne à ne pas franchir. Par exemple, il s'assure que les journaux, qui publient des photos des jeunes sportives du Centre, « coupent les genoux de ces demoiselles! »³².

Un autre facteur important pour comprendre le changement dans l'orientation de l'œuvre pastorale se trouve dans l'implication du Père dans le mouvement olympique. Comme une révélation, l'olympisme sera une voie privilégiée pour la promotion de l'œuvre de Marcel de la Sablonnière. Cette nouvelle voie sportive se façonne tranquillement et est, en quelque sorte, une évolution normale du Père. Adhérent déjà au principe général de l'olympisme tel que le concevait le baron de Coubertin, c'est-à-dire que « l'important c'est de participer », le Père voit à travers ce mouvement une opportunité d'étendre à toute la population du Québec les valeurs qu'il affectionne. Sans renier tout ce qu'il a accompli depuis ses années à l'OTJ, il raffine son champ d'expertise. Ce cheminement dans sa vocation prend un tournant décisif au début des années 1960.

Dans une lettre adressée à son supérieur le Père Richard le 27 janvier 1960, le Père de la Sablonnière demande l'autorisation de se rendre à Rome pour assister aux jeux olympiques³³. Il veut y accompagner les athlètes du Centre sélectionnés pour participer à ces jeux. Il en profiterait pour visiter et se documenter sur les grands

³¹ VdeM, Fonds VM6R3186.2 (4265), « Le centre des loisirs Immaculée-Conception », *Méto-Express*, 26 mars 1966.

³² UQAM, Fonds 13P-720/4, communiqué daté le 1^{er} février 1962.

³³ UQAM, Fonds 13P-900 :01/1, lettre du 27 janvier 1960 du Père de la Sablonnière au Père Jean d'Auteuil Richard.

centres européens en Suède, en France, en Tchécoslovaquie, en Suisse et en Italie. Mais le point le plus évocateur est qu'il insiste sur l'impact de cette expérience sur son évolution personnelle. Il admet que ce voyage serait une étape importante dans sa vie et il en reviendrait avec « une nouvelle compréhension du véritable rôle que serait le mien »³⁴.

Cette note du Père est révélatrice. Conscient qu'il prend un virage déterminant, Marcel de la Sablonnière ne remet pas en question son rôle auprès des jeunes ni son implication dans le Centre. Cependant, ce voyage trace la voie qu'il favorisera durant le reste de sa carrière. Cette voie sera olympique. Le Centre continue d'apporter son appui aux démunis, mais le Père s'implique davantage dans le mouvement olympique. Nous pouvons constater deux choses dans ce tournant dans la carrière du Père. D'une part, toute cette implication dans l'olympisme lui procure une visibilité sur le plan individuel qui rejaillit sur le Centre et sa renommée. D'autre part, et sans laisser de côté son sacerdoce, les activités proprement religieuses, tels que les mariages qu'il célèbre, diminuent de façon notable.

Le Père ne renonce pas à sa qualité de prêtre. Il réalise cependant qu'il doit prendre un autre chemin pour soutenir l'œuvre pour laquelle il croit être investi. Au moment où les Jésuites se questionnent sur leur rôle spécifique dans le Centre Immaculée-Conception, Marcel de la Sablonnière ne remet jamais en question son implication dans le Centre. À preuve, lorsque les Jésuites transforment l'œuvre du Centre en organisation laïque, il obtient l'autorisation de rester. Il est le seul ecclésiastique à demeurer en place. Les statuts officiels de l'entreprise changent en 1976 pour confirmer que le conseil d'administration devient entièrement laïc³⁵. Le Père garde toutefois son poste de directeur.

³⁴ *Ibid.*, p. 3.

³⁵ Le registraire des entreprises du gouvernement du Québec, en date du 16 juillet 2008, montre que la nouvelle entité fut légalement constituée le 4 juin 1976 sous le nom Centre

4.4 Adaptation, essoufflement ou incapacité?

Le Père de la Sablonnière voit grand pour le Centre mais, surtout, pour la jeunesse en général. Ce rêve d'amener toute la jeunesse à développer de saines habitudes de vie par le sport est peut-être disproportionné par rapport aux objectifs du curé Gariépy qui ne songeait, lui, qu'à un centre paroissial. Mais la volonté de Marcel de la Sablonnière s'impose sur la destinée du Centre, car c'est lui qui tient les rennes. Ses recherches personnelles aux États-Unis l'amènent à deux conclusions importantes au milieu des années 1960 : la première, c'est que le Québec a un immense retard à combler par rapport aux États-Unis et au Canada-anglais en ce qui concerne les équipements de loisirs. La seconde est que seul l'État a les ressources financières pour soutenir le domaine des loisirs, particulièrement pour les activités de plein air³⁶. Il sait aussi que chez les Américains, les municipalités prennent de plus en plus en charge les équipements de loisirs urbains tels que les parcs et les jardins. Co-fondateur de l'Association des camps de vacances, il est sensible aux coûts qu'engendrent les infrastructures. Surtout, il veut que tous les Québécois aient accès aux équipements sportifs et aux parcs.

L'expérience de l'OTJ avec les instances de la Ville de Montréal démontre le peu de support financier de la Ville³⁷. Par exemple, pour l'année 1941, l'octroi de la Ville était de \$1 000 pour l'ensemble des activités, des équipements (balles, ballons, uniformes, etc.) et de la rémunération des moniteurs pour le parc La Fontaine qui accueillait environ 3 000 jeunes³⁸. Comment subvenir aux immenses besoins d'une

Père Sablon et regroupe l'ensemble des appellations telles que Groupe Immaculée-Conception, Centre de loisirs Immaculée-Conception, etc.

³⁶ UQAM, Fonds 13P-100/15, lettre du 19 août 1966 de Marcel de la Sablonnière à Robert Bourassa, député de Mercier.

³⁷ UQAM, Fonds 13P-110/11, « Terrains de jeux et paroisses », *Relations*, mars 1944. De 1927 à 1942, l'allocation budgétaire de la Ville de Montréal pour le Parc La Fontaine est passée de \$250 à \$500 puis à \$1 000 selon le curé Gariépy.

³⁸ Le nombre de jeunes est estimé à partir des chiffres de 1938 (4 322 inscrits) et 1939 (3 119 inscrits). Voir UQAM, Fonds 13P-110/4, rapport de l'Action catholique, 1940. Le curé

clientèle grandissante d'un quartier défavorisé? Comment arriver à boucler les budgets tout en maintenant l'offre de services dont les jeunes ont besoin? Dès le début des années 1960, le directeur du Centre Immaculée-Conception rend publiques ses inquiétudes et fait appel au gouvernement afin qu'il prenne en charge le domaine des loisirs. Il croit que l'État doit fournir les infrastructures alors que l'entreprise privée peut s'occuper du contenu. Il implore le gouvernement de prendre à sa charge les coûts reliés aux équipements et aux infrastructures, mais aussi de mettre en place un ministère qui réglementera tout le domaine des loisirs³⁹.

De toute façon, l'Église n'a pas les moyens financiers de soutenir cette œuvre. Michel Bellefleur est du même avis, l'Église n'a pas « les moyens de ses intentions, ni au plan financier, ni au plan de la conviction idéologique »⁴⁰. Il concluait en ces termes :

Cependant, le clergé fut rapidement à bout de souffle pour supporter, à lui seul et avec la charité de la communauté chrétienne, un réseau d'œuvres y compris des centres de loisirs fonctionnant sur une base permanente, dont les besoins en ressources matérielles et financières de même qu'en personnel rémunéré croissant sans cesse. Il dut recourir de plus en plus aux pouvoirs publics municipaux et gouvernementaux non seulement pour le fonctionnement de ses œuvres, mais même pour leur survivance.⁴¹

L'importante augmentation démographique des années 1950-1960 nécessiterait une injection sans précédent de capitaux. L'Église est dans l'incapacité de soutenir le rythme effréné de la demande de services. Le Centre Immaculée-Conception a

Gariépy parle de « milliers d'enfants » dans son article « Terrains de jeux et paroisses ». Voir la référence précédente.

³⁹ UQAM, Fonds 13P- 720/7, communiqué non daté (circa 1967) intitulé « Bases de plein air : urgence d'un système complet et adéquat ». Voir aussi 13P-100/18, communiqué du 25 mars 1968 intitulé « Merci au Premier Ministre ». Les deux communiqués sont de Marcel de la Sablonnière.

⁴⁰ Michel Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec, essai socio-historique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 36.

⁴¹ Michel Bellefleur, *L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986, p. 192.

besoin d'agrandissement 10 ans après son ouverture car il ne suffit plus pour tous les jeunes qui veulent s'y inscrire⁴². Considérant que le Père de la Sablonnière voudrait que tous les jeunes du Québec aient accès à des ressources de loisirs...

Le Centre montre, jusqu'à un certain point, le succès de l'entreprise. Dans un certain sens, l'édification du Centre, sous l'égide des Jésuites est un franc succès. Cette réussite est populaire. Elle repose toutefois sur un taux d'inscriptions qui ne permet pas de couvrir tous les besoins financiers du Centre et ce dernier ne peut assumer lui-même la totalité de ces coûts. Il doit donc recourir à d'autres sources de financement dont les deniers publics. Son succès est inextricablement attaché à son milieu et aux continuels ajustements que demande la clientèle. Lorsque l'État s'engage dans un processus plus interventionniste dans le domaine des loisirs, tout comme il l'a fait pour l'éducation et les services sociaux, l'Église s'incline et abandonne aussi son contrôle sur ce secteur. En fait, lorsque le souhait du Père de la Sablonnière se réalise et que l'État s'implique dans les loisirs, c'est une perte d'influence majeure pour l'Église qui en résulte. Ainsi, au milieu des années 1960, « Catholicism offered little resistance to the corrosive power of mass democracy in Quebec »⁴³.

Que l'on parle d'un changement de la « culture cléricale » à une « culture professionnelle »⁴⁴ ou d'une « brèche dans son projet social »⁴⁵, l'État étudie sérieusement le monde du loisir avec le Comité Bélisle et la refonte de la Loi des cités et villes en 1964 et crée, en 1965, le Bureau des sports et loisirs relevant du ministère de l'Éducation⁴⁶. En 1968, le gouvernement instaure le Haut commissariat

⁴² VdeM, R3186.2 (4265), « Afin de répondre aux nombreuses demandes : Agrandissement au Centre de l'I.-C. », *Le Petit Journal*, 30 septembre 1962. Selon le journal, « des centaines de jeunes se sont vu refuser l'entrée du Centre parce qu'il n'y avait plus de place ».

⁴³ Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, p. 343.

⁴⁴ Roger Levasseur, *Loisir et culture au Québec*, p. 71.

⁴⁵ Michel Bellefleur, *L'Église et le loisir au Québec*, p. 200.

⁴⁶ Michel Bellefleur, *L'Église et le loisir au Québec*, p. 202-203.

à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Ces réformes se bousculent l'une après l'autre. Bellefleur conclut qu'avec « le vent de changement qui a soufflé » dans les années 1960, « le loisir organisé y perdit complètement ses orientations centrées sur le prosélytisme religieux en ce qui concerne sa promotion institutionnelle »⁴⁷.

Mais l'Église avait déjà commencé à abandonner ses prérogatives en ce domaine. Ce « processus de sécularisation » est, pour Bellefleur, irréversible. L'Église, en tant qu'institution, n'a pas réussi à s'adapter à la réalité de la Révolution tranquille. Ce qui distingue l'organisation du Centre par rapport aux autres œuvres de l'Église, c'est que le Père de la Sablonnière a érigé une structure financière solide qui s'appuie sur la communauté d'affaires des grandes entreprises et non pas uniquement sur les marchands locaux. Les liens personnels qu'il a créés et l'engagement des gens d'affaires dans son œuvre ont assuré le succès financier du Centre, ce que les autres organisations religieuses n'ont pas réussi à faire.

Les Jésuites se questionnaient déjà au milieu des années 1960 sur l'orientation qu'ils devaient donner à leur œuvre de loisirs. La décision prise, et implantée une dizaine d'années plus tard, démontre leur choix : ils recentrent leur action sur la pastorale et non sur le développement des loisirs. Ce choix dénote-t-il un revers, un changement stratégique ou une adaptation de l'Église aux changements sociaux? L'action des Jésuites peut-elle être généralisée pour l'ensemble des instances ecclésiastiques québécoises? Finalement, était-ce vraiment un choix? Selon Roger Levasseur

La création d'associations autres que les mouvements d'action catholique, l'émergence d'animateurs professionnels en loisir, l'intervention de l'État tant au plan local que central, vont amener de nouvelles orientations en matière de loisir, une transformation de l'organisation sociale du loisir, des pratiques culturelles nouvelles. Une véritable rupture, mutation, va s'opérer sous l'impulsion de ces nouveaux agents. Cette mutation culturelle sera d'autant plus rapide que le loisir-œuvre, à la fin des années cinquante, malgré les

⁴⁷ *Ibid.*

exhortations du clergé, exerce de moins en moins d'attrait auprès des masses populaires.⁴⁸

Ses conclusions vont à l'encontre de nos observations en ce qui concerne l'attrait qu'exerce le Centre Immaculée-Conception. Est-ce à dire que le Centre et l'Église ne poursuivent pas les mêmes objectifs, considérant surtout la vitesse à laquelle se laïcise le Centre? Toujours selon Levasseur, le clergé déploie « une double stratégie d'encadrement social des populations urbaines » en multipliant le nombre de paroisses pour quadriller l'espace urbain et en instaurant des organisations spécialisées afin de rejoindre les nouvelles catégories sociales⁴⁹. Cependant, l'implication de groupes civils (municipalités, commissions scolaires, gouvernement, etc.) empêche d'avoir l'emprise complète sur les loisirs⁵⁰.

Nous ne pouvons donc pas généraliser le cas unique du Centre. Le Centre Immaculée-Conception est un succès, mais ce succès est-il pastoral? Certes, le Centre est un succès d'affaire et un succès institutionnel. Un succès de citoyenneté (dans le sens de former de bonnes personnes)? Peut-être. Un succès pastoral? Considérant que de nombreux jeunes fréquentent le Centre de façon assidue, et de ce fait sont hors de la rue, alors oui, le succès est aussi pastoral. Cependant, l'œuvre pastorale s'étiole et, malgré le fait que l'entreprise continuera son œuvre après le départ des Jésuites, l'interprétation que l'on fait de l'œuvre prend de moins en moins un caractère religieux. Il est indéniable que le Centre est une institution majeure sur le plan social dans la paroisse Immaculée-Conception et, même, bien au-delà. Œuvre religieuse à l'origine, le Centre n'a cependant pas réussi à perpétuer sa religiosité, ni même à conserver minimalement les activités à caractère religieux. L'attraction du Centre se manifeste sur la sociabilité des individus et non sur leur pratique religieuse. À ce titre, le Centre est une œuvre sociale. Il ne peut plus être, surtout à partir des années 1970, considéré comme une œuvre pastorale.

⁴⁸ Roger Levasseur, *Loisir et culture au Québec*, Boréal express, Montréal, 1982, p. 68-69.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 64.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 67.

* * *

Dans le présent chapitre, nous avons remarqué que le discours pastoral des dirigeants du Centre a grandement évolué, suivant les transformations vécues dans la société. D'un discours moralisateur orienté sur les dangers potentiels que représente la ville, ce discours s'est transformé et s'est peu à peu centré sur le développement physique et mental de l'individu. Quant aux actions qui ont été entreprises en vue d'un encadrement social, il peut paraître paradoxal que le Centre propose parfois des activités qui vont à l'encontre des orientations épiscopales. Cette différence est moins surprenante qu'il n'y paraît puisque le Centre jouit d'une grande liberté d'action. La vitesse d'adaptation du Centre est beaucoup plus rapide, car son organisation y est plus souple et ne concerne qu'un petit groupe de personnes. Quant à changer la philosophie d'une organisation de l'ampleur de l'Église catholique au Québec, c'est un plus dur labeur. Marcel de la Sablonnière a été capable de s'adapter à la transformation de la société montréalaise à partir des années 1950. Par contre, un homme n'est pas une institution. Surtout une institution traditionnellement conservatrice.

Au milieu du XXe siècle, l'Église contrôlait les loisirs urbains comme elle le faisait dans les milieux ruraux. Levasseur affirme que

le clergé exerçait une emprise à peu près totale sur l'organisation des loisirs, sans médiation politique ou institutionnelle, sans la participation des laïcs ou des citoyens à l'orientation du mouvement. Ces derniers étaient définis comme des exécutants, des apôtres, et non comme des participants à part entière.⁵¹

Toutefois, à la veille de la Révolution tranquille, les changements qui se vivent dans la société montréalaise sont trop rapides et majeurs pour que l'Église s'adapte. Hamelin nous dit qu'à la fin des années 1950 et au début des années 1960,

⁵¹ Levasseur, *op. cit.*, p. 67.

« l'Église n'est plus un agent totalisateur de l'organisation sociale » et que « dépourvue de son aura morale auprès des élites en place, de plus en plus coupée de ses assises populaires, délogée des postes de commande, l'Église québécoise a perdu sa capacité d'imposer »⁵².

Essoufflement d'une vieille institution? Incapacité de se renouveler? Incompréhension des changements qui s'opèrent dans la société? Peut-être un ensemble de ces facteurs explique-t-il vraiment la situation. Ce que le Centre nous dévoile, c'est qu'il est à l'avant-garde de cette « société de loisirs » dans la paroisse et dans la ville. Son directeur voit grand et il agit selon ses convictions qui peuvent, à l'occasion, aller à l'encontre du conservatisme établi. Mais le Centre n'est qu'une partie d'une institution qui, elle, ne se transforme que lentement. Les individus formant la société des années 1960 et suivantes participent à des activités de loisirs et de sports pour leur divertissement ou leur dépassement personnel. L'intérêt n'est pas religieux et l'encadrement que les participants recherchent est d'un autre ordre. Le Père de la Sablonnière a pris littéralement la « société de loisir » pour ce qu'elle est, sans vouloir la dénaturer. C'est possiblement une des raisons qui le rendait si populaire auprès des jeunes. Ce n'est pas nécessairement le cas pour l'Église. L'épiscopat n'est jamais arrivé à une telle interprétation car, prendre une telle position confirmerait la perte de son contrôle moral sur les citoyens. Ce que l'Église n'a pas pris en compte c'est le tournant éminemment individualiste que prend cette société québécoise qui se voulait de plus en plus libre et capable de faire ses propres choix.

⁵² Hamelin, *Histoire du catholicisme*, p. 267.

CONCLUSION

Les développements urbain et industriel du XXe siècle ont plongé la société dans une réalité complexe. Plus qu'un changement de mode de vie, c'est une réorganisation de l'agenda humain qu'il faut y voir. L'un des aspects les plus importants de ces changements est l'augmentation du temps libre, temps consacré à des loisirs de toutes natures. Ces loisirs se font de plus en plus à l'extérieur du foyer, de nouvelles entreprises commerciales offrant des activités qui attirent les jeunes et les moins jeunes. L'Église, qui cherche toujours à encadrer la population, qu'elle soit urbaine ou rurale, doit réagir à deux situations : la vie trépidante de la ville créant des phénomènes qui existent peu à la campagne comme la délinquance et les nombreuses tentations, elle doit revoir l'encadrement de ses nouveaux paroissiens. Elle doit aussi peu à peu affronter une concurrence qui dépasse ses ressources financières qui s'amenuisent au même rythme que la fréquentation des établissements religieux, principalement à partir des années 1960. C'est en considérant ces facteurs que l'idée, puis la réalisation d'un projet de centre de loisirs a pris forme dans la paroisse montréalaise de l'Immaculée-Conception sous l'inspiration du curé Wilfrid Gariépy, s.j., et la direction du Père Marcel de la Sablonnière, s.j.

Nous avons entrepris cette étude en posant certaines questions touchant l'adaptation de l'Église à la nouvelle réalité du XXe siècle. Au départ, nous voulions découvrir si l'Église était à l'avant-garde des changements en matière de loisirs et si le Centre Immaculée-Conception avait réussi à promouvoir les valeurs chrétiennes et poursuivre la mission pastorale pour laquelle il avait été fondé. À partir de cette problématique, trois hypothèses ont été émises : premièrement, l'Église a su trouver sa place et elle a réussi à rivaliser avec le secteur laïc et commercial dans le domaine des loisirs. Deuxièmement, le Centre Immaculée-Conception a modernisé

la structure des loisirs paroissiaux tout en innovant dans son offre de services et ce, en conservant sa mission pastorale. Troisièmement, le Centre fut l'occasion pour un individu de faire sa marque. Que pouvons-nous conclure à la lumière de nos recherches?

La première étape pour vérifier ces hypothèses a été d'analyser le milieu dans lequel a été édifié le Centre. Construit dans un quartier ouvrier modeste, adjacent au parc La Fontaine dans lequel l'Œuvre des terrains de jeux contribuait déjà à l'encadrement des jeunes durant l'été, le Centre fait partie de la paroisse de l'Immaculée-Conception qui est sous la direction des Jésuites. Dans les années 1940, le curé de la paroisse, le Père Wilfrid Gariépy, craignant la délinquance juvénile urbaine, réalise un projet de centre de loisirs qui pourrait accueillir tous ses jeunes paroissiens. Il confie la direction de cette œuvre, qui voit le jour en 1951, au Père Marcel de la Sablonnière. Ce jeune jésuite de 33 ans, sportif et charismatique, travaille sans relâche pour assurer le succès, tant financier que paroissial, de l'œuvre. Il met en place une structure organisationnelle efficace et il innove dans ses pratiques de gestion. Pour assurer la survie financière du Centre, il multiplie les activités de financement et il établit des liens autant avec les hommes d'affaires qu'avec les politiciens municipaux et provinciaux.

La variété d'activités offertes au Centre s'accroît au rythme des nouvelles tendances. Culturelles, sociales ou sportives, les activités changent pour suivre l'évolution des jeunes qui n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts que les générations précédentes. Ils ont accès à plus d'informations et de publicité et ils jouissent d'une plus grande liberté d'action, l'encadrement parental et religieux étant plus difficile à assurer. Le Centre suit cette évolution des mœurs et s'adapte afin de garder et d'accroître sa clientèle, ce qui peut confronter les orientations traditionnelles de l'Église.

Nous avons aussi examiné les relations entre les différents intervenants religieux impliqués dans le dossier du Centre afin d'évaluer l'influence du Centre Immaculée-

Conception dans son milieu. Ayant été incorporé, le Centre est légalement une entreprise autonome. De façon générale, le directeur a une très grande liberté d'action concernant les orientations et la gestion du Centre. Toutefois, il demeure un jésuite et, de ce fait, il doit se soumettre aux décisions de sa communauté. Lorsque les Jésuites se retirent du secteur des loisirs, le Père de la Sablonnière obtient la permission de rester aux commandes de l'œuvre. Ce fait est éclairant pour apprécier les priorités de Marcel de la Sablonnière. Certaines pratiques du Centre, notamment celles entourant la pratique du sport, forcent l'Église diocésaine à questionner ses propres positions. Ainsi, le Centre Immaculée-Conception initie, à l'occasion, des changements qui transforment lentement les usages de l'Église. On peut penser, par exemple, aux activités sportives mixtes, particulièrement la natation. Cette promiscuité entre les jeunes, aussi peu vêtus, ne faisait pas l'unanimité au sein des membres du clergé.

Nous avons vu que le Père utilise tout son pouvoir de persuasion pour établir des relations professionnelles et souvent personnelles tant avec les médias qu'avec les gens d'affaires et les politiciens. La discipline qu'il s'impose assure une visibilité unique et privilégiée au Centre. Ce réseau de relations permet aussi d'affronter ses obligations financières avec optimisme et assurance. Les anciens membres qui ont percé dans différents domaines participent aussi à la promotion du Centre, amenant ainsi de la crédibilité à l'organisation et un sentiment de réussite. Le travail rigoureux et incessant du Père porte fruit, tant pour sa carrière personnelle que pour la renommée du Centre. La clientèle ne cesse d'affluer et le Père diffuse son message partout au Canada, et même à l'extérieur, par l'entremise de ses fonctions au sein de différents organismes comme l'Association Olympique Canadienne ou la Confédération des sports du Québec.

Le Centre Immaculée-Conception se voulant au départ une œuvre pastorale, nous avons aussi tenté de comprendre ce volet. L'évolution rapide de la société québécoise après la Deuxième Guerre mondiale, l'urbanisation continue et, surtout, l'apport des *baby-boomers* ont radicalement changé le rapport entre l'individu et

l'Église. Certains membres du clergé ont compris l'importance de s'adapter à ces nouvelles réalités. D'ailleurs, le concile Vatican II a tenté de répondre, en partie, à ces transformations qui ont largement dépassé les frontières du Québec. Il semble que le Père de la Sablonnière ait été de ceux qui ont compris la nécessité de « moderniser » l'Église, surtout pour rejoindre les jeunes. Le discours se modifie donc au fil des années, tout comme certaines orientations de l'Église qui s'ajuste, tant bien que mal, aux nouvelles mœurs.

Outre cette transformation de société, deux événements changent l'orientation pastorale du Centre. Premièrement, le rapport de Marcel de la Sablonnière avec l'olympisme fait en sorte que sa carrière prend un tournant décisif. Bien qu'il demeure en poste, ses fonctions religieuses et pastorales diminuent à la faveur de son implication importante dans le mouvement olympique. Deuxièmement, le retrait des Jésuites de la gestion du Centre confirme leur abandon de ce type d'action pastorale et laisse aux entreprises commerciales et aux gouvernements le soin d'offrir des loisirs et des activités sportives aux jeunes.

La profondeur des changements sociaux que l'on associe à la Révolution tranquille et la vitesse avec laquelle ces changements se réalisent nous confondent. Comment qualifier la complexité d'un changement qui a des répercussions sur une multitude d'individus? Lorsque l'Église change ces orientations en matière de loisirs, lorsque le Centre modifie ses structures, peut-on parler d'un geste de réaction ou d'une initiative plus positive? Dans cette période tumultueuse de la seconde moitié du XXe siècle au Québec, Michael Gauvreau voit une Église avant-gardiste tandis que Michel Bellefleur, pour qui cette question semble primordiale, suppose une Église réactionnaire. Peu importe la position qu'on adopte, il apparaît clairement que cette institution conservatrice prend du temps à modifier ses pratiques.

À travers l'œuvre du Centre Immaculée-Conception, l'Église a réussi, somme toute, à rivaliser avec ses compétiteurs laïcs et commerciaux dans le domaine des loisirs. Mais elle savait que cette voie pastorale était un cul de sac financier et, en ce sens,

le Père de la Sablonnière a longuement travaillé pour que les gouvernements prennent le relais, du moins pour le financement des infrastructures. Mais le succès du Centre est-il d'abord le succès de l'Église dans le domaine des loisirs? Le Centre Immaculée-Conception est unique et son succès social dépasse les objectifs pastoraux. Nous ne pouvons généraliser ce constat à l'ensemble des œuvres de loisirs de l'Église car elles ne sont pas toutes de la même envergure.

Le Père de la Sablonnière a su moderniser les structures du Centre afin d'en assurer la pérennité. Le Centre existe encore et toujours, contrairement à d'autres institutions commerciales ou même à d'autres œuvres pastorales. Mais le Père a-t-il su en conserver le caractère pastoral? Il ne fait nul doute que jusqu'au milieu des années 1960, tel était le cas. Toutefois, avec la Révolution tranquille bien en marche, les membres fréquentant le Centre n'ont pas la même attitude par rapport à l'encadrement ou même à l'écoute que leur propose le clergé. Le Père ne célèbre des mariages que de manière occasionnelle et ses intérêts sportifs l'éloignent de plus en plus de l'action pastorale. Par contre, si les objectifs pour lesquels le Centre a été construit, soit de garder les jeunes hors de la rue et de leur offrir des loisirs, pouvaient avoir une nature pastorale en 1951, nous devons admettre que le Centre a su maintenir ce caractère. Cependant, cet aspect pastoral tend, lui aussi, à se modifier pour prendre une forme plus sociale.

De cette aventure du Centre Immaculée-Conception résulte l'émergence d'un québécois exceptionnel : le Père Marcel de la Sablonnière a réalisé une œuvre importante avec l'appui et la confiance de sa communauté. De 1951 à 1993, il a su diriger une entreprise solide dans un monde de plus en plus individualiste et compétitif. Le Père, fort de son charisme, de son audace et de son entêtement, a côtoyé les personnalités en vue au Québec pendant une quarantaine d'années. Qu'ils soient du monde politique, économique, sportif ou du domaine du spectacle, le Père les a convaincus de supporter son œuvre ou de prêter leur concours au développement de la jeunesse. Il s'est ainsi taillé une place parmi les grands Québécois du XXe siècle. Sa passion pour le sport et son dévouement pour la

jeunesse ont toujours confirmé son sacerdoce. Il s'est cru investi d'une mission et elle s'est réalisée sous la protection des Jésuites.

* * *

Qu'est devenue de l'œuvre du Père de la Sablonnière? Quelque onze ans après son décès en 1999, le Centre continue d'attirer des milliers de jeunes. L'organisation, par l'entremise de la Fondation Père Sablon, termine une campagne de financement quinquennale de quelque 24 millions de dollars. Le mandat de la Fondation Père Sablon comprend la collecte et la gestion des fonds nécessaires pour l'œuvre. Les nombreux donateurs, que le Père a su convaincre de son vivant, continuent d'accorder leur soutien aux jeunes. Dans certains cas, les héritiers des premiers donateurs ont pris la relève.

Est-ce à dire que le Centre Immaculée-Conception était la réussite d'un seul homme? Non. Le Père s'est entouré d'une équipe forte et compétente. D'ailleurs, il ne manquait jamais de le rappeler dans ses allocutions. L'offre de services devait répondre aux attentes de sa clientèle sans quoi, elle aurait délaissé le Centre. Marcel de la Sablonnière a mis en pratique le discours qu'il tenait : des entraîneurs qualifiés, de nombreux comités efficaces, le dévouement du personnel. « C'était comme vivre dans une famille », nous dira Louise Desbiens. Après les activités, les jeunes restaient pour socialiser. Et le Père avait sa « famille » à l'œil. L'objectif était atteint : les jeunes avaient un endroit pour passer le temps à l'extérieur du logis familial et ils trouvaient de quoi s'occuper. La structure assurait la pérennité du Centre et les Jésuites ont su passer le flambeau. Le Centre Immaculée-Conception, dont le nom a été modifié pour devenir le Centre Père Sablon, est toujours imprégné de l'aura du Père de la Sablonnière. Le personnel poursuit, aujourd'hui, les mêmes objectifs qu'à l'origine et, avec la même réussite que son premier directeur.

L'Église a été obligée de modifier son encadrement social. Le gouvernement du Québec des années 1960, avec la création de nombreux ministères et les

amendements de certaines lois, a pris le contrôle de domaines jadis sous la direction de l'Église. Ne pouvant arrêter ces changements, le clergé s'est adapté à son nouveau rôle. Par exemple, dans les écoles, l'Église, par l'entremise des aumôniers, a poursuivi son œuvre à travers certaines activités de pastorale et parascolaires. Nous croyons qu'il serait bénéfique d'examiner ce secteur d'intervention de l'Église pour approfondir nos connaissances sur le rôle de celle-ci dans le domaine des loisirs et les liens qu'elle a de tout temps cherché à tisser avec les jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Archives des jésuites au Canada (ASJCF). Fonds Léon Arcand, s.j. (Fonds BO-250).

_____. Fonds Marcel de la Sablonnière, s.j. (Fonds BO-409).

Centre Père Sablon (CPS). Archives du Centre Immaculée-Conception.

Ville de Montréal (VdeM). Service des Archives. Fonds du Service du greffe (Fonds VM6).

Université du Québec à Montréal (UQAM). Service des archives et de gestion des documents. Fonds d'archives du Centre Immaculée-Conception (Fonds 13P).

Ouvrages généraux

Blanchard, Raoul. *Le Canada français : province de Québec*. Paris, Librairie Arthème Fayard, coll. Les temps et les destins, 1960, 316 pages.

Cross, Gary. *A Social History of Leisure since 1600*. State College (PA), Venture publishing, 1990, 297 pages.

Groulx, Lionel. *Le Régime Britannique du Canada*. T. II de l'*Histoire du Canada français depuis la découverte*. Montréal, Fides, coll. Fleur de lys, 4^e édition, 3^e tirage, 1977, 442 pages.

Hamelin, Jean. *Histoire du catholicisme québécois* Vol. 3 *Le XXe siècle*, T. 2. *De 1940 à nos jours*. Montréal, Boréal Express, 1984, 425 pages.

Linteau, Paul-André et Al. *Histoire du Québec contemporain, Tome I : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Éditions du Boréal compact, 1989, 758 pages.

_____. *Histoire du Québec contemporain, Tome II : Le Québec depuis 1930*. Montréal, Éditions du Boréal compact, 1989, 833 pages.

Études

- Aubry, Jean-Christian. *Pratiques religieuses et vie paroissiale en milieu urbain au XXe siècle. La paroisse Immaculée-Conception de Montréal, 1910-1940*. Mémoire M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1998, 108 pages.
- Bellefleur, Michel. *L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986, 221 pages.
- _____. *L'évolution du loisir au Québec, essai socio-historique*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, 412 pages.
- _____. *Le loisir contemporain : essai de philosophie sociale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002, 192 pages.
- Bienvenue, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène*. Montréal, Boréal, 2003, 291 pages.
- Boutin, Frédéric. *L'action paroissiale des pères jésuites de la paroisse Immaculée-Conception de Montréal (1909-1939)*. Mémoire M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, 112 pages.
- Cholvy, Gérard et al. *Sport, culture et religion : Les patronages catholiques (1898 – 1998)*. Actes du colloque de Brest, 1998, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 1999, 383 pages.
- Dagenais, Michèle. *Faire et fuir la ville, espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto, au XIXe et XXe siècles*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 252 pages.
- Demers, Tristan. *Tintin et le Québec : Hergé au cœur de la Révolution tranquille*. éd. Hurtubise, Paris, 2010, 162 pages.
- Dion, Gérard. *L'Œuvre des Terrains de Jeux de Québec*, Québec, Les Éditions du Cap Diamant, 1943, 122 pages.
- Emard, Marc Raymond. *Religion and Leisure: A Case Study of the Role of the Church as Provider of Recreation in Small Ontario Communities*. Mémoire M.A. (Recreation and Leisure Studies), University of Waterloo, 1990, 186 pages.
- Ferretti, Lucia. *Entre voisins : La société paroissiale en milieu urbain Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*. Montréal, Boréal, 1992, 264 pages.

- Francoeur, Julie. *L'histoire du plateau Mont-Royal, des «pieds-noirs» et «nombrils-jaunes» d'hier aux «bourgeois-bohèmes» d'aujourd'hui*, publié par le CSSS Jeanne-Mance et le CLSC des Faubourgs, janvier 2008.
- Gauvreau, Michael. *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, 501 pages.
- Grootaers, Jan. « Le Catholicisme du Québec et son insertion dans le milieu conciliaire », dans *L'Église canadienne et Vatican II*, sous la direction de Gilles Routhier. Montréal, Fides, Collection « Héritage et projet », no.58, 1997, p. 409.
- Hamelin, Jean et André Beaubien. « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*, vol. 7, no. 3, 1966, p. 326-330.
- Hensley, Tammy. *An Analysis of the Primary Use of Church Sports Programs in Anderson, Indiana*. Mémoire M.A., Ball State University, Anderson, Indiana, 1998, 68 pages.
- Klempa, William. *The Burning Bush and a few acres of snow: The Presbyterian Contribution to Canadian life and Culture*. Ottawa, Carleton University Press, 1994. 293 pages.
- Lafortune, Ambroise. *Par les chemins d'Ambroise*. Montréal, Les éditions Léméac, 1983, 368 pages.
- Levasseur, Roger. *Loisirs et culture au Québec*. Montréal, Boréal express, 1982, 192 pages.
- Livengood, Jennifer S. *The Role of Leisure in Personal Spirituality and Religious Practices of New Paradigm Christians*. Thèse Ph.D. (Recreation, Sport and Tourism), University of Illinois, Urbana-Champaign, Illinois, 2007, 224 pages.
- Morin, Nadine. *L'œuvre des terrains de jeux, Sherbrooke, 1929-1962*. Mémoire M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2002, 122 pages.
- Munoz, Laurence. *Une histoire du sport catholique : La fédération sportive et culturelle de France, 1989 – 2000*. Paris, L'Harmattan, 2003, 337 pages.
- Owram, Doug. *Born at the Right Time: A History of the Baby-Boom Generation*. Toronto, Toronto University Press, 1996, 392 pages.
- Prévost, Robert, Suzanne Gagné et Michel Phaneuf. *L'histoire de l'alcool au Québec*. Montréal, éd. Stanké, 1986, 239 pages.

Routhier, Gilles, dir. *L'Église canadienne et Vatican II*. Montréal, Fides, Collection « Héritage et projet », no.58, 1997, 481 pages.

Thibault, André. *Le loisir public et civil au Québec : Dynamique, démocratique, passionnel et fragile*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 228 pages.

Vannucci, Simone, *Rôle structurant de la Compagnie de Jésus sur la littérature et l'édition au Québec (1930-1960)*. Thèse Ph.D (littérature), Université de Sherbrooke, 2005, 362 pages.

White, Matthew Brian. *Sports Ministry in America's One Hundred Largest Churches*. Thèse Ph.D. (Theology), Ashbury Theological Seminary, 2006, 139 pages.

Sites web

Arrondissement de Villeray, St-Michel, Parc extension :
www.arrondissement.com

Corporation de Développement Économique Communautaire du Centre-nord :
www.cdec.org

Héritage Montréal :
www.memorablemontreal.com

Informations générales :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Bosco

Les salésiens du Canada :
<http://donboscocanada.org/>

Office de la langue française :
www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/

Ordre national du Québec :
www.ordre-national.gouv.qc.ca/

Registraire des entreprises
www.registreentreprises.gouv.qc.ca

Panthéon des sports du Québec :
<http://www.psdq.blogspot.com/>

Universités (pour les doctorats *Honoris causa*) :

<http://www.umoncton.ca/>

<http://www.umontreal.ca/>

<http://www.uqtr.ca/>